

SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR

27 boulevard Richelieu 92 500 RUEIL MALMAISON

ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

DIAG complémentaire



25 - 29 boulevard Richelieu

RUEIL MALMAISON (92)

Rapport n° 230384_v1_Pièce 1 du 1er août 2023

SOLPOL

24 rue des Carriers Italiens – 91350 GRIGNY
Tél : 01 69 02 07 77 – Fax : 01 69 06 08 64
SARL au capital de 15 000 € - RCS EVRY 790 431 944
SIRET : 790 431 944 00020 – APE : 7112 B – N° TVA intracom. : FR 88 790 431 944



FICHE SIGNALETIQUE

DONNEUR D'ORDRE

SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR

27 boulevard Richelieu

92 500 RUEIL MALMAISON

CONTACT

M. LETOURNEUR	Tél: 06 27 14 44 43	Mail: alainletourneur@orange.fr
---------------	---------------------	---------------------------------

SITE A l'ETUDE

25 - 29 boulevard Richelieu - RUEIL MALMAISON (92)

PRESTATIONS

Prestations globales: DIAG

Prestations élémentaires : A100 - A130 / A200 - A210 - A230 - A270

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Référence	Date	Commentaire
1	230384_pièce 1_v1	01/08/2023	Rapport initial

ÉQUIPE DE PROJET / VISA

Ingénieur d'études / Rédacteur	Chef de projet / Vérificateur	Superviseur / Approbateur
Anthony REVERSAT	Martin GOUPILLON	Maxime ROSIAU
Atendoor		Posiale

CERTIFICATIONS

Certification LNE SSP www.lne.fr	
CERTIFICATION Sites et Sols Poliués Études, assistance et contrôle	



TABLE DES MATIERES

FICHE	SIGNALETIQUE	2
LEXIQU	E	7
SYNTH	ÈSE NON TECHNIQUE	8
SYNTH	ÈSE TECHNIQUE	11
INTRO	DUCTION	15
1.	CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MISSION	15
2.	CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE DE LA MISSION	16
2.1.	MÉTHODOLOGIE ET RÉFÉRENCES NORMATIVES	16
2.2.	PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE LA MISSION	17
3.	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET	18
3.1.	LOCALISATION DU PROJET	18
3.2.	DESCRIPTION DU PROJET	18
4.	SYNTHESE DES ETUDES ANTERIEURES	20
PRÉRE	QUIS	22
5.	VISITE DE SITE (CODE A100)	22
5.1.	MILIEUX ET USAGES AU DROIT ET A PROXIMITE DU SITE	22
5.2.	PROPOSITIONS D'ACTIONS	25
5.	2.1. Mesure de précaution et de maîtrise des risques	25
5.	2.2. Proposition de diagnostic ou de surveillance	25
5.	2.3. Contraintes pour la réalisation de diagnostic ou de surveillance	25
6.	ÉLABORATION D'UN PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'INVESTIGATIONS (CODE A130)	26
6.1.	OUVRAGES PRÉSENTS DANS LA ZONE D'ÉTUDE	26
6.2.	CONDITIONS D'INTERVENTION	26
6.3.	STRATÉGIE D'INVESTIGATIONS	26
PRESTA	ATION DIAG	28
7.	PRÉLÈVEMENTS, MESURES, OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES SOLS (CODE A200)	28
7.1.	RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS	28
7.	1.1. Identification et localisation des lieux de prélèvement de sol	28
7.	1.2. Description des méthodologies de prélèvements, mesures et analyses de sol	29
7.2.	SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ISSUES DE LA RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS DE SOL	30
8.	PRÉLÈVEMENTS, MESURES, OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES EAUX SOUTERRAINES (CODE A210)	33
8.1.	RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS	33



	8.1.1	1.	Identification et localisation des lieux de prélèvement des eaux souterraines	.33
	8.1.2	2.	Description des méthodologies de prélèvements, mesures et analyses des eaux souterraines	.33
	8.2.	SYN	ITHÈSE DES OBSERVATIONS ISSUES DE LA RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS DES EAUX SOUTERRAINES	.35
	8.3.	MO	DALITES DE REBOUCHAGE DES PIEZOMETRES	.35
9.	PF	RÉLÈ	VEMENTS, MESURES, OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES GAZ DE SOLS (CODE A230)	.36
	9.1.	REA	ALISATION DES OUVRAGES ET DES PRELEVEMENTS	.36
	9.1.1	1.	Identification et localisation des lieux de prélèvement de gaz de sol	.36
	9.1.2	2.	Description des méthodologies de prélèvements, mesures et analyses de gaz de sol	.36
	9.2.	SYN	NTHESE DES OBSERVATIONS ET ECARTS ISSUES DE LA REALISATION DES PRELEVEMENTS DE GAZ DE SOL	.38
	9.3.	MO	DALITES DE REBOUCHAGE DES PIEZAIRS	.39
10	. IN	NTER	PRÉTATION DES RÉSULTATS DES INVESTIGATIONS (CODE A270)	.40
	10.1.	F	RÉSULTATS ANALYTIQUES	.40
	10.1.	.1.	Référentiels pour l'interprétation des données	.40
	10.1.	.2.	Synthèse des analyses en laboratoire	.41
	10.2.	C	CONCLUSIONS	.44
	10.3.	F	RECOMMANDATIONS	.47
11	. LI	IMITE	ES	.51



TABLE DES ILLUSTRATIONS

FI	\sim	 $\overline{}$	_	$\overline{}$
			_	_

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (extrait de la carte IGN et plan cadastral)	18
Figure 2 : Implantation et synthèse des teneurs mesurées suite à l'étude de l'APAVE de juin 2021	21
Figure 3: Usages au droit du site	23
Figure 4: Usages au voisinage du site dans un rayon de 50 m	24

TABLEAUX

Tableau 1 : Stratégie d'investigation sur les sols au droit de la zone d'étude	.31
Tableau 2 : Stratégie d'investigation sur les gaz de sol et les eaux souterraines au droit de la zone d'étude	.32
Tableau 3 : Profondeur et niveau d'eau relevé au sein du piézomètre lors de la campagne d'investigation sur les ea souterraines (juin 2023)	
Tableau 4 : Localisation, caractéristiques techniques et synthèse des indices organoleptiques relevés au droit des piézairs	.38
Tableau 5 : Synthèse des observations et écarts rencontrés sur le milieu gaz du sol	.39
Tableau 6 : Tableau récapitulatifs des volumes et coûts par filière (réalisation d'un niveau de sous-sol)	.49
Tableau 7 : Tableau récapitulatifs des volumes et coûts par filière (réalisation de deux niveaux de sous-sol)	.50



TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : PLAN DE L'EXISTANT - PLAN DE PROJET - IMPLANTATION DES SONDAGES ET DES OUVRAGES - SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DE LA VISITE DU SITE

ANNEXE 3: PHOTOGRAPHIES ISSUES DE LA VISITE DU SITE

ANNEXE 4 : SCHÉMA CONCEPTUEL - PRÉREQUIS

ANNEXE 5: LIMITES DE QUANTIFICATION ET METHODES ANALYTIQUES

ANNEXE 6 : ELEMENTS DESCRIPTIFS RELATIFS AUX INVESTIGATIONS

ANNEXE 7: FICHES DE PRELEVEMENTS - SOL

ANNEXE 8: CERTIFICATS DU LABORATOIRE - SOLS

ANNEXE 9: FICHE TERRAIN - GAZ

ANNEXE 10: CERTIFICATS DU LABORATOIRE - GAZ

ANNEXE 11: FICHE TERRAIN - EAUX SOUTERRAINES

ANNEXE 12: CERTIFICATS DU LABORATOIRE - EAUX SOUTERRAINES

ANNEXE 13: TABLEAU DES RESULTATS - SOL

ANNEXE 14: TABLEAU DES RESULTATS - GAZ

ANNEXE 15: TABLEAU DES RESULTATS - EAUX SOUTERRAINES

ANNEXE 16 : SYNTHESE CARTOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS ET CONCENTRATIONS MESUREES DANS LES SOLS, EAUX SOUTERRAINES ET GAZ DE SOL

ANNEXE 17 : SCHEMA CONCEPTUEL - PRESTATION DIAG

ANNEXE 18: CARTOGRAPHIE D'ORIENTATION PREVISIONNELLE DES TERRES



LEXIQUE

AEP : Alimentation en Eau Potable ARR : Analyse des Risques Résiduels ARS : Agence Régionale de Santé

BASIAS : Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

BASOL : Base de données des sites et sols pollués appelant à une action des pouvoirs publics

BRGM: Bureau de Recherches Géologiques et Minières

BSD : Bordereau de Suivi des Déchets BSS : Base de données du Sous-Sol

BTEX : Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes

CAP : Certificat d'Acceptation Préalable CAV : Composés Aromatiques Volatils

CN: Cyanures

COHV: Composés Organo-Halogénés Volatils

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DRIEE : Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

EQRS : Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires

HAP: Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

HCSP: Haut Conseil de la Santé Publique

HCT: Hydrocarbures Totaux

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IEM : Interprétation de l'État des Milieux IGN : Institut Géographique National

INERIS: Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDI-SA: Installation de Stockage de Déchets Inertes à Seuils Augmentés

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

LO: Limite de quantification

MEEDDAT: Ministère de l'Écologie, Énergie, Développement Durable et Aménagement du Territoire

MEEM: Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer

MS: Matière Sèche

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

OQAI : Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur

PCB: Polychlorobiphényles

PG: Plan de Gestion

SSP: Sites et Sols Pollués



SYNTHÈSE NON TECHNIQUE

Dans le cadre d'un projet de construction de bâtiments de logements sur un ou deux niveaux de soussol et de création d'espaces paysagers, sis 25 – 29 boulevard Richelieu à RUEIL MALMAISON (92), la SCI PERIPHERIQUE – M. Alain LETOURNEUR a confié à SOLPOL la réalisation d'une étude environnementale complémentaire.

A ce stade, le projet d'aménagement prévoit la construction de deux bâtiments de logements sur un ou deux niveaux de sous-sol indépendants (absence de plans de coupe ou des sous-sols) et la création d'espaces paysagers. Afin de différencier les deux futurs bâtiments et les enjeux liés à chacun, ils seront désignés par « bâtiment ouest » et « bâtiment est » dans ce rapport.

La visite de site a permis de mettre en évidence des activités potentiellement polluantes (garage d'entretien et de mécanique) et des sources potentielles de pollution (4 cuves à hydrocarbures enterrées, une ancienne zone de dépotage, 4 bancs de mécanique de véhicules (vidanges et entretien mécanique), fûts d'huiles de vidanges, une cuve aérienne (qui n'est plus en service) à huile de vidange d'une capacité de 1 500L, une ancienne aire de lavage (séparateur à hydrocarbures), des hydrocarbures flottant dans la fosse de récupération d'eau de l'aire de lavage, des fûts d'huiles débouchés et fuyant dans l'aire de lavage, des bacs de collecte de pièces automobiles, des filtres à huiles, des batteries et bidons, un stockage de pneus usagés, une cuve à huile d'une capacité de 1 500 L (encore en service) et des stations de recharge de climatisation par lesquelles fuit un liquide jaune fluorescent (traceur pour gaz de climatisation)).

Le site abrite encore à ce jour une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et est référencé dans la base de données BASIAS (IDF9207016).

Une étude antérieure (INFOS-DIAG) réalisée par l'APAVE (rapport 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021) a mis en évidence la présence d'anomalies en métaux lourds et de teneurs retenues en HAP (dont les volatils), HCT (dont les volatils et semi-volatils) et COHV dans les sols. Concernant les excavations et évacuations de terres, des dépassements en HCT (sondage S1 entre 2 et 3 m de profondeur (1 150 mg/kg), sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur (1 120 mg/kg)) ont été détectés sur une partie de la zone d'étude. A l'issue de ce rapport, il a été préconisé de réaliser des analyses complémentaires sur les sols (afin de définir les filières d'orientation des terres), les eaux souterraines et les gaz de sols.

Les investigations ont compris la réalisation de 8 sondages complémentaires descendus entre 3 et 7 m de profondeur, 4 pièzairs entre 2 et 3 m de profondeur et 1 piézomètre à 9 m de profondeur implantés en fonction du projet d'aménagement et des résultats des anciennes études.

Les sondages et analyses de sols ont mis en évidence des indices organoleptiques (fortes odeurs d'hydrocarbures), la présence d'anomalies isolées en métaux lourds (jardin de la parcelle AP1077

SOLPOL Consell, Ingenierie des sites et sols pollués

uniquement) dans les terrains superficiels du site et des teneurs notables en substances volatiles

(naphtalène, HCT C10-C12 et BTEX) et semi-volatiles (HCT C12-C16).

Les analyses des eaux souterraines ont montré la présence d'une concentration notable en HAP

(benzo(a)pyrène) sur le piézomètre PZA.

Le milieu gaz de sol, quant à lui, montre des concentrations notables en TPH et/ou BTEX et COHV

et/ou mercure, au droit des 4 piézairs localisés au droit du futur bâtiment ouest sur un ou deux niveaux

de sous-sol.

D'un point de vue sanitaire :

Au regard du projet d'aménagement, les recommandations de recouvrement des zones de pleine terre

ont été données au droit des espaces paysagers projetés.

Concernant les gaz de sol, vis-à-vis de la présence de concentrations en TPH et/ou BTEX et/ou COHV

et/ou mercure présentant un risque potentiel en cas d'inhalation de gaz du sol, il sera réalisé dans la

seconde partie du rapport (Pièce 2) une Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) afin

de vérifier la compatibilité sanitaire du site avec son usage futur en utilisant les résultats de la

campagne de prélèvement des gaz de sol (SOLPOL_230384_pièce 1_v1).

Concernant les eaux souterraines, au regard de la concentration notable identifiée en HAP

(benzo(a)pyrène), dans le cadre des aménagements, nous recommandons l'interdiction de mise en

place de puits pour un usage quelconque au droit du site.

Concernant les excavations et évacuations de terres :

Concernant les excavations et évacuations de terres liées à la réalisation des aménagements

(réalisation d'un ou deux niveaux de sous-sol), les observations et analyses effectuées sur les sols

montrent, sur une partie des terres du site, des indices organoleptiques (fortes odeurs

d'hydrocarbures) et des dépassements en HCT sur matière brute et/ou fluorures sur éluats, à

différentes hauteurs entre 0 et 7 m de profondeur, impliquant la gestion d'une partie des terres du

site vers des installations de stockage adaptées.

Concernant les cuves :

Selon les informations qui nous ont été transmises par M. LETOURNEUR et le GROUPE CEFIC, les cuves

enterrées présentes au droit du garage ont été dégazées et inertées.

Lors des travaux d'aménagement, avant extraction des cuves aériennes, il sera nécessaire de réaliser

le nettoyage et le dégazage de ces cuves. Un certificat de nettoyage / dégazage devra être fourni

avant l'extraction. À l'issue de l'évacuation, le prestataire devra fournir un BSD des déchets

hydrocarburés ainsi qu'un certificat de destruction des cuves. Nous recommandons dans le cadre de

l'extraction des cuves, le suivi des travaux en vue de vérifier la bonne application des règles d'hygiène

Rapport n° 230384_Pièce 1_v1 – Août 2023 **Étude environnementale** – RUEIL MALMAISON (92)



et sécurité et de réaliser le constat de fond de fouille et un éventuel prélèvement de fond de fouille en cas de découverte d'impact.

Cadre réglementaire du site :

Le site accueillant une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une ATTES-ALUR devra être jointe au dossier d'instruction dans le cadre du dépôt de permis de construire ou d'aménager, conformément à l'article L.556-1 du code de l'environnement. Le maitre d'ouvrage à l'origine du changement d'usage doit faire établir, par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués, une attestation garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement affectant un site.



SYNTHÈSE TECHNIQUE

Client	SCI PERIPHERIQUE – M. Alain LETOURNEUR				
Informations sur	Adresse: 25 – 29 boulevard Richelieu à RUEIL MALMAISON (92)				
la zone d'étude	Parcelles cadastrales : AP1077 et AP1078.				
	Superficie: 1 614 m ²				
	Occupation actuelle : garage Renault Rueil Malmaison - LS GROUP et logements				
	Statut Réglementaire ICPE : oui				
	BASIAS : IDF9207016				
Contexte de l'étude	Diagnostic complémentaire de pollution des sols, eaux souterraines et gaz de sol dans le cadre d'un projet de construction de bâtiments de logements.				
Projet d'aménagement	Le projet d'aménagement prévoit la construction de bâtiments de logements sur un ou deux niveaux de sous-sol indépendants (absence de plan des sous-sols) et la réalisation d'espaces paysagers.				
Synthèse des études antérieures	Le site a fait l'objet d'une étude environnementale (INFOS-DIAG) réalisée par l'APAVE (rapport 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021) qui a mis en évidence la présence d'anomalies en métaux lourds et de teneurs retenues en HAP (dont les volatils), HCT (dont les volatils et semi-volatils) et COHV. Concernant les excavations et évacuations de terres, des dépassements en HCT (sondage S1 entre 2 et 3 m de profondeur (1 150 mg/kg), sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur (1 120 mg/kg)) ont été détectés sur une partie de la zone d'étude. A l'issue de ce rapport, il a été préconisé de réaliser des analyses complémentaires sur les sols (afin de définir les filières d'orientation des terres), les eaux souterraines et les gaz de sols.				
Sources potentielles de pollution – Visite de site	La visite de site a permis de mettre en évidence des activités potentiellement polluantes (garage d'entretien et de mécanique) et des sources potentielles de pollution (4 cuves à hydrocarbures enterrées, une ancienne zone de dépotage, 4 bancs de mécanique de véhicules (vidanges et entretien mécanique), des fûts d'huiles de vidanges, une cuve aérienne (qui n'est plus en service) à huile de vidange d'une capacité de 1 500L, une ancienne aire de				



	lavage (séparateur à hydrocarbures), des hydrocarbures flottant dans la fosse				
	de récupération d'eau de l'aire de lavage, des fûts d'huiles débouchés et fuyant				
	dans l'aire de lavage, des bacs de collecte de pièces automobiles, des filtres à				
	huiles, des batteries et bidons, un stockage de pneus usagés, une cuve à huile				
	capacité de (encore utilisée) 1 500 L, des stations de recharge de climatisation				
	par lesquelles fuit un liquide jaune fluorescent (traceur pour gaz de				
	climatisation)).				
	cimadodony).				
Investigations de	Les investigations complémentaires de terrain ont compris :				
terrain	■ la réalisation de 8 sondages complémentaires descendus entre 3 et 7 m de				
	profondeur maximum, 1 piézomètre descendu jusqu'à 9 m de profondeur				
	et de 4 pièzairs descendus entre 2 et 3 m de profondeur au droit des				
	activités potentiellement polluantes et des sources potentielles de				
	pollution) et en fonction du projet d'aménagement.				
	■ 26 échantillons de sol, 1 échantillon d'eau souterraine et 5 prélèvements				
	de gaz de sol dont 1 blanc de transport ont été sélectionnés et envoyés au				
	laboratoire pour analyses.				
- /					
Résultats analytiques	Les résultats ont permis de retenir :				
unary inques	<u>Pour les sols :</u>				
	 La présence d'anomalies en métaux lourd, dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des futurs espaces 				
	extérieurs projetés, concernés par le sondage T8,				
	■ l'absence d'anomalie en métaux lourds, dans les terrains restant en place				
	dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des futurs bâtiments avec un ou deux niveaux de sous-sol,				
	■ la présence de teneurs notables en substances volatiles (naphtalène, BTEX				
	et HCT _{C10-C12}) et semi-volatiles (HCT _{C12-C16}), dans les terrains restant en				
	place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit du futur bâtiment ouest pour l'hypothèse d'un niveau de sous-sol, concernés par les				
	sondages T1, T3 et T4,				
	• l'absence de teneurs retenues en substances volatiles (naphtalène et				
	HCT _{C10-C12}) et semi-volatiles (HCT _{C12-C16}), dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des futurs bâtiments pour				
	les hypothèses d'un (uniquement bâtiment est) et deux niveaux de				
	sous-sol,				
	 l'absence de teneurs notables en PCB et COHV dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement au droit des futurs bâtiments 				

L'impact en HCT identifié par l'APAVE au droit du sondage S1 entre 2 à 3 m de profondeur est ponctuel et délimité par les sondages T2 et T3. L'impact en HCT identifié par l'APAVE au droit du sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur sera évacué lors des terrassements prévus pour la réalisation du projet.

avec un ou deux niveaux de sous-sol.



Pour les eaux souterraines : La première nappe retrouvée au droit du site se situe à environ 3,7 m de profondeur. En revanche il n'est pas possible de déterminer le sens d'écoulement de cette dernière avec un seul piézomètre, la présence d'une teneur notable en HAP (benzo(a)pyrène), sur le piézomètre PZ1 avec une concentration supérieure à la limite de qualité Annexe I de l'Arrêté du 30 décembre 2022 pour les eaux de consommation. Pour les gaz de sol: ■ la présence de concentrations en TPH, BTEX-N, COHV et mercure dans les gaz de sol, concernés par les piézairs Pa1 à Pa4, implantés au droit du futur bâtiment ouest sur un ou deux niveaux de sous-sol. Les sources identifiées sont caractérisées par la présence d'anomalies en **Schéma** conceptuel métaux lourds dans les sols, de concentrations notables en HAP (benzo(a)pyrène) dans les eaux souterraines et de concentrations notables en substances volatiles dans les gaz de sols (TPH, BTEX-N, COHV et mercure) au regard du futur projet. Le risque d'exposition des usagers futurs est lié à : L'ingestion de sol, l'inhalation de poussière de sol et le contact cutané au droit des futurs espaces paysagers de pleine terre, • l'inhalation de gaz de sol au droit des futurs bâtiments sur un ou deux niveaux de sous-sol, l'ingestion d'eau de la nappe. Les populations concernées sont les actuels et futurs enfants et adultes résidents qui seront amenés à fréquenter les futurs bâtiments de logements. Au regard des résultats, il est recommandé : Recommandations de réaliser un recouvrement des zones de pleine terre afin de s'affranchir des risques potentiels liés à la présence de métaux dans les sols. la réalisation d'un plan de gestion ayant pour objectif de définir les modalités de réhabilitation et d'aménagement d'un site pollué (comprenant une EQRS, rapport_230284_ pièce 2_v1), l'interdiction de mise en place de puits pour un usage quelconque au regard des impacts quantifiés dans les eaux souterraines, selon les informations qui nous ont été transmises par M. LETOURNEUR et le GROUPE CEFIC, les cuves enterrées présentes au droit du garage ont été dégazées et inertées. Lors des travaux d'aménagement, avant extraction des cuves aériennes, il sera nécessaire de réaliser le nettoyage et le dégazage de ces cuves. Un certificat de nettoyage / dégazage devra être fourni avant l'extraction. À l'issue de l'évacuation, le prestataire devra fournir un BSD des



déchets hydrocarburés ainsi qu'un certificat de destruction des cuves. Nous recommandons dans le cadre de l'extraction des cuves, le suivi des travaux en vue de vérifier la bonne application des règles d'hygiène et sécurité et de réaliser le constat de fond de fouille et un éventuel prélèvement de fond de fouille en cas de découverte d'impact,

- concernant les excavations et évacuations de terres liées à la réalisation des aménagements (réalisation d'un ou deux niveaux de sous-sol indépendants), les observations et analyses effectuées sur les sols montrent, sur une partie des terres du site, des indices organoleptiques (fortes odeurs d'hydrocarbures) et des dépassements en HCT sur matière brute et/ou fluorures sur éluats, à différentes hauteurs entre 0 et 7 m de profondeur, impliquant la gestion d'une partie des terres du site vers des installations de stockage adaptées,
- Le site accueillant une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une ATTES ALUR devra être jointe au dossier d'instruction dans le cadre du dépôt de permis de construire ou d'aménager, conformément à l'article L.556-1 du code de l'environnement. Le maitre d'ouvrage à l'origine du changement d'usage doit faire établir, par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués, une attestation garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement affectant un site,
- Aucune notification de cessation d'activité n'a été retrouvée dans l'étude antérieure menée par l'APAVE. Ainsi, il conviendra de s'assurer que les anciens exploitants et/ou l'actuel propriétaire du site déclarent une cessation d'activité auprès de la Préfecture,
- Les fuites identifiées au droit des fûts d'huiles et des stations de recharge de climatisation devront être contenues et les produits répandus sur le sol devront faire l'objet d'un retrait immédiat afin de stopper toute diffusion de la pollution dans les milieux potentiellement impactés.



INTRODUCTION

1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Dans le cadre d'un projet de construction de bâtiments de logements collectifs, sis 25-29 boulevard Richelieu à RUEIL MALMAISON (92), sur un site occupé par le garage Renault Rueil Malmaison - LS GROUP et des pavillons, la SCI PERIPHERIQUE – M. Alain LETOURNEUR a confié à SOLPOL la réalisation d'une étude environnementale complémentaire.

Le site abrite une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) depuis 1957, il est référencé dans la base de données BASIAS (IDF9207016) et a fait l'objet d'un rapport (INFOS-DIAG) réalisé par l'APAVE (rapport 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021).

Les sondages réalisés par l'APAVE ont été descendus à 4 m de profondeur maximum et d'une manière générale, les investigations et analyses réalisées sur les sols ont montré la présence d'anomalies en métaux lourds et de teneurs retenues en HAP (dont les volatils), HCT (dont les volatils et semi-volatils) et COHV. Concernant les excavations et évacuations de terres, des dépassements en HCT (sondage S1 entre 2 et 3 m de profondeur (1 150 mg/kg), sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur (1 120 mg/kg)) ont été détectés sur une partie de la zone d'étude. Cependant, aucune analyse complète permettant de définir les filières d'orientation des terres n'a été réalisée à ce stade.

L'étude environnementale complémentaire a pour objectif de valider les conclusions de la précédente étude et de compléter les absences de données sur les éventuels impacts environnementaux sur les milieux sol, eau souterraine et gaz de sol afin de préciser les conséquences potentielles sanitaires et économiques liées à ces constats, au regard des activités et des usages futurs du site.

Ce rapport décrit la méthodologie, les moyens et l'organisation mis en œuvre pour effectuer le diagnostic environnemental complémentaire (sondages, piézairs et piézomètres après la découverte d'impacts en HCT sur les sondages S1 et S6 de l'APAVE).



2. CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE DE LA MISSION

2.1. MÉTHODOLOGIE ET RÉFÉRENCES NORMATIVES

Notre démarche relève de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués, introduite en février 2007 et révisée en avril 2017, en référence aux documents suivants :

- Méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués (MEEM, v1., avril 2017),
- ♣ Visite du site (MEEDDAT, v0., février 2007),
- ♣ Schéma conceptuel et modèle de fonctionnement (MEEDDAT, v0., février 2007),
- Diagnostics du site (MEEDDAT, v0., février 2007).
- ♣ La démarche d'Analyse des Risques Résiduels (MEEDDAT, v0., février 2007).

Notre méthodologie adopte les exigences des normes suivantes :

- ♣ Les normes NF X 31-620-1 et 2 de décembre 2021, concernant les prestations de services relatives aux sites et sols pollués,
- Les normes NF ISO 18400-101 à 107 de mai 2017 à avril 2019, relatives aux prélèvements de sol pour analyses,
- ♣ La norme NF X 31-614 de décembre 2017 relative à la conception des forages de contrôle et de suivi de la qualité de l'eau souterraine,
- ↓ La norme NF X 31-615 de décembre 2017, relative aux prélèvements d'eaux souterraines pour analyses,
- La norme NF ISO 18400-204 de juillet 2017, relative aux prélèvements de gaz de sol pour analyses.



2.2. PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE LA MISSION

Conformément à la norme NF X 31-620-2 de décembre 2021, cette étude s'inscrit dans l'offre globale de prestations codifiée DIAG.

Les prestations élémentaires réalisées pour cette mission, permettant de répondre aux objectifs souhaités de connaissance de l'état du site ou des milieux concernent :

<u>Prérequis</u>

- ↓ La visite de site (mission codifiée A100),
- ♣ L'élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations (mission codifiée A130),

DIAG

- ♣ Les prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols (mission codifiée A200),
- Les prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines (mission codifiée A210),
- ↓ Les prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz de sols (mission codifiée A230),
- ♣ L'interprétation des résultats des investigations (mission codifiée A270).



3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

3.1. LOCALISATION DU PROJET

Le site se trouve au centre de la commune de RUEIL MALMAISON (92), entre le boulevard Richelieu et la rue des Clos Beauregards.

Le site objet de l'étude, présente une superficie d'environ 1 614 m² (parcelles cadastrées AP1077 et AP1078), il est actuellement occupé par le garage Renault Rueil Malmaison - LS GROUP et des logements avec et sans jardin.

D'après les relevés topographiques réalisés par la société ATLAS géotechnique, la côte altimétrique varie d'est en ouest de +59,33 m NGF à +51 m NGF.

La localisation du centre du site en coordonnées Lambert II est X: 588 801 m et Y: 2 430 325 m.

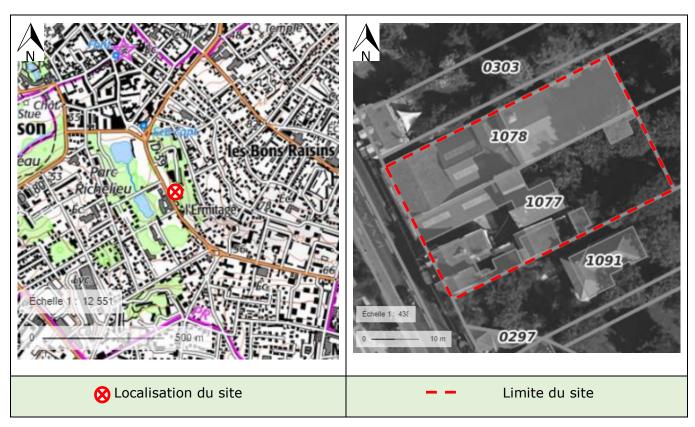


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (extrait de la carte IGN et plan cadastral)

3.2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'aménagement prévoit la construction de bâtiments de logements avec 1 ou 2 niveaux de sous-sol indépendants au droit de l'emprise stricte des futurs bâtiments et la création d'espaces paysagers. Afin de différencier les deux futurs bâtiments et les enjeux liés à chacun, ils seront désignés par « bâtiment ouest » et « bâtiment est » dans ce rapport.



Aucun plan des sous-sols ou plan de coupes ne nous a été transmis à ce stade, par conséquent nous avons établi les deux hypothèses suivantes :

Hypothèse 1:

1 niveau de sous-sol au droit de l'emprise stricte de chacun des 2 bâtiments projetés, avec une cote finie à +50 m NGF pour le bâtiment en partie basse (bâtiment ouest) et une cote à + 56 m NGF pour le bâtiment en partie haute (bâtiment est).

Hypothèse 2:

2 niveaux de sous-sol au droit de l'emprise stricte de chacun des 2 bâtiments projetés, avec une cote finie à +47 m NGF pour le bâtiment en partie basse (bâtiment ouest) et une cote à + 53 m NGF pour le bâtiment en partie haute (bâtiment est).



4. SYNTHESE DES ETUDES ANTERIEURES

Le site a déjà fait l'objet d'une étude antérieure (INFOS-DIAG) réalisée par l'APAVE (rapport 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021).

Les études historiques, documentaires et de vulnérabilité ont montré la présence d'activités potentiellement polluantes (garage automobile et station de distribution de carburant depuis au moins 1956) et des sources potentielles de pollution (cuves enterrées à carburant, cuves aériennes à huiles neuves et usagées, dépotage et zone de distribution de carburant, station de lavage et de graissage, atelier de réparation et d'entretien de véhicules et stockages de déchets) au droit de la zone d'étude.

Le site abrite une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) depuis 1957 et est référencé dans la base de données BASIAS (IDF9207016).

La campagne d'investigations de l'APAVE était composée de 10 sondages répartis au droit du garage et descendus entre 1 et 4 m de profondeur maximum.

D'une manière générale, les investigations et analyses réalisées sur les sols ont montré la présence d'anomalies en métaux lourds et de teneurs retenues en HAP (dont les volatils), HCT (dont les volatils et semi-volatils) et COHV. Concernant les excavations et évacuations de terres, des dépassements en HCT (sondage S1 entre 2 et 3 m de profondeur (1 150 mg/kg), sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur (1 120 mg/kg)) ont été détectés sur une partie de la zone d'étude.



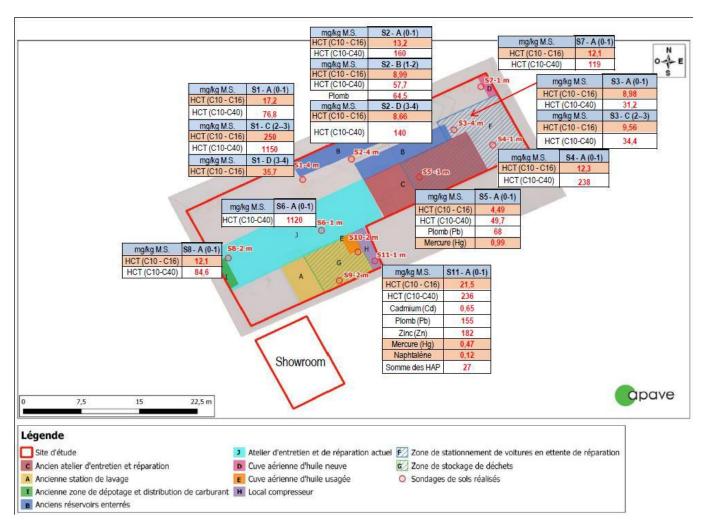


Figure 2 : Implantation et synthèse des teneurs mesurées suite à l'étude de l'APAVE de juin 2021

A l'issue de ce rapport, il a été préconisé de réaliser des analyses complémentaires sur les sols (afin de définir les filières d'orientation des terres), les eaux souterraines et les gaz de sols.



PRÉREQUIS

L'objectif des prérequis est d'identifier les zones susceptibles d'être polluées au regard des activités, des produits et de la gestion environnementale (déchets, stockage, etc.) passée et actuelle au droit et à proximité du site.

Conformément au programme établi, cette étude comprend la réalisation de la visite du site (code A100), ainsi que l'élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations (code A130), en prérequis des investigations sur site.

5. VISITE DE SITE (CODE A100)

La visite du site a été réalisée le 15 juin 2023 par M. REVERSAT (ingénieur SOLPOL).

Aucun témoignage particulier n'a été recueilli lors de la visite du site.

Le compte-rendu de la visite du site est présenté en annexe 2.

5.1. MILIEUX ET USAGES AU DROIT ET A PROXIMITE DU SITE

Une sélection des photographies présentant l'occupation générale de la zone d'étude et de son environnement est présentée en annexe 3.

La synthèse des observations et l'emplacement des activités potentiellement polluantes / sources potentielles de pollution / déchets au droit et à proximité du site sont présentés en annexe 1.

USAGE DES SOLS

La parcelle AP1078 est actuellement occupée par le garage Renault Rueil Malmaison - LS GROUP dont les activités comprennent l'entretien et la mécanique de voitures (activités potentiellement polluantes). Le garage est en pente et se décompose en un niveau haut et un niveau bas ; une dalle béton en bon état recouvre la totalité du garage. Au niveau bas se trouvent deux salles distinctes : la première correspond à l'accueil (au centre) et l'atelier, la deuxième correspond à une aire de lavage et à un banc de contrôle technique. Une rampe d'accès est au nord-est. Des voitures sont stationnées à l'étage où se trouvent également la salle de repos et les archives du garage. De nombreuse sources potentilles de pollution sont présentes :

- 4 cuves à hydrocarbures enterrées au nord-ouest,
- une ancienne zone de dépotage à l'ouest (à l'entrée du garage)
- 4 bancs de mécanique de véhicules (vidanges et entretien mécanique),
- des fûts d'huile de vidanges,
- une ancienne cuve aérienne (qui n'est plus en service) à huile de vidange d'une capacité de 1 500L à l'extrémité nord-est (niveau haut),



- ♣ l'emplacement d'un ancien banc de mécanique au centre (au niveau haut),
- des fûts d'huiles débouchés et fuyant dans l'aire de lavage,
- des bacs de collecte de pièces automobiles, filtres à huiles, batteries et bidons dans l'aire de lavage,
- un stockage de pneus usagés dans l'aire de lavage,
- des stations de recharge de climatisation sont à différents endroits et fuient toutes un liquide jaune fluorescent (traceur pour gaz de climatisation).

Il est à noter qu'une forte odeur d'hydrocarbures a été relevée dans la salle du contrôle technique.

La parcelle AP1077 est actuellement occupée par des logements de petites surfaces au sud, un ancien showroom du garage est au sud-ouest, le bureau de monsieur Letourneur (propriétaire du site) est au centre et un grand jardin se trouve en haut d'escaliers à l'est.



Figure 3 : Usages au droit du site.

L'occupation autour du site se caractérise par des bâtiments de logements / pavillons avec jardins et des commerces au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.





Figure 4: Usages au voisinage du site dans un rayon de 50 m

Les populations présentes à proximité du site sont les personnes amenées à fréquenter les aménagements actuels (adultes travailleurs, adultes et enfants résidents).

USAGE DES EAUX SOUTERRAINES

Aucun ouvrage de pompage de la nappe, ni zone d'infiltration/rejet (puits, puisard, noue...) n'a été identifié au droit ou à proximité du site.

USAGE DES EAUX DE SURFACE

Aucun vecteur hydraulique de surface n'a été identifié à proximité du site.

Aucun rejet/déversement n'a été identifié au droit et à proximité du site.

USAGE DE L'AIR

Des émission atmosphériques (hydrocarbures) ont été identifiées au droit du site (dans la salle du contrôle technique).

Les populations présentes à proximité du site (adultes travailleurs, adultes et enfants résidents) sont potentiellement exposées à une contamination de l'air ambiant ou à des poussières inhalées.



5.2. PROPOSITIONS D'ACTIONS

5.2.1. Mesure de précaution et de maîtrise des risques

Les fuites identifiées au droit des fûts d'huiles et des stations de recharge de climatisation devront être contenues et les produits répandus sur le sol devront faire l'objet d'un retrait immédiat afin de stopper toute diffusion de la pollution dans les milieux potentiellement impactés.

5.2.2. Proposition de diagnostic ou de surveillance

Les activités potentiellement polluantes / sources potentielles de pollution / déchets identifiés au droit du site seront pris en compte lors de la réalisation du diagnostic de la qualité des milieux objet de cette étude.

5.2.3. Contraintes pour la réalisation de diagnostic ou de surveillance

Aucune contrainte particulière liée aux accès, à la présence de réseaux, d'infrastructures n'a été identifiée au regard des premières informations obtenues lors de la visite du site.

Le schéma conceptuel réalisé à l'issue de la visite du site est présenté en annexe 4.



6. ÉLABORATION D'UN PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'INVESTIGATIONS (CODE A130)

Cette prestation permet de définir un programme prévisionnel d'investigations sur la base du schéma conceptuel et découlant des prestations A100 et/ou A110 et/ou A120.

6.1. OUVRAGES PRÉSENTS DANS LA ZONE D'ÉTUDE

Aucun ouvrage (piézomètre, piézair) n'a été identifié au droit ou à proximité du site.

6.2. CONDITIONS D'INTERVENTION

Une recherche de réseaux enterrés a été effectuée auprès des concessionnaires lors de l'établissement de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT/DICT).

Une analyse des risques potentiels a été réalisée, les risques associés à l'intervention ont été identifiés et des mesures ont été prises pour les éviter.

Une analyse des impacts prévisionnels relative à la préservation de la qualité et de l'environnement du site est également réalisée préalablement à notre intervention (fuite accidentelle, gène de la circulation, émissions de bruit, émissions de poussières...), toutes les mesures nécessaires sont prises afin de s'assurer de l'absence d'impact dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les contraintes principales et mesures associées sont reprises dans le tableau 2 au paragraphe suivant, synthétisant la stratégie d'investigations élaborée au droit de la zone d'étude.

Aucune zone non accessible/dangereuse n'a été identifiée au droit du site.

6.3. STRATÉGIE D'INVESTIGATIONS

Le schéma conceptuel identifie les enjeux sanitaires et environnementaux qu'il convient de considérer dans la gestion du site. Les investigations ont été dimensionnées en vue d'établir un état des lieux au regard des milieux, voies d'exposition et cibles retenues, dans le cadre de l'occupation actuelle et projetée.



À ce stade de l'étude environnementale, au regard des informations obtenues lors de la prestation A100, il est prévu d'investiguer les milieux sol, eaux souterraines et gaz de sol.

Au total, il est envisagé la réalisation de 8 sondages complémentaires à la tarière hélicoïdale descendus entre 3 et 7 m, 4 pièzairs entre 2 et 7 m de profondeur et 1 piézomètre à 9 m de profondeur, pour la réalisation des prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols (code A200), les gaz de sols (code A230) et eaux souterraines (A210), afin d'obtenir des informations sur la tranche des terrains représentative des terrassements et celle située à minima à 1 m sous la côte finale du projet et/ou des activités potentiellement polluantes/sources potentielles de pollution mises en évidence au droit et à proximité du site lors de la visite de site.

Le plan de synthèse présentant la localisation des investigations prévisionnelles est présenté en annexe 1.



PRESTATION DIAG

La prestation DIAG comporte les prestations de prélèvements, mesures, observations et/ou analyses des milieux sol (code A200), eaux souterraines (A210) et gaz de sol (code A230) et d'interprétation des résultats des investigations (code A270).

7. PRÉLÈVEMENTS, MESURES, OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES SOLS (CODE A200)

Cette prestation vise à réaliser des prélèvements, mesures, observations et/ou analyses du milieu sol (code A200) selon les règles de l'art et/ou document normatifs existants, sur la base du programme de prélèvement défini par la prestation A130, ainsi qu'à mettre en œuvre les modalités prédéfinies avec le laboratoire pour le conditionnement, le stockage et le transport des échantillons de sol vers le site de réalisation des analyses.

7.1. RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS

En application de la stratégie d'investigations sur le milieu sol élaborée lors de la prestation A130, l'intervention sur site s'est déroulée les 19 et 20 juin 2023 pour le prélèvement d'échantillons remaniés au droit de chacun des points de sondages.

Les prélèvements ont été réalisés par monsieur W. KONE (technicien spécialisés site et sols pollués SOLPOL), dans le respect des normes NF ISO 18400-101 à 107 de décembre 2017, relatives aux prélèvements de sol pour analyses et du plan d'échantillonnage spécifique à l'étude élaboré par monsieur A. REVERSAT (ingénieur SOLPOL).

7.1.1. Identification et localisation des lieux de prélèvement de sol

Les investigations de terrain ont compris la réalisation de l'ensemble des 8 sondages complémentaires de sol prévus au programme, selon un échantillonnage sur avis d'expert.

Aucun écart par rapport au plan d'implantation prévisionnel n'a été observé.

L'implantation effective des sondages, réalisée sur le site lors de la campagne d'investigations est reportée en annexe 1.

La géolocalisation de chaque point de sondage et la photographie du point de prélèvement et de son environnement sont présentés dans les fiches de terrain en annexe 7.



7.1.2. Description des méthodologies de prélèvements, mesures et analyses de sol

Pour répondre aux objectifs fixés et en application de la stratégie d'investigations élaborée lors de la prestation A130, les sondages complémentaires ont été descendus entre 3 et 7 m de profondeur maximum afin d'obtenir des informations sur la tranche des terrains représentative des terrassements et celle située à minima à 1 m sous la côte finale du projet et/ou des activités potentiellement polluantes/sources potentielles de pollution mises en évidence au droit et à proximité du site lors des prérequis.

Au total, 33 échantillons de sol (2 à 4 échantillons par sondage) ont ainsi été prélevés par le technicien spécialisé en fonction des observations sur site, des différentes lithologies rencontrées et des éventuels indices organoleptiques suspects.

Des mesures *in situ* pour les composés volatils, à l'aide d'un détecteur PID, ont été réalisées au droit de la zone d'étude lors de la campagne d'investigations, sur chaque échantillon prélevé (permettant la mesure de la concentration globale en composés organiques photo-ionisables).

Les échantillons ont été placés dans des caissons réfrigérés et envoyés les 19 et 20 juin 2023 au laboratoire (réceptionnés les 20 et 21 juin 2023) dans le respect des conditions normatives de conservation (température comprise entre 2 et 6°C, échantillons maintenus dans l'obscurité, délais d'expédition inférieurs à 24h...) afin de réduire autant que possible l'éventualité d'une modification chimique ou biologique avant l'analyse et permettant ainsi d'assurer la validité des résultats.

L'ensemble des informations détaillées concernant les prélèvements, échantillonnages, mesures et analyses effectués sur les sols est présenté dans les fiches de terrain en annexe 7.

Les analyses chimiques ont été réalisées par un laboratoire agréé (AGROLAB) possédant les accréditations reconnues COFRAC et agréments du MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) nécessaires à leur réalisation.

Les certificats d'analyses du laboratoire pour les sols sont fournis en annexe 8.



7.2. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ISSUES DE LA RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS DE SOL

Les sondages de sol ont mis en évidence des lithologies très différentes. Les différentes lithologies observées sont reprises dans les fiches de prélèvements en annexe 7.

Des indices organoleptiques suspects (fortes odeurs d'hydrocarbures) ont été relevés lors de la réalisation des sondages T1 à T4, T6 et T7.

Mesure des composés volatils au PID :

D'une manière générale, les mesures de terrain réalisées sur le milieu sol ont montré la présence de concentrations en composés volatils (entre 1 et 60 ppm) sur les échantillons prélevés sur les sondages T1, T2, T3, T4 et T5.

La synthèse des observations est présentée dans les fiches de prélèvements des sols en annexe 7.

L'ensemble des éléments descriptifs relatifs aux investigations sont présentés dans l'annexe 6

Le tableau ci-dessous synthétise l'élaboration et la justification de la stratégie d'investigations, d'échantillonnage et analytique.





Milieu retenu	Localisation ancienne/ actuelle	Source	Polluant associé	Contrainte / Observations	Mesure associée	Projet	Sondage	Profondeur effective	Paramètres recherchés	Objectif	
	Atelier de mécanique (ancien S8)	Cuves enterrées, traceur de clim	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX	-	-			T1	5 m	8 métaux lourds / HCT / HAP / BTEX 5 m / COHV + cyanures + pack ISDI	
	Atelier de mécanique (ancien S1)	Cuves enterrées, fûts d'huiles, traceur de clim (Impact en HCT identifié par l'APAVE sur S1)		-	-		T2 T3	3 m	HAP / HCT / BTEX	Prélèvement de sol au droit des anciens sondages ayant mis en évidence des teneurs notables en HCT et des activités potentiellement polluantes/sources potentielles de pollution identifiées, pour caractérisation des	
SOL	Aire de lavage (ancien S9 / S10 / S11)	Fûts d'huiles, cuve à huile aérienne, déchets, hydrocarbures flottants, traceur de clim (Impact en HCT identifié par l'APAVE sur S6)	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX / COHV	-	-	Construction de bâtiments de logements sur 1 ou 2 niveaux de sous-sol et création d'espaces extérieurs T5 6 m T8 5 m	Т6	7 m	te H 8 métaux lourds /		
	Ancien banc de mécanique (niveau haut, ancien S5)	-	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX	-	-		T4	7 m			
	Stationnements / cuve à huile aérienne (niveau haut, ancien S3/ S4)	Cuve à huile aérienne	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX	-	-		6 m	HCT / HAP / BTEX / COHV + cyanures + pack ISDI	terres restant en place ou éventuellement évacuées dans le cadre du projet		
	Jardin (parcelle AP1077)	-	-	-	-		Т8	5 m		d'aménagement	
	Logements (parcelle AP1077)	-	-	-	-		T7	5 m			

S / T : Sondage

Tableau 1 : Stratégie d'investigation sur les sols au droit de la zone d'étude





Milieu retenu	Localisation ancienne/ actuelle	Source	Polluant associé	Contrainte / Observations	Mesure associée	Projet	Ouvrage	Profondeur effective	Paramètres recherchés	Objectif
EAU SOUTERRAINE	Atelier de mécanique (ancien S8)	Cuves enterrées, traceur de clim	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX	-	-		PZ1	9 m	8 métaux lourds / HCT / HAP / BTEX / COHV	Prélèvement d'eaux souterraines au droit de la zone d'étude afin de déterminer un éventuel impact de ce milieu par les pollutions mises en évidence par les études antérieures et au droit du projet pour caractérisation de la qualité de la nappe
	Atelier de mécanique (ancien S8)	Cuves enterrées, traceur de clim	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX	- Nappe à 3,7 m de profondeur	-	Construction de bâtiments de logements sur 1	e Pa1	2 m	TPH + mercure	Prélèvement de gaz de sol au droit des anciens sondages ayant mis en évidence des impacts en HCT et des activités potentiellement polluantes/sources potentielles de pollution identifiées au droit du projet pour caractérisation de la qualité du milieu air
	Atelier de mécanique (ancien S8)	Cuves enterrées, traceur de clim	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX		Ouvrages raccourci	ou 2 niveaux de sous-sol et création d'espaces extérieurs	Pa2	3 m		
AIR	Atelier de mécanique (ancien S1)	Cuves enterrées, fûts d'huiles, traceur de clim (Impact en HCT identifié par l'APAVE sur S1)	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX		Ouvrages raccourcis et déplacer		Pa3	3 m		
	Aire de lavage (ancien S9 / S10 / S11)	Fûts d'huiles, cuve à huile aérienne, déchets, hydrocarbures flottants, traceur de clim (Impact en HCT identifié par l'APAVE sur S6)	Métaux lourds / HAP / HCT / BTEX / COHV		Ouvrage raccourci		Pa4	2 m		

Pz : Piézomètre Pa : Piézair

Tableau 2 : Stratégie d'investigation sur les gaz de sol et les eaux souterraines au droit de la zone d'étude



8. PRÉLÈVEMENTS, MESURES, OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES EAUX SOUTERRAINES (CODE A210)

Cette prestation vise à réaliser des prélèvements, mesures, observations et/ou analyses du milieu eaux souterraines (code A210) selon les règles de l'art et/ou document normatifs existants, sur la base du programme de prélèvement défini par la prestation A130, ainsi qu'à mettre en œuvre les modalités prédéfinies avec le laboratoire pour le conditionnement, le stockage et le transport des échantillons de sol vers le site de réalisation des analyses.

8.1. RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS

L'intervention sur site s'est déroulée le 20 juin 2023 pour l'installation du piézomètre (PZ1).

Le prélèvement au sein du piézomètre a été réalisé par monsieur W. KONE (technicien spécialisé sites et sols pollués SOLPOL), le 28 juin 2023, dans le respect de la norme NF X 31-615 de décembre 2017, relative aux prélèvements d'eaux souterraines pour analyses et du plan d'échantillonnage spécifique à l'étude élaboré par monsieur A. REVERSAT (ingénieur d'études SOLPOL).

8.1.1. Identification et localisation des lieux de prélèvement des eaux souterraines

Les investigations de terrain ont compris la mise en place d'1 piézomètre, selon un échantillonnage sur avis d'expert.

Aucun écart par rapport au plan d'implantation prévisionnel n'a été observé.

L'implantation effective du piézomètre est disponible en annexe 1.

La géolocalisation du piézomètre et la photographie du point de prélèvement et de son environnement sont présentés dans la fiche de terrain en annexe 11.

8.1.2. Description des méthodologies de prélèvements, mesures et analyses des eaux souterraines

Le piézomètre PZ1 a été descendu à 9 m de profondeur maximum afin d'obtenir des informations sur la qualité de la nappe d'eau souterraine.

Aucun écart par rapport aux profondeurs prévisionnelles (Cf. tableau 1) n'a été observé.

Préalablement à la purge et au prélèvement des eaux souterraines, le technicien spécialisé a procédé au relevé du niveau statique et à la vérification de l'éventuelle présence d'une phase flottante. La purge des piézomètres a été réalisée selon les règles de l'art, elle a permis de relever les informations concernant le pH, la conductivité, la température et les indices organoleptiques suspects. Ces

SOLPOL Conseil, Ingenierie des sites et sols pollués

informations ont été renseignées sur la fiche de terrain en annexe 11. Le prélèvement des échantillons d'eau souterraine a ensuite été réalisé à l'aide de bailers à usage unique.

Un prélèvement d'eau souterraine (1 par piézomètre) a ainsi été réalisé par le technicien spécialisé en fonction des observations sur site et des éventuels indices organoleptiques suspects.

Des mesures *in situ* pour les paramètre physico-chimique, à l'aide d'une sonde multi-paramètres, ont été réalisées au droit de la zone d'étude lors de la campagne d'investigations, sur chaque échantillon prélevé.

Les échantillons d'eaux souterraines ont été conditionnés dans des flacons adaptés en verre ou en polyéthylène, de contenances variant entre 100 et 500 ml, adaptés aux matériaux prélevés et aux substances recherchées, fournis par le laboratoire.

Chaque flaconnage a été renseigné de manière lisible indiquant le lieu de prélèvement, le numéro de piézomètre et la date d'échantillonnage. Il est également pourvu d'un code barre unique dont une copie détachable adhésive a été apposée systématiquement sur la fiche de terrain afin d'assurer la traçabilité de l'échantillon du prélèvement jusqu'à l'analyse et la restitution des résultats.

Les échantillons ont été placés dans des caissons réfrigérés et envoyés le 28 juin 2023 au laboratoire (réceptionnés le 29 juin 2023) dans le respect des conditions normatives de conservation (température comprise entre 2 et 6°C, échantillons maintenus dans l'obscurité, conservation dans un réfrigérateur avant date d'envoi...) afin de réduire autant que possible l'éventualité d'une modification chimique ou biologique avant l'analyse et permettant ainsi d'assurer la validité des résultats.

Les quantités d'analyses pour les différents paramètres recherchés pour chacun des prélèvements et prévues au programme (Cf. Tableau 2) ont été réparties entre les piézomètres en fonction des observations retranscrites lors de la réalisation de l'échantillonnage et des objectifs de l'étude.

Aucun écart par rapport au plan prévisionnel d'échantillonnage et au programme d'analyses n'a été observé.

L'ensemble des informations détaillées concernant les prélèvements, échantillonnages, mesures et analyses effectués est présenté dans les fiches de terrain en annexe 11.

Les analyses chimiques ont été réalisées par un laboratoire agréé (AGROLAB) possédant les accréditations reconnues COFRAC et agréments du MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) nécessaires à leur réalisation.

Les certificats d'analyses du laboratoire pour les eaux souterraines sont fournis en annexe 12.



8.2. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ISSUES DE LA RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS DES EAUX SOUTERRAINES

La profondeur et le niveau d'eau relevé par le technicien SOLPOL dans le piézomètre, le 28 juin 2023 lors de la campagne d'investigations sur les eaux souterraines, sont décrits dans le tableau suivant reprenant les caractéristiques des ouvrages.

Ouvrage	Altitude	Profondeur initiale	Profondeur mesurée	Niveau crépiné	Repère	Nappe/ TN	Nappe NGF
PZ1	+ 52,5 m NGF	9 m	5,8 m/TN	3 – 9 m	Bouche à clef	3,7 m	48,80 m NGF

Tableau 3 : Profondeur et niveau d'eau relevé au sein du piézomètre lors de la campagne d'investigation sur les eaux souterraines (juin 2023)

A ce stade, il n'est pas possible de déterminer l'écoulement général de la nappe se trouvant au droit du site avec un seul piézomètre.

De fortes odeurs d'hydrocarbures ont été identifiées lors de la réalisation du piézomètre (à partir de 4 m de profondeur) et au cours du prélèvement d'eaux souterraines. Cependant, aucun produit flottant ou surnageant n'a été identifié et les eaux sont de teinte beige.

La synthèse des observations et mesures de terrain est présentée dans les fiches de prélèvements des eaux souterraines en annexe 11.

Aucun problème, difficulté et/ou anomalie lors de la réalisation de la campagne d'investigations n'a été rencontré, aucun écart n'a été constaté par rapport au programme prévisionnel.

8.3. MODALITES DE REBOUCHAGE DES PIEZOMETRES

Les ouvrages seront conservés jusqu'à réalisation des travaux/terrassements sur site.



9. PRÉLÈVEMENTS, MESURES, OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES GAZ DE SOLS (CODE A230)

Cette prestation vise à réaliser des prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur le milieu gaz de sol (code A230) selon les règles de l'art et/ou documents normatifs existants, sur la base du programme de prélèvement défini, ainsi qu'à mettre en œuvre les modalités prédéfinies avec le laboratoire pour le conditionnement, le stockage et le transport des échantillons de gaz de sol vers le site de réalisation des analyses.

9.1. REALISATION DES OUVRAGES ET DES PRELEVEMENTS

L'intervention sur site pour l'installation des ouvrages s'est déroulée les 19 et 20 juin 2023 pour l'installation des 4 piézairs (Pa1 à Pa4).

Les prélèvements ont été réalisés par monsieur W. KONE (technicien spécialisé sites et sols pollués SOLPOL) le 28 juin 2023, dans le respect de la norme NF ISO 18400-204 de juillet 2017, relative aux prélèvements de gaz de sol pour analyses et du plan d'échantillonnage spécifique à l'étude élaboré par monsieur A. REVERSAT (ingénieur d'études SOLPOL).

9.1.1. Identification et localisation des lieux de prélèvement de gaz de sol

Les investigations de terrain ont compris la réalisation de l'ensemble des 4 piézairs prévus au programme, selon un échantillonnage sur avis d'expert.

La synthèse des écarts par rapport au plan d'implantation prévisionnel est présentée en tableau 5 ciaprès.

L'implantation effective des piézairs, réalisée sur le site lors de la campagne d'investigations est reportée en annexe 1.

La géolocalisation de chaque piézair et la photographie du point de prélèvement et de son environnement sont présentés dans la fiche de terrain en annexe 9.

9.1.2. Description des méthodologies de prélèvements, mesures et analyses de gaz de sol

La synthèse des écarts par rapport au plan d'implantation prévisionnel est présentée en tableau 5 ciaprès.

Préalablement à la purge et au prélèvement de gaz de sol, le technicien spécialisé a procédé à la mesure de la concentration globale en composés organiques photo-ionisables (résultats semi-quantitatifs pour l'ensemble des COV ionisables dans les gaz du sol), afin d'obtenir une première

appréciation immédiate de la situation et ainsi pouvoir définir le temps de prélèvements au droit de chaque piézair pour chaque échantillon prélevé, conformément au protocole interne à SOLPOL.

Au total, 4 prélèvements de gaz de sol ont ainsi été réalisés par le technicien spécialisé lors de la campagne menée sur les gaz du sol. Pour chaque prélèvement la couche de mesure et la couche de

contrôle ont été analysées.

Les échantillons de gaz de sol ont été conditionnés sur des supports de charbon actif, adaptés au

milieu prélevé et aux substances recherchées, fournis par le laboratoire.

Chaque support a été renseigné de manière lisible indiquant, le numéro du piézair et la date d'échantillonnage. Il est également pourvu d'un code barre unique dont une copie détachable adhésive a été apposée systématiquement sur la fiche de terrain afin d'assurer la traçabilité de l'échantillon du

prélèvement jusqu'à l'analyse et la restitution des résultats.

Les échantillons ont été placés dans un caisson réfrigéré et envoyés le 28 juin 2023 au laboratoire (réceptionnés le 29 juin 2023) dans le respect des conditions normatives de conservation (température comprise entre 2 et 6°C, échantillons maintenus dans l'obscurité, délais d'expédition inférieurs à 24h ...) afin de réduire autant que possible l'éventualité d'une modification chimique ou

biologique avant l'analyse et permettant ainsi d'assurer la validité des résultats.

Les quantités d'analyses pour les différents paramètres recherchés pour chacun des prélèvements et

prévues au programme ont été respectées dans le cadre des objectifs de l'étude.

Aucun écart par rapport au plan prévisionnel d'échantillonnage et au programme d'analyses n'a été

observé.

L'ensemble des informations détaillées concernant les prélèvements, échantillonnages, mesures et

analyses effectués sur les gaz de sol est présenté dans les fiches de terrain en annexe 9.

Les analyses chimiques ont été réalisées par un laboratoire agréé (AGROLAB) possédant les accréditations reconnues COFRAC et agréments du MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement

Durable et de l'Énergie) nécessaires à leur réalisation.

Les certificats d'analyses du laboratoire pour les gaz de sol sont fournis en annexe 10.

Rapport nº 230384 Pièce 1 v1 - Août 2023 **Étude environnementale** – RUEIL MALMAISON (92) Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR



9.2. SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET ECARTS ISSUES DE LA REALISATION DES PRELEVEMENTS DE GAZ DE SOL

Des mesures PID ont été réalisées le 28 juin 2023 au droit de chaque piézair avant purge et après purge. Le tableau suivant met en exergue les concentrations en substances volatiles obtenues :

Piézairs	PG1	PG2	PG3	PG4
Profondeur	2 m	3 m	2 m	2 m
Niveau crépiné	Entre 1 et 2 m	Entre 1 et 3 m	Entre 1 et 2 m	Entre 1 et 2 m
Localisation	Atelier / ancienne zone de dépotage / cuve à hydrocarbures enterrée proche T1 et PZ1	Atelier / ancienne zone de dépotage / cuve à hydrocarbures enterrée proche T1 et PZ1	Atelier / cuves à hydrocarbures enterrée proche de T2 et T3	Aire de lavage
Indices organoleptiques (odeurs d'hydrocarbures)	Présence	Présence	Présence	Présence
Valeurs PID avant purge	2,88 ppm	90 ppm	18 ppm	2 ppm
Valeurs PID après purge	2 ppm	88 ppm	2 ppm	2 ppm
Temps de prélèvement TPH	60 min	30 min	60 min	60 min
Temps de prélèvement mercure	60 min	60 min	60 min	60 min

Pa: Piézair

Tableau 4 : Localisation, caractéristiques techniques et synthèse des indices organoleptiques relevés au droit des piézairs

La synthèse des observations et mesures de terrain est présentée dans les fiches de prélèvements des gaz de sol en annexe 9.

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des éventuels problèmes, difficultés et/ou anomalies rencontrés lors de la réalisation de la campagne d'investigations ainsi que les écarts constatés par rapport au programme prévisionnel.



Sondage	Observations	Ecart au programme prévisionnel
Pa2	Présence d'échantillon humide à partir de 3,2 m de profondeur et nappe à 3,7 m	Piézairs arrêtés à 3 m au lieu des 4 m prévus initialement
Pa3	Présence d'échantillon humide à partir de 4 m de profondeur	Pour ne pas faire un ouvrage de même profondeur que le Pa4 et au même endroit, ce piézair a été déplacé vers T2 et T3 (impact en HCT identifié par l'APAVE).
		Piézair arrêté à 3 m au lieu des 4 m prévus initialement
Pa4	Présence d'échantillon humide à partir de 3,2 m de profondeur et nappe à 3,7 m	Piézair arrêté à 2 m au lieu des 7 m prévus initialement

Pa: Piézair

Tableau 5 : Synthèse des observations et écarts rencontrés sur le milieu gaz du sol

9.3. MODALITES DE REBOUCHAGE DES PIEZAIRS

Les ouvrages seront conservés jusqu'à réalisation des travaux/terrassements sur site.



10. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES INVESTIGATIONS (CODE A270)

10.1. RÉSULTATS ANALYTIQUES

10.1.1. Référentiels pour l'interprétation des données

En raison de l'absence d'autorisations d'accès en dehors du site et d'informations exhaustives sur le passif historique susceptible d'être à l'origine d'anomalies au voisinage de la zone d'étude, il n'a pas été réalisé d'échantillon témoin dans le cadre de cette campagne d'investigations. Les résultats issus des prélèvements sont ainsi mis en perspective avec les données issues des bases nationales et locales, afin de différencier la contribution du site de celle liée à son environnement.

Les résultats d'analyse sur le milieu sol ont été comparés aux valeurs de bruit de fond et aux référentiels existants en matière de sites et sols pollués, notamment :

- ♣ pour les métaux lourds : base ASPITET de l'INRA (Teneurs totales en éléments traces métalliques dans les sols, Denis BAIZE, 1997), puis la note CIRE Ile de France du 03 juillet 2006 définissant les teneurs à partir desquelles une étude de risques sanitaires doit être menée,
- pour les substances ne possédant aucune valeur de référence : constat d'absence/présence en référence à des teneurs inférieures ou supérieures aux limites de quantification du laboratoire,
- pour les terres excavées/évacuées d'un site : les critères de l'Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux critères et procédures d'admission dans les décharges de déchets inertes.

Les résultats d'analyse sur le milieu eau souterraine ont été comparés aux référentiels existants en matière de sites et sols pollués, à savoir :

- ♣ l'Article R1321-1 à R1321-68 du Code de la santé publique (2003) et Annexes I, II, III de l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant celui du 11 janvier 2007, relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1,
- en cas d'absence de valeurs de référence, aux valeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les résultats d'analyse sur le milieu gaz du sol ont été comparés aux limites de quantification du laboratoire. Ils seront intégrés aux calculs de risque de l'Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (pièce 2 du rapport).

Page 40



10.1.2. Synthèse des analyses en laboratoire

Le tableau synthétique des résultats d'analyses dans les sols est présenté en annexe 13.

Les certificats d'analyses du laboratoire pour les sols sont fournis en annexe 8.

Le tableau synthétique des résultats d'analyses dans les gaz de sol est présenté en annexe 14.

Les certificats d'analyses du laboratoire pour les gaz de sol sont fournis en annexe 10.

Le tableau synthétique des résultats d'analyses dans les eaux souterraines est présenté en annexe 15.

Les certificats d'analyses du laboratoire pour les eaux souterraines sont fournis en annexe 11.

VIS-A-VIS DES ENJEUX SANITAIRES

D'une manière générale, les analyses sur <u>le milieu sol</u> ont montré :

- ♣ la présence d'anomalies ponctuelles, en métaux lourds sur 1 des 14 échantillons analysés, entre 0,02 et 2 m de profondeur sur le sondages T8 avec des teneurs supérieures aux gammes de valeurs définie par la base ASPITET de l'INRA et/ou aux valeurs seuils présentées dans la note CIRE du 03 juillet 2006,
- ♣ la présence de teneurs notables en substances volatiles (naphtalène, BTEX, HCT C10-C12) et semivolatiles (HCT C12-C16) à différentes profondeurs entre 0,02 et 7 m de profondeur sur les sondages T1, T3 et T4.

L'absence de teneurs notables en PCB et COHV sur tous les échantillons analysés.

Les anomalies en métaux lourds sur le sondage T8 sont possiblement liées à la qualité médiocre des remblais présents en zones urbaines.

Les teneurs notables en substances volatiles (naphtalène HCTc10-C12) et semi-volatiles (HCTc12-C16) semblent liées aux activités potentiellement polluantes / sources potentielles de pollution présentent à proximité des sondages.

D'une manière générale, les analyses sur <u>les eaux souterraines</u> ont montré :

- La présence d'une concentration en HAP sur l'échantillon analysé, prélevé au droit du piézomètre PZ1, avec une teneur en benzo(a)pyrène (0,02 μg/l), supérieure à la limite de quantification du laboratoire (0,005 μg/l) et à la limite de qualité Annexe I de l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant celui du 11 janvier 2007 pour les eaux de consommation (0,01 μg/l),
- ♣ l'absence de concentration notable en métaux lourds, HCT, BTEX et COHV sur l'échantillon analysé au droit du piézomètre PZ1.

Page 41

SOLPOL Conseil, Ingenierie des sites et sols pollués

La teneur en benzo(a)pyrène est caractéristique d'une combustion incomplète et est souvent en lien avec des gaz d'échappements et/ou des huiles de vidange. Cette teneur semble donc être liée aux activités potentiellement polluantes / sources potentielles de pollution présentes à proximité des sondages.

D'une manière générale, les analyses sur <u>le milieu gaz de sol</u> ont montré :

- ♣ la présence de concentrations en hydrocarbures (TPH) sur 3 des 4 échantillons analysés, prélevés sur les piézairs Pa1, Pa3 et Pa4, avec des teneurs en :
 - Somme des fractions aliphatiques (entre 3,662 et 185,099 mg/m³) supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,27 mg/m³),
 - Somme des fractions aromatiques (entre 0,016 et 0,892 mg/m³) supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,0067 mg/m³).
- ♣ la présence de concentrations en BTEX, sur les 4 échantillons analysés, prélevés sur l'ensemble des piézairs, avec des teneurs en :
 - Benzène (0,142 mg/m³ au droit du Pa4), supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,007 mg/m³),
 - Ethylbenzène (0,040 mg/m³ au droit du Pa4), supérieure à la limite de quantification du laboratoire (0,013 mg/m³),
 - Toluène (respectivement 0,015 et 0,122 mg/m³ au droit des Pa3 et Pa4), supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,003 mg/m³),
 - Somme des xylènes (entre 0,014 et 0,271 mg/m³), supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,013 mg/m³).
- ♣ la présence de concentrations en COHV, sur 2 des 4 échantillons analysés, prélevés sur les piézairs Pa1 à Pa3, avec des teneurs en :
 - Trichloroéthylène (respectivement entre 0,021 et 0,109 mg/m³ au droit des Pa1 et Pa3), supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,007 mg/m³),
 - Tétrachloroéthylène (respectivement entre 0,110 et 0,092 mg/m³ au droit des Pa1 et Pa3), supérieures à la limite de quantification du laboratoire (0,027 mg/m³).
- ♣ la présence d'une concentration en mercure, sur 1 des 4 échantillons analysés, prélevé sur le piézair Pa4, avec une teneur 0,00026 mg/m³ supérieure à la limite de quantification du laboratoire (0,00013 mg/m³)

Les teneurs en substances volatiles (TPH, COHV, BTEX et mercure) semblent liées aux activités potentiellement polluantes / sources potentielles de pollution présentes à proximité des sondages.

L'impact en HCT identifié par l'APAVE au droit du sondage S1 entre 2 à 3 m de profondeur est ponctuel et délimité par les sondages T2 et T3. L'impact en HCT identifié par l'APAVE au droit du sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur sera évacué lors des terrassements prévus pour la réalisation du projet.



Saturation des échantillons :

<u>Extrait de la norme NF X43-267</u> : « Le prélèvement est considéré comme correct lorsque la quantité de polluant présente dans la deuxième zone du tube est inférieure à 5 % de celle déterminée dans la première ».

Dans notre cas, aucun dépassement n'a été observé en zone de contrôle au droit de l'ensemble des pièzairs.

VIS-A-VIS DES EVACUATIONS DE TERRES

- ♣ la présence d'un dépassement en HCT sur matière brute sur 1 des 26 échantillons analysés, prélevé entre 1 et 3 m de profondeur sur le sondage T3 avec une teneur (630 mg/kg) supérieure à la valeur seuil définie par l'arrêté du 12 décembre 2014 (500 mg/kg),
- ♣ la présence de dépassements en fluorures sur éluats sur 2 des 26 échantillons analysés, prélevés à différentes hauteurs entre 3 et 6 m de profondeur sur les sondages T4 et T5 avec des teneurs (respectivement 13 et 11 mg/kg) supérieures à la valeur seuil définie par l'arrêté du 12 décembre 2014 (10 mg/kg),
- des teneurs en HAP, BTEX, PCB sur matière brute, indice phénol, COT, 12 métaux lixiviables, chlorures, sulfates et fraction soluble sur éluats toutes inférieures aux valeurs seuils définies par l'arrêté du 12 décembre 2014, sur tous les échantillons analysés dans le cadre des évacuations de terres du site.

Le dépassement en HCT _{C10-C40} semble être en lien avec la présence de sources potentielles de pollution à proximité (cuve à hydrocarbures enterrées) et confirme les résultats obtenus par l'APAVE lors de l'étude antérieure.

Les dépassements en fluorures sur éluats peuvent être liés à des dépassements d'origine naturelle couramment observés dans les argiles et les marnes.

La synthèse cartographique des observations et concentrations détectées sur les sols est présentée en annexe 16.

Page 43



10.2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de projet de construction de bâtiments de logements sur un ou deux niveaux de soussol et de création d'espaces paysagers, sis 25 – 29 boulevard Richelieu à RUEIL MALMAISON (92), sur un site occupé par le garage Renault Rueil Malmaison - LS GROUP et des logements. Le diagnostic environnemental complémentaire réalisé sur les milieux sol, gaz de sol et eaux souterraines, conformément à la stratégie d'investigation déterminée au droit du site à l'étude, a permis de définir :

AU REGARD DE L'OCCUPATION ACTUELLE ET ANCIENNE

La présence d'activités potentiellement polluantes (garage d'entretien et de mécanique) et de sources potentielles de pollution (4 cuves à hydrocarbures enterrées, une ancienne zone de dépotage, 4 bancs de mécanique de véhicules (vidanges et entretien mécanique), fûts d'huiles de vidanges, une cuve aérienne (qui n'est plus en services) à huile de vidange d'une capacité de 1 500 L, une ancienne aire de lavage (séparateur à hydrocarbures), des hydrocarbures flottants dans la fosse de récupération d'eau de l'aire de lavage, des fûts d'huiles débouchés et fuyant dans l'aire de lavage, bacs de collecte de pièces automobiles, filtres à huiles, batteries et bidons, stockage de pneus usagés, une cuve à huile capacité de (encore utilisée) 1 500 L, des stations de recharge de climatisation qui fuient toutes un liquide jaune fluorescent (traceur pour gaz de climatisation)).

Pour les sols :

- La présence d'anomalies isolées en métaux lourds dans les terrains superficiels du site au droit de la zone d'étude jusqu'à 2 m de profondeur maximum localisées au droit du jardin actuel.
- ♣ La présence de teneurs notables en substances volatiles (naphtalène, BTEX et HCT_{C10-C12}) et semi-volatiles (HCT_{C12-C16}) jusqu'à 7 m de profondeur au droit de l'atelier du garage et des sources potentielles de pollution (cuves à hydrocarbures enterrées) à proximité.
- ♣ L'absence de teneurs retenues en PCB, HAP (hors volatils) et COHV au droit de la zone d'étude.

Pour les eaux souterraines :

La présence d'une concentration notable en HAP (benzo(a)pyrène), sur le piézomètre avec une concentration supérieure à la limite de qualité Annexe I de l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant celui du 11 janvier 2007 pour les eaux de consommation.

Page 44



Pour les gaz de sol :

- ♣ La présence dans les gaz de sol, de concentrations notables en BTEX, au droit des piézairs Pa1 à Pa4.
- ♣ La présence dans les gaz de sol, de concentrations notables en TPH, au droit des piézairs Pa1, Pa3 et Pa4.
- ♣ La présence dans les gaz de sol, de concentrations notables en COHV, au droit des piézairs Pa1 et Pa3.
- La présence dans les gaz de sol, d'une concentration notable en mercure, au droit du piézair Pa4.
- ♣ L'absence de concentration notable en naphtalène dans les gaz de sols au droit de la zone d'étude.

L'impact en HCT identifié par l'APAVE au droit du sondage S1 entre 2 à 3 m de profondeur est ponctuel et délimité par les sondages T2 et T3. L'impact en HCT identifié par l'APAVE au droit du sondage S6 entre 0 et 1 m de profondeur n'a pas été retrouvé dans les sondages réalisés à proximité.

AU REGARD DE L'OCCUPATION FUTURE

♣ Vis-à-vis des enjeux sanitaires :

Pour les sols :

- la présence d'anomalies en métaux lourds, dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des espaces extérieurs projetés, concernés par le sondage T8 uniquement,
- l'absence d'anomalie en métaux lourds, dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des futurs bâtiments avec un ou deux niveaux de soussol,
- la présence de teneurs notables en substances volatiles (naphtalène, BTEX et HCT_{C10-C12}) et semi-volatiles (HCT_{C12-C16}), dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit du futur bâtiment ouest pour l'hypothèse d'un niveau de soussol,
- o l'absence de teneurs retenues en substances volatiles (naphtalène et HCT_{C10-C12}) et semivolatiles (HCT_{C12-C16}), dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des futurs bâtiments **pour les hypothèses d'un** (uniquement bâtiment est) **et deux niveaux de sous-sol**,
- l'absence de teneurs notables en PCB et COHV, dans les terrains restant en place dans le cadre du projet d'aménagement, au droit des futurs bâtiments avec un ou deux niveaux de sous-sol.

SOLPOL Conseil, Ingenierie des sites et sols pollués

Pour les eaux souterraines :

La première nappe retrouvée au droit du site se situe à environ 3,7 m de profondeur. A ce stade, il n'est pas possible de déterminer le sens d'écoulement de cette dernière avec un seul

piézomètre.

La présence d'une concentration notable en HAP (**benzo(a)pyrène**), sur le piézomètre PZ1 avec une concentration supérieure à la limite de qualité Annexe I de l'Arrêté du 30 décembre 2022

modifiant celui du 11 janvier 2007 pour les eaux de consommation.

Pour les gaz de sol :

♣ la présence de concentrations en TPH, BTEX, COHV et mercure dans les gaz de sol, concernés par les piézairs Pa1 à Pa4, implantés au droit du futur bâtiment ouest sur un ou deux niveaux

de sous-sol.

Vis-à-vis des enjeux économiques liés aux excavations et évacuations de terres du site (création d'un

ou deux niveaux de sous-sol):

Pour les sols :

 $_{\odot}$ la présence d'indices organoleptiques suspects (fortes odeurs d'hydrocarbures sur les

sondages T1, T2, T3, T4 (entre 2 et 7 m de profondeur), T6 et T7) et des dépassements

en HCT sur matière brute et/ou fluorures sur éluats concernés par les sondages T3, T4 et

T5 pour les observations et analyses réalisées sur les sols à différentes hauteurs entre 1

et 6 m de profondeur, vis-à-vis des critères de l'arrêté du 12 décembre 2014, impliquant la gestion différenciée d'une partie des terres excavées vers des filières de stockages

adaptées,

o l'absence de dépassements vis-à-vis de l'arrêté du 12 décembre 2014, relatif aux critères

et procédures d'admission dans les décharges de déchets inertes, pour les observations et

analyses réalisées sur tous les autres échantillons sélectionnés pour l'ensemble des

paramètres de l'arrêté.

Les observations et résultats mis en évidence sont extrapolés à l'ensemble de la zone d'étude, au

regard du maillage des investigations réalisées (8 sondages complémentaires, 4 piézairs et 1

piézomètre répartis au droit des parcelles AP1077 et AP1078).

Le schéma conceptuel du site après réalisation des investigations est présenté en annexe 17.



10.3. RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent intègrent l'ensemble des observations et résultats d'analyses obtenus lors des différentes campagnes d'investigations (rapport de l'APAVE 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021).

MISE EN SECURITE DES CUVES

Selon les informations qui nous ont été transmises par M. LETOURNEUR et le GROUPE CEFIC, les cuves enterrées présentes au droit du garage ont été dégazées et inertées.

Lors des travaux d'aménagement, avant extraction des cuves aériennes, il sera nécessaire de réaliser le nettoyage et le dégazage de ces cuves. Un certificat de nettoyage / dégazage devra être fourni avant l'extraction. À l'issue de l'évacuation, le prestataire devra vous fournir un BSD des déchets hydrocarburés ainsi qu'un certificat de destruction des cuves.

Nous recommandons dans le cadre de l'extraction des cuves, le suivi des travaux en vue de :

- vérifier la bonne application des règles d'hygiène et sécurité,
- réaliser le constat de fond de fouille et un éventuel prélèvement de fond de fouille en cas de découverte d'impact.

ELIMINATION DES DECHETS

Concernant les déchets divers et/ou produits dangereux identifiés (huiles de vidanges, traceurs de climatisation...), ils devront être évacués ou éliminés par une entreprise spécialisée.

Les fuites identifiées au droit des fûts d'huiles et des stations de recharge de climatisation devront être contenues et les produits répandus sur le sol devront faire l'objet d'un retrait immédiat afin de stopper toute diffusion de la pollution dans les milieux potentiellement impactés.

CADRE REGLEMENATIRE DU SITE

Le site (parcelle AP1078) est enregistré dans la base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués (BASIAS), sous la référence *IDF9207016*. Il est enregistré sous le nom de « Malmaison (Garage de la) - Renault Minute, anc. Letourneur (Etablissements) » pour des activités de garages, ateliers, mécanique et soudure, commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage).

Au regard de l'activité toujours en cours sur la parcelle AP1078 et des informations obtenues dans le rapport de l'APAVE (rapport 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021), le site semble toujours faire l'objet d'un classement ICPE (Installations Classées Pour la Protection de

Page 47



l'environnement). Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les anciens exploitants et/ou l'actuel propriétaire du site déclarent une cessation d'activité auprès de la Préfecture.

Le site accueillant une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une ATTES devra être jointe au dossier d'instruction dans le cadre du dépôt de permis de construire ou d'aménager, conformément à l'article L.556-1 du code de l'environnement. Le maitre d'ouvrage à l'origine du changement d'usage doit faire établir, par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués, une attestation garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement affectant un site.

PRECAUTIONS SANITAIRES

Les métaux lourds mis en évidence dans les sols dans ce rapport et dans l'étude antérieure de l'APAVE, au droit des futurs espaces paysagers, présentent un risque potentiel, entre autres, dans le cas de contacts cutanés, d'ingestion de sol ou d'inhalation de poussières. Dans le cadre des aménagements, la création d'un recouvrement en surface (terre végétale ou remblais d'apport sains sur une épaisseur minimale de 30 cm au droit des espaces paysagers ou enrobé bitumineux au droit des voiries/parkings extérieurs) avec filet avertisseur à la base, permettra de s'affranchir de ce type de risques sanitaires.

Les teneurs en substances volatiles (naphtalène, BTEX et HCT c10-C12) et/ou semi-volatiles (HCT c12-C16) et/ou potentiellement volatiles (mercure) identifiées dans les sols et/ou dans les gaz de sol (hydrocarbures par spéciation TPH, BTEX-N, COHV et mercure), au droit des futurs bâtiments sur un ou deux niveaux de sous-sol, présentent un risque potentiel en cas d'inhalation de gaz du sol. Tout ou partie de ces terres restant en place selon le futur projet d'aménagement, il sera réalisé une interprétation quantitative des risques sanitaires liés à l'usage futur du site, par l'intermédiaire d'une Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) en utilisant les résultats de la campagne de prélèvement de gaz de sol réalisée par SOLPOL (pièce 2 du rapport).

Concernant les eaux souterraines, au regard de la teneur identifiée en HAP (benzo(a)pyrène), dans le cadre des aménagements, nous recommandons l'interdiction de mise en place de puits pour un usage quelconque au droit du site.

Au regard des observations et analyses effectuées sur les sols, nous n'avons aucune autre préconisation particulière concernant le projet d'aménagement tel qu'il nous a été présenté à ce jour (construction de bâtiments de logements sur un ou deux niveaux de sous-sol indépendants et au droit de l'emprise stricte des futurs bâtiments et création d'espaces paysagers (absence de plan des sous-sol)).



ÉVACUATION DES TERRES

Dans le cadre des excavations et évacuations de terres liées au projet d'aménagement, les observations et analyses effectuées sur les sols montrent, sur une partie des terres du site, des indices organoleptiques suspects (fortes odeurs d'hydrocarbures) et des dépassements en HCT sur matière brute et/ou fluorures sur éluats, à différentes hauteurs entre 0 et 7 m de profondeur, non conformes aux critères de l'arrêté du 12 décembre 2014 fixant les conditions d'acceptation des terres dans les Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

Hypothèse 1:

L'hypothèse de calculs suivante comprend la réalisation d'**un niveau de sous-sol** sous les deux bâtiments avec une côte finale à + 50 m NGF pour le bâtiment ouest et + 56 m NGF pour le bâtiment est (selon les hypothèses retenues en l'absence de plan de coupes transmis). Les terres excavées dans le cadre du projet seront orientées selon les filières suivantes :

	Filières	Volume en place (m³)	Volume ou masse selon la filière (m³f ou T)	Coût filière (€ HT)	Coût (€ HT)	Dont surcoût (€ HT)
віо	Filière de type « Biocentre »	1 065	1 918 T	80 € HT/T	153 400	125 700
ISDI	Installation de Stockage de Déchets Inertes	440	572 m ³ f	20 € HT/ m ³ f	11 400	-
	TOTAUX =	1 505 m³	-	-	164 800 € HT	125 700 € HT

m³f : m³ foisonné (coefficient de foisonnement utilisé : 1,3) T : tonne (densité utilisée : 1,8)

Tableau 6 : Tableau récapitulatifs des volumes et coûts par filière (réalisation d'un niveau de sous-sol)

Le coût global d'évacuation (pour le réalisation d'un niveau de sous-sol), de transport et d'enfouissement des 1 505 m³ de terres suivant les filières envisagées est ainsi estimé à environ 164 800 euros HT (dont 125 700 euros HT de surcoût), hors terrassement et chargement des camions sur site.



Hypothèse 2:

L'hypothèse de calculs suivante comprend la réalisation de **deux niveaux de sous-sol** sur les deux bâtiments avec une côte finale à + 47 m NGF pour le bâtiment ouest et + 53 m NGF pour le bâtiment est (selon les hypothèses retenues en l'absence de plan de coupes transmis). Les terres excavées dans le cadre du projet seront orientées selon les filières suivantes :

	Filières	Volume en place (m³)	Volume ou masse selon la filière (m³f ou T)	Coût filière (€ HT)	Coût (€ HT)	Dont surcoût (€ HT)
віо	Filière de type « Biocentre »	2 843	5 118 T	80 € HT/T	409 400	335 500
ISDI	Installation de Stockage de Déchets Inertes	1 662	2 160 m ³ f	20 € HT/ m³f	43 200	-
	TOTAUX =	4 505 m³	-	-	452 600 € HT	335 500 € HT

m³f : m³ foisonné (coefficient de foisonnement utilisé : 1,3) T : tonne (densité utilisée : 1,8)

Tableau 7 : Tableau récapitulatifs des volumes et coûts par filière (réalisation de deux niveaux de sous-sol)

Le coût global d'évacuation, de transport et d'enfouissement des 4 505 m³ de terres suivant les filières envisagées est ainsi estimé à environ 452 600 euros HT (dont 335 500 euros HT de surcoût), hors terrassement et chargement des camions sur site.

En cas de présence de macrodéchets dans les terrains du site, non identifiés dans le cadre de notre étude (sondages réalisés à la tarière mécanique), des dispositions devront être prises en compte (tri, criblage) afin de respecter les critères d'acceptation des exutoires envisagés (éventuels surcoûts).

La cartographie prévisionnelle de l'orientation des terres en filière spécialisée est présentée en annexe 18.

Il est à noter que les sondages de l'APAVE (rapport 21 910 LSO 08983 00 P indice 2 daté du 3 juin 2021) S1 et S6 ayant montré de dépassements en HCT sur matière brute ont été pris en compte et intégrés au maillage réalisé par SOLPOL au cours de ce présent rapport.



11. LIMITES

A ce stade de la méthodologie (prestations A100, A130, A200, A230 et A270), les contraintes potentielles pour l'usage futur du site sont signalées dans leur principe sans qu'aucune évaluation quantitative des risques sanitaires n'ait été réalisée (code A320).

Conformément à la norme NF X 31-620-2 de décembre 2021, l'étude environnementale (DIAG) ne permet pas la recherche d'objectifs de dépollution, ni l'étude technico-économique de solutions de réhabilitation éventuelle (prestation globale PG (Plan De Gestion)).

Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait être faite suite à une communication ou reproduction partielle ne saurait engager SOLPOL.

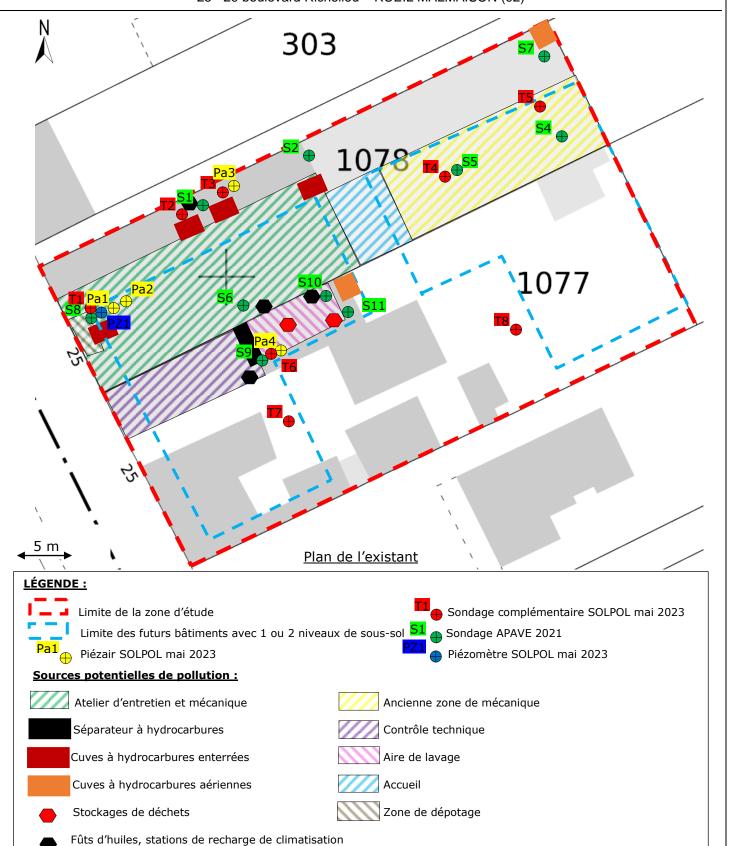
Toute modification du projet peut conduire à des remises en cause des prescriptions. Une nouvelle mission devra alors être confiée à SOLPOL afin de réadapter ces conclusions ou de valider par écrit le nouveau projet.



ANNEXE 1 : PLAN DE L'EXISTANT -	· PLAN DE PROJET - IMPLANTATION
DES SONDAGES ET DES OUVRAGES - S	SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

ANNEXE 1 : PLAN DE L'EXISTANT – IMPLANTATION DES SONDAGES/OUVRAGES – SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu – RUEIL MALMAISON (92)



- Allerand	N. St. Williams		
	CO	AL E	
		'Lr	
Conse	eil, Ingenierie d	des sites	et sols pollue

Aff. 2303	384_v1	Ind.	Date	Modifications	Établi	Vérifié	Approuvé
Éch.	graph.	Α	25/07/23	Rapport initial	AR	MG	MR
Folio	1/1						
Format	Word-A4						

Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE - M. ALAIN LETOURNEUR



ANNEXE 2:	COMPTE RENDU	U DE LA VISITE D	OU SITE

Fiche VISITE DE SITE



N° de dossier :	230384		Ingénieur d'étude	s: A.R					
Nature de la visite :	Nature de la visite : 1ère visite de site				15/06/	2023	Par :	A.	R
Tratare as la viene i	2ème visite			Date :	19/06/		- ''	W.KC	
1. LOCALISATION/IDI	ENTIFICATION	ON							
Commune :	Commune : RUEIL-MALMAISON				Départeme	nt :	9	2	
Désignation usuelle d	du site :	Garage + Logements	5		Parcelles ca	adastrées :	AP1077 et AP	1078	
Adresse :		25-29 boulevard Ric	helieu						
Carte Topographique Géoportail									
(Nom, éch Coordonnées LAN		our report des limites app	roximatives du site) :						
étendu :	MBERT II	X :	588801.48 m	Altitude	Y:		2430325.75 1	m	
Topographie général	e du site		En pente		noyenne du (NGF):		51.2 m		
Superficie approximative :		-	Hectares	1	614	m²			
			Typologie du	site /utilisation ac	ctuelle :				
□ Décharge		☑ Habitati	ons, loisirs, écoles	□ Commerce	es		Site réoccupe	é :	
□ Friche indu	ıstrielle	□ Docume	ents d'urbanisme	□ Agriculture		✓	Autres: G	 Barage	
2 Figure Industricité 2 Décurrents à dibanisme 2 Agriculture 2 Agricultu									
Conditions d'accés au site ☑ Site clôturé et surveillé ☐ Site non clôturé ou en mauvais état, ☐ Site clôturé mais non surveillé ☐ mais surveillé ☐ mais surveillé									
			Populations prése	entas sur la sita au	ı à provimitá				
☐ Aucune prés	ence	☐ Présence	occasionnelle		résence réguliè		Nombre de	personnes :	>100
		Тур	ologie des population	ıs présentes sur le	site ou à pr	oximité			
□	Travailleurs		☑	Adultes			☑ Personnes	sensibles (enfants	s)
2. ACTIVITES INDUST	TRIELLES P	RATIQUEES SUR I	E SITE						
			ser par ordre chronologique	d'apparition sur le site -	- Rubrique nome	enclature IC)			
1)			_	Période d'activité :					
2)			_	Période d'activité :					
3)			-	Période d'activité :					
4)			-	Période d'activité :					
3. ENVIRONNEMENT	DU SITE	Rayon de visite autou	r du site = 50 m						
□ Agricole/ F	orestica		rcial			Etaki	iccomente a -	nsibles (créches	
☐ Agricole/ F	Olestiei	_ Proximit	é d'une zone (Natura 20 , ZICO)	000,	Б			es, parcs et jaro	
☑ Habitat ☑	Collectif	☑ Résidenti	el avec ou sans jardin	□ Dispersé					
		Dans la mesure du	possible, voire si les locau	x sont construits sur o	des vides sanit	aires, des so	ous-sols		
			REMA	RQUES GENERALES					

Visite de Site - SOLPOL

N° de dossier : 230384

Fiche VISITE DE SITE



4.1 BATIMENTS EXISTANTS

Nombre :	4	
	_	

Dénomination	Туре	Etat	Dimension	Utilisation	Accés
Garage	RDC	Bon	590 m²	Quotidienne	Privé
Pavillon + Bureaux	R + 1	Bon	150 m²	Quotidienne	Privé
Entrepôt vente de vehicules	R + 1	Bon	200 m²	Quotidienne	Privé
Pavillon	R + 1	Bon	100 m²	Quotidienne	Privé

4.2 SUPERSTRUCTURE(S) / OUVRAGES EXISTANTS

Nombre :	0

Dénomination	Туре	Etat	Dimension	Utilisation	Accés

4.3 STOCKAGE(S)EXISTANT(S)

Nombre :	4
NOTIBLE .	_

	-			
Nom/Localisation	Proche de T3	Proche de T1	Proche de T6	
Туре	Cuve	Cuve	Recupérateur d'huiles de vidage	
Conditionnement	-	-	-	
Confinement	Enterrée	Enterrée	Enterrée	
Volume - m3	-	-	-	
Etat	A l'abandon	A l'abandon	Moyen	
Substances/produits identifiés	Fioul	Fioul	Huiles	
Risques particuliers	probable pollution	probable pollution	probable pollution	

4.4 DEPOT(S) / DECHARGE(S) EXISTANT(S)

	•		
Dénomination			
Type déchets*	D.I.B		
Conditionnement	Aucun		
Confinement / Etanchéité	Aucun		
Volume - m3	-		
Accés	-		
Déchets identifiés	Pneus usagés		
Risques particuliers	-		
Stabilité du dépôt**	F		
Facteur aggravant***	-		

2/4

^{*} Typologie : D.I.S / D.I.B / Mélange

** N : Non - P : Potentiel - E : Evident, avec trois niveaux possibles : F(aible), M(oyen), E(levé)

Ex : topographie, rivière en pied de talus ...

N° de dossier : 230384

Fiche VISITE DE SITE



4.5 AUTRES CARACTERISTIQUES DU SITE

4.5 AUTRES CARACTERISTIQUES DU SITE						
Elément caractéristique			Risque(s	s) potentiel(s) associé(s)		
Remblais d'origine diverse sur le site						
Excavations, sapes de guerres						
Orifices (puits)						
Galeries enterrées						
Glissement de terrain	_					
Autres/préciser						
5. MILIEU(X) SUSCEPTIBLE(S) D'ETRE POLLUE(S)					
5.1 AIR	-,					
	0	No. F	a	Drácios I	and well and	
Existence de produits volatils / pulvérulents :	Oui 🗆				esquelles :	
Existence de source(s) d'émission gazeuses ou	de poussière	es, sur le si	ite ou à proximité Oui L	Non ☑		
FOR ALLY OUR PROPERTY FO						
5.2 EAUX SUPERFICIELLES						
Distance du site ou de la source au cours d'eau	le plus proch	ne:	m/km			
Estimation des débits du cours d'eau:			(préciser unité)			
Utilisation sensible du cours d'eau le plus proche		Non E				
Existence de rejets directs en provenance du sit	e: Oui 🛚	Non L	2			
Existence de rejets extérieurs :	Oui 🛘	Non 5	2			
Présence de signes de ruissellement superficiel	: Oui 🗆	Non E				
Présences de mares :	Oui 🛚	Non E	2			
Situation en zone d'inondation potentielle :	Oui 🛘	Non E	2			
5.3 EAUX SOUTERRAINES						
Existence d'une nappe souterraine sous le site :	Oui 🗹	Non E	☐ Ne sait pas ☐			
Nature de l'aquifère						
Estimation de la profondeur de la nappe:		7 m				
Utilisation sensible des eaux souterraines :	Oui 🗆	Non 5	2 - Nature :			
Distance du captage le plus proche :		-	m ou km			
Existence potentielle de circulations préférentiel	es vers la na	nna (failla		aauv aautamaina lithalaaia na	rmánhla II Oui 🗆 Nan 🗔	
					imeable). Our 🗖 Non 🖭	
Existence d'un recouvrement constituté de forme	ations gélogi	ques à fait	ole perméabilité : Oui 🛚	eaux souterrains, iltriologie pe Non ☑	meable). Our 🗖 Non 🛅	
		ques à fait	ole perméabilité : Oui 🛚		mieabie). Oui 🖬 Noii 🖻	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle :	ations gélogi	ques à fait	ole perméabilité : Oui 🛚		imeane). Our Li Non Li	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL	ations gélogi Oui □	ques à fait Non G	ole perméabilité : Oui 🔲		imeane). Our Li Non Li	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te	Oui erme :	ques à faib Non Б Oui ☑	ole perméabilité : Oui Non		imeane). Our Li Non Li	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta	Oui erme: tion):	ques à fait Non Б Oui ☑ Oui □	ole perméabilité : Oui Non Non	Non 🗵	imeane). Our Li Non Li	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te	Oui erme: tion):	ques à fait Non Б Oui ☑ Oui □	ole perméabilité : Oui Non Non		inleade). Our Li Non Li	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta	Oui erme: tion):	ques à fait Non E Oui ☑ Oui ☐ mbées at	ole perméabilité : Oui Non Non	Non 🗵	inleade). Our Li Non Li	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO	Oui Perme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non Non mosphériques):	Non ☑ Oui □ Non ☑		
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de	Oui Perme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	ole perméabilité : Oui Non Non	Non 🗵	Manifestations principales	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO	Oui Perme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non Non mosphériques):	Non ☑ Oui □ Non ☑		
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO	Oui Perme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non Non mosphériques):	Non ☑ Oui □ Non ☑		
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO	Oui Perme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non Non mosphériques):	Non ☑ Oui □ Non ☑		
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO	Oui Perme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non Non mosphériques):	Non ☑ Oui □ Non ☑		
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type	oui □ erme: tition): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui	Non	Non ☑ Oui □ Non ☑		
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de S.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui	oui cerme: tion): u site (retoi	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non	Non ☑ Oui □ Non ☑		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de Court de C	erme : tion) : u site (retor	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non	Non ☑ Oui □ Non ☑		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de Company de l'extérieur de Company de Co	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non 6 Non 6	ques à failt Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at	Non	Non ☑ Oui □ Non ☑		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de Court de Court de Pollution du sol à l'extérieur de Court de Cou	erme : tion) : u site (retor	Ques à failt Non 6 Oui 2 Oui □ mbées at	Non □ Non □ Imposphériques): uipement concerné caractéristique : caractéri	Oui Non 🗹		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de Court de Court de Pollution du sol à l'extérieur de Court de Cou	erme : tion) : u site (retor	Ques à failt Non 6 Oui 2 Oui □ mbées at	Non	Oui Non 🗹		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de Court de Court de Pollution du sol à l'extérieur de Court de Cou	erme : tition) : u site (retor	Ques à failt Non 6 Oui 2 Oui □ mbées at	Non □ Non □ Imposphériques): uipement concerné caractéristique : caractéri	Oui Non 🗹 Origine principale		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [Pollution des cols : Oui [erme : tition) : u site (retor	Ques à failt Non 6 Oui	Non	Oui Non 🗹 Origine principale		_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du S.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui E Pollution des eaux de surfaces : Oui E Pollution des sols : Oui E Présence de lagunes : Oui E Evaluation des impacts prévisibles	erme : tition) : u site (retoi DNSTATES Non 6 Non 6 Non 6 Non 6 Non 6 CRES PRIS	Ques à failt Non 6 Oui	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du sol	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non 6 Non 6 Non 6 Non 6 CRES PRIS	Ques à failt Non 6 Oui	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [MESU Mesures de confinement ou d'éva [Mesures de protection des eaux de [Mesures de protection des [Mesures de protection	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non 6 Non 6 Non 6 Non 6 CRES PRIS	Ques à failt Non 6 Oui	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	_
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [MESL] Evaluation des impacts prévisible: Mesures de confinement ou d'éva [Mesures de protection des eaux de [Mesures de protection des [Mesures de protection	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non 6 Non 6 Non 6 Non 6 Custion des es surface (ba outerraines	Ques à failt Non 6 Oui	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur du 5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [MESU Mesures de confinement ou d'éva [Mesures de protection des eaux de [Mesures de	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non 6 Non 6 Non 6 Non 6 Custion des es surface (ba outerraines	Ques à failt Non 6 Oui	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de S.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [MESU Mesures de confinement ou d'éva Mesures de protection des eaux de Mesures de protection des eaux de Mesures de restriction de l'usage Mesures de restriction de l'usage	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at S Ec 2 - C 2 - C 3 - C 5 - C 5 - C 5 - C 5 - C 5 - C 6 - C 7 - C 7 - C 7 - C 8 -	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de S.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [Présence de lagunes : Oui [Présence de lagunes : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Présence de lagunes : Oui [Présence de lagunes : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Présence de lagunes : O	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non E Non E Non E Non E RES PRIS s cuation des e surface (ba outerraines des sols CONCER	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui 1 mbées at S Ec 2 - C 2 - C 2 - C 3 - C 4 - C 4 - C 5 - C 5 - C 5 - C 6 - C 7 - C 8 -	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	
Existence d'un recouvrement constituté de form. Situation en zone d'inondation potentielle : 5.4 SOL Projet de requalification du site à court te Indice de pollution du sol du site (végéta Indices de pollution du sol à l'extérieur de S.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CO Date Type Pollution de l'atmosphère : Oui [Pollution des eaux de surfaces : Oui [Pollution des sols : Oui [Présence de lagunes : Oui [MESU Mesures de confinement ou d'éva Mesures de protection des eaux de Mesures de protection des eaux de Mesures de rotection des eaux de Mesures de rotection des eaux de Mesures de restriction de l'usage 5.6 CONNAISSANCE DE PLAINTES	erme : tion) : u site (retoi DNSTATES Non	ques à fait Non 6 Oui 2 Oui □ mbées at S Ec 1 - C 2 - C 2 - C 3 - C 3 - C NANT L' NANT L'	Non	Oui Non Origine principale	Manifestations principales	_

Visite de Site - SOLPOL

N°	de	dos	sier	: 23	0384

Fiche VISITE DE SITE

-		_		
	00	IF	20	1
	20	Lb	-()	L

6	DOCL	IMENTS	CONCERN	Ι ΤΝΔΕ	F SITE

1)		
2)		
3)		
4)		
5)		
6)		

7. PERSONNES RENCONTREES OU A RENCONTRER

NOM	ORGANISME	TELEPHONE	RENCONTREE LE (date)

8. PRECONISATIONS POUR UN CONTRÔLE DE LA QUALITE DES MILIEUX

élén s à tr	nents indispensables à la mise en place ou à l'utilisation d'ouvrages de contrôle des milieux n'ont pu être réunis, indiquer les lacunes, et le raiter en priorité lors des phases de diagnostic pour les combler.
	Rien à signaler
	ments recueillis à l'issue de la visite sont suffisants pour décider de l'implantation d'ouvrages de contrôle de la qualité des milieux, indique tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).
	tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).
	tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).
	tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).
	tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).
	tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).
	tiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).

10. MESURES DE MISE EN SECURITE A PRENDRE

ACTION	×	DEGRE D'URGENCE
Enlévement de fûts, bidons		
Excavation de terres		
Stabilisation de produits ou de sources (bassins, dépôts)		
Mise en œuvre d'un confnement		
Restrictions d'accés au site (clôture…)*Evacuation du site		
Création de réseau de surveillance des eaux souterraines		
Contrôle d'une source d'alimentation en eau potable		
Démolition de superstructures (bâtiments, réseaux aériens)		
Comblement de vides		
EN CAS DE NECESSITE, PREVENIR LES AUTORIT	ES PREFECTORALES ET I	MUNICIPALES



ANNEXE 3:		APHIES ISSUES		CITE DI	ICITE
HININEAE 3.	POULUGR	APRIES ISSUES	UE LA VI	SHEDU	

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu – RUEIL MALMAISON (92)

PARCELLE AP1078 - PARTIE BASSE - ATELIER



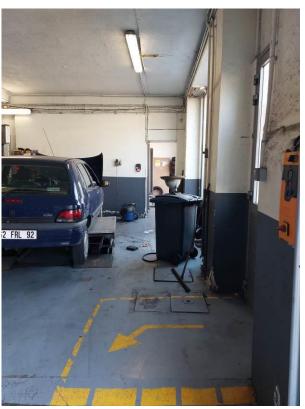
Entrée du garage, atelier de mécanique et accueil



Fût de collecte d'huiles de vidanges



Station de recharge de climatisation et fuite de traceur



Zone de dépotage, cuves à hydrocarbures enterrées



Aff. 23	0384_v1	Ind.	Date	Modifications	Etabli	Vérifié	Approuvé
Ech.	Graph	Α	27/07/23		AR	MG	MR
Folio	1/5						
Forma	t : Word						

Donneur d'ordre: SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu – RUEIL MALMAISON (92)

PARCELLE AP1078 - PARTIE BASSE - SALLE DE CONTRÔLE TECHNIQUE / AIRE DE LAVAGE



Salle du contrôle technique / aire de lavage



Aire de lavage et stockages de déchets



Produits flottant dans le bac de rétention d'eau de l'air de lavage



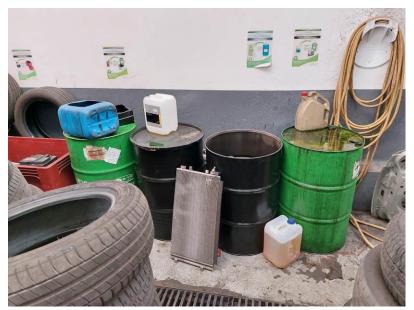
Fûts d'huiles et fuite dans l'air de lavage



Aff. 23	0384_v1	34_v1 Ind. Date Modifications		Etabli	Vérifié	Approuvé	
Ech.	Graph	Α	27/07/23		AR	MG	MR
Folio	2/5						
Forma	t : Word						

Donneur d'ordre: SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu - RUEIL MALMAISON (92)



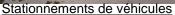
Fûts d'huiles, bacs de collectes et fuite dans l'air de lavage



Cuve à huiles aérienne (1 500L)

PARCELLE AP1078 - PARTIE HAUTE - STATIONNEMENTS DE VEHICULES ET ANCIENS ATELIER







Cuve à huile aérienne (1 500L)



Aff. 230	0384_v1	4_v1 Ind. Date Modifications		Etabli	Vérifié	Approuvé	
Ech.	Graph	Α	27/07/23		AR	MG	MR
Folio	3/5						
Forma	t : Word						
•			•	<u>-</u>	•		•

Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu – RUEIL MALMAISON (92)





Ancien emplacement d'un banc de mécanique

Archives

PARCELLE AP1077



Logements au sud



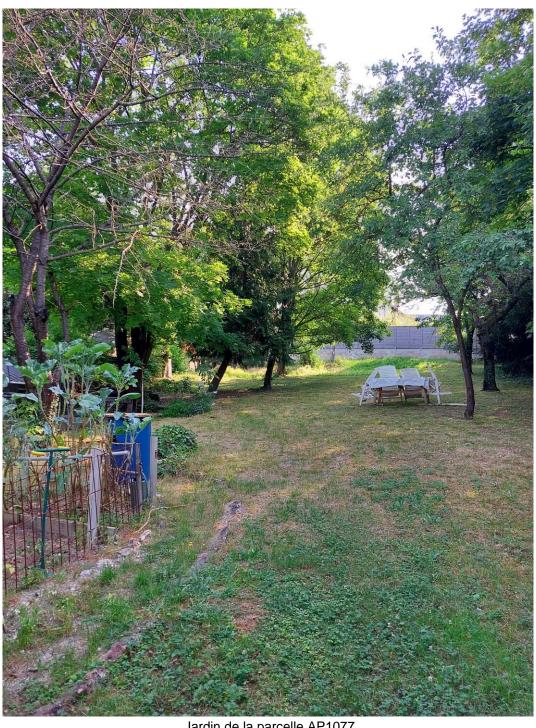
Bureau et espaces extérieurs



Aff. 230	0384_v1	Ind.	Date	ate Modifications		Vérifié	Approuvé
Ech.	Graph	Α	27/07/23		AR	MG	MR
Folio	4/5						
Forma	t : Word						

Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu - RUEIL MALMAISON (92)



Jardin de la parcelle AP1077



Aff. 230)384_v1	Ind.	Date	Modifications	Etabli	Vérifié	Approuvé
Ech.	Graph	Α	27/07/23		AR	MG	MR
Folio	5/5						
Format	: Word						

Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

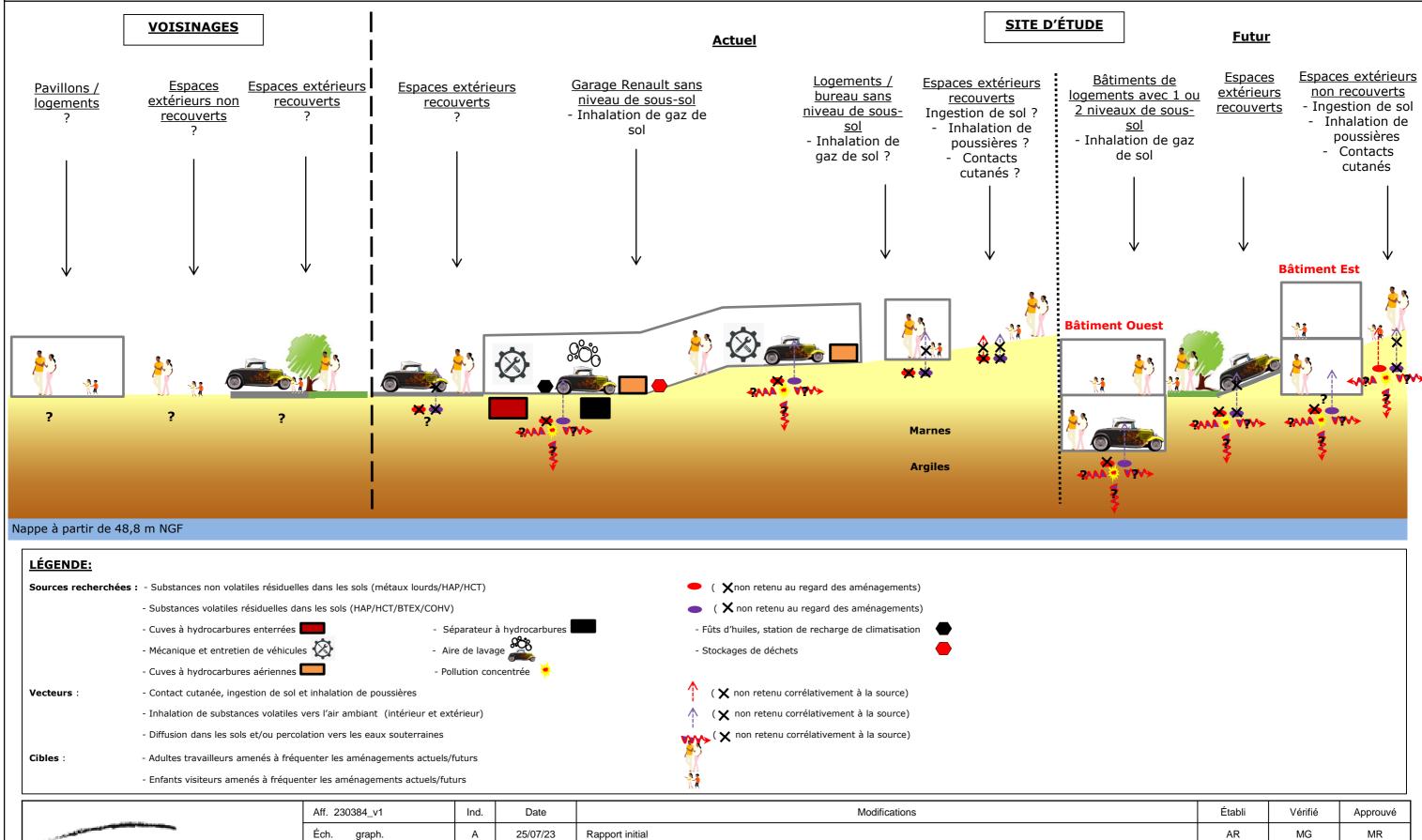


ANNEXE 4	: SCHEMA	CONCEPTUEL	PREREOI	JIS

ANNEXE 4 : SCHÉMA CONCEPTUEL - PREREQUIS

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS

25 - 29 boulevard Richelieu - RUEIL MALMAISON (92)





Aff. 230384_v1	Ind.	Date	Modifications		Vérifié	Approuvé			
Éch. graph.	n. graph. A 25/07/23 Rapport initial		AR	MG	MR				
Folio 1/1									
Format PowerPoint A3									
Donneur d'ordre: SCI PERIPHE	Donneur d'ordre: SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR								



Annexe : Limites de quantification et méthodes analytiques - Normes analytiques relatives au milieu sol



Code Sandre: code de la substance dans le référentiel SANDRE (Service d'administration national des données et référentiels sur l'eau et d'homogénéiser les données échangées entre les différents acteurs.

Famille chimique : groupe de classe de la substance selon le référentiel SANDRE.

En cas de révision des normes citées, les nouvelles dispositions sont applicables dans le délai de neuf mois suivant la publication.

Méthodes possibles : protocole d'analyse ou norme proposée en l'absence de normes mentionnant la substance à analyser.

Famille chimique	Substance	Code Sandre	Normes pour le prétraitement de l'échantillon	Norme pour la mise en solution et/ou l'analyse	LQ	Unité	Commentaires
	Matière sèche (MS)	1307	NF EN 16179	NF ISO 11465 ou NF EN 15934	/	%	
Autres éléments minéraux	Cyanures totaux	1390	NF EN 16179	NF EN ISO 17380	1	mg/kg de MS	
	Benzène	1114	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,05	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Éthylbenzène	1497	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
Benzène et dérivés	Toluène	1278	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Xylène ortho	1292	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Xylènes méta + para	2925	NF EN 16179 § 5.5	<u>NF EN ISO 22155</u>	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en fiacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	1,1,1-Trichloroéthane	1284	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en fiacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	1,2-Dichloroéthane	1161	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en fiacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	1,2-Dichloroéthylène	1163	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Chlorure de vinyle	1753	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
COHV, solvants chlorés, fréons	Dichlorométhane	1168	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 2215S), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Tétrachloroéthylène (PCE)	1272	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,2	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Tétrachlorométhane	1276	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Trichloréthylène (TCE)	1286	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Trichlorométhane (chloroforme)	1135	NF EN 16179 § 5.5	NF EN ISO 22155	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2 de la norme NF EN ISO 22155), le laboratoire doit ajouter un traceur. Le laboratoire doit réaliser un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Acénaphtène	1453	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Acénaphtylène	1622	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Anthracène	1458	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Benzo[a]anthracène	1082	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Benzo[a]pyrène	1115	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Benzo[b]fluoranthène	5250	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Benzo[g,h,i]pérylène	1118	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
HAP (Hydrocarbures aromatiques	Benzo[k]fluoranthène	1117	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
polycycliques, pyrolytiques et dérivés)	Chrysène	1476	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Dibenzo[a,h]anthracène	1621	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Fluoranthène	1191	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Fluorène	1623	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Indéno]1,2,3-cd]pyrène	1204	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Naphtalène	1517	NF EN 16179 § 5.5	<u>NF EN ISO 22155</u>	0,1	mg/kg de MS	Pour le prélèvement en flacon prérempli de méthanol (§ 6.2), il est recommandé que le laboratoire ajoute un traceur. Il est également recommandé que le laboratoire réalise un blanc laboratoire tous les 15 échantillons au minimum.
	Phénanthrène	1524	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
	Pyrène	1537	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16181 ou NF ISO 18287	0,1	mg/kg de MS	
Hydrocarbures et indices liés	HCT C10-C40	3319	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN ISO 16703 ; XP CEN ISO/TS 16558-2	20	mg/kg de MS	Séparation en fractions aliphatiques et aromatiques (selon XP CEN ISO/TS 16558-2 § 9.2.2) uniquement si mentionnée par le demandeur.

Annexe : Limites de quantification et méthodes analytiques -Normes analytiques relatives au milieu sol



Famille chimique	Substance	Code	Normes pour le prétraitement de	Norme pour la mise en solution et/ou	LQ	Unité	Commentaires
Tarrine crimique	Substance	Sandre	l'échantillon	l'analyse		Office	Commentanes
	Antimoine	1376	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	Arsenic	1369	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP : privilégier NF EN 16174.
	Baryum	1396	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	Cadmium	1388	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	0,4	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	Chrome	1389	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
Métaux et métalloïdes	Cuivre	1392	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
Metaux et metalloides	Mercure	1387	NF EN 16179	NF EN 16174 ou méthode par pyrolyse- amalgamation- absorption atomique (suivant par exemple EPA 7473).	0,1	mg/kg de MS	
	Molybdène	1395	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	Nickel	1386	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	1	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	Plomb	1382	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	10	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	Sélénium	1385	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174)	5	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174
	Zinc	1383	NF EN 16179	Mise en solution à l'eau régale (NF EN 16174) ou par attaque « totale » (NF ISO 14869-1)	10	mg/kg de MS	Contexte SSP: privilégier NF EN 16174.
	PCB 28 2,4,4'- Trichlorobiphényle	1239	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	<u>NF EN 16167</u>	10	μg/kg de MS	
	PCB 52 2,2',5,5'- tetrachloro- 1,1'- Biphényle	1241	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	<u>NF EN 16167</u>	10	μg/kg de MS	
	PCB 101 2,2',4,5,5'- Pentachlorobiphényle	1241	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	<u>NF EN 16167</u>	10	μg/kg de MS	
PCB indicateurs	PCB 118 2,3',4,4',5- pentachlorobiphényle	1243	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	<u>NF EN 16167</u>	10	μg/kg de MS	
PCB indicateurs	PCB 138 2,2',3,4,4',4',5- Hexachlorobiphényle	1244	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	<u>NF EN 16167</u>	10	μg/kg de MS	
	PCB 153 2,2',4,4',5,5',- Hexachlorobiphényle	1245	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	NF EN 16167	10	μg/kg de MS	
	PCB 180 2,2',3,4,4',5,5'- heptachlorobiphényle	1246	NF EN 16179 § 5.6 ; séchage à l'air possible	<u>NF EN 16167</u>	10	μg/kg de MS	
	PCB 118 2,3',4,4',5- pentachlorobiphényle	1243	NF EN 16179 § 5.6	XP CEN/TS 16190	0,1	μg/kg de MS	



ANNEXE 6 ·	FLEMENTS	DESCRIPTIES	RELATIES AL	JX INVESTIGATIONS



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tableau des principales techniques de prélèvement d'échantillons

Méthodes	Avantages	Inconvénients				
Il convient de consulter ce tableau conjointement avec le Tableau 3 qui fournit des informations supplémentaires sur l'applicabilité des techniques d'excavation, de forage et d'échantillonnage des sols.						
Grattage d'une fine couche Peut être réalisé en grattant une fine couche (10 mm à 50 mm) dans la surface exposée à l'aide d'une petite pelle, d'une truelle, d'une spatule ou d'un outil similaire. Des prélèvements élémentaires peuvent être prélevés de la sorte à partir d'un certain nombre (par exemple 5 à 10) de carrés et combinés en un échantillon composite.	Permet l'échantillonnage de couches légèrement compactées, notamment des horizons organiques et un horizon A fin dans les zones forestières.					
Fosses et tranchées Peuvent être réalisées en creusant manuellement une excavation, ou en utilisant des engins mécaniques à roues ou à chenilles, selon les exigences de l'investigation. Pour des raisons de santé et de sécurité, il n'est pas permis de pénétrer dans les tranchées de reconnaissance, à moins que celles-ci n'aient été étayées. Un godet de largeur appropriée est choisi selon la profondeur à creuser; ce godet doit permettre une bonne visibilité de l'excavation, mais il doit limiter autant que possible la quantité de matériaux excavés.	Permet un examen détaillé des conditions du sol (en trois dimensions). Permet d'obtenir facilement des échantillons discrets (lorsque l'entrée est appropriée) et des échantillons en vrac. Opération rapide et peu onéreuse en cas de creusement manuel ; autrement, des de creusement manuel ; autrement, des machines sont disponibles. Applicables à une vaste gamme de conditions de sol. Peuvent être utilisées pour des travaux intégrés d'étude de contamination et de intégrés d'étude de contamination et de reconnaissance géotechnique. Les excavations (comprenant les faces séparées) et les matériaux excavés peuvent être photographiés. Il est de bonne pratique d'utiliser un identifiant indiquant la référence de la tranchée de reconnaissance, et également, une échelle, par exemple le personnel de l'organisation chargée de l'étude. L'utilisation d'un nuancier indiquant les couleurs standard peut s'avérer utile.	La profondeur d'investigation est limitée à la taille de la machine (en règle générale, 4,5 m environ). Cela peut entraîner de sérieux problèmes de sécurité. Le fait que les milieux soient exposés à l'air présente un risque de modifications des polluants et une perte des composés volatils. Ne conviennent pas pour l'échantillonnage sous l'eau et sous une nappe d'eau. Risque plus important de perturbation/ d'endommagement du site que par les trous de forage/trous de sondage. Il est nécessaire de veiller à s'assurer que la zone environnante n'est pas affectée par les déblais et que la remise en état du site ne laisse pas de contaminants exposés ou ne provoque pas un tassement de la surface de la zone de circulation. Peut générer plus de déchets à éliminer que le trous de forage. Il y a un risque plus important de libératior déversement de polluants dans l'air/l'eau. Il pourrait s'avérer nécessaire d'importer u matériau propre sur le site pour effectuer de travaux de remblayage pour garantir la de travaux de remblayage pour garantir la propret de la surface).				
Forage manuel à la tarière De nombreux modèles disponibles pour différents types de sols, de conditions et d'exigences d'échantillonnage. Les modèles recommandés prélèvent un échantillon de carottage.	Permet l'examen du profil du sol et la collecte à des profondeurs prédéfinies. Usage plus facile dans les sols sableux, c'est-à-dire là où il n'y a pas d'obstacles, tels que des pierres. Portatif et utile dans les endroits difficiles d'accès. Coûts d'utilisation limités.	En cas de présence d'obstacles tels que des pierres, seules des profondeurs limitées peuvent être atteintes. Facilité d'utilisation très dépendante du type de sol. Susceptible de provoquer une pollution croisée par des matériaux tombant dans le trou de tarière. Il est possible d'empêcher cela en utilisant un tubage en plastique. Possibilité d'obtenir uniquement des volumes d'échantillons plus réduits. Le matériel peut être physiquement difficile à manipuler. Les échantillons sont considérablement remaniés. Ne convient pas pour l'échantillonnage de composés volatils.				



Méthodes	Avantages	Inconvénients			
Réalisation de trous de forage à l'aide d'une tarière assistée Forage par rotation à l'aide d'une tarière à tige pleine.	Permet d'atteindre de plus grandes profondeurs que les tarières manuelles. Plus rapide que le forage manuel à la tarière pour les investigations à faible profondeur. Peut servir à installer des piézairs ou des piézomètres, si le trou reste ouvert après le retrait de la tarière.	Risque plus élevé de lésions physiques pour l'opérateur en raison du manque de protection et possibilité d'accrochage (dus à la présence d'obstacles). Il est nécessaire d'empêcher la pollution croisée des échantillons ainsi que la pollution due aux gaz d'échappement. L'échantillonnage n'est possible que si la tarière a été retirée et si le trou de forage reste ouvert. Ne convient pas pour l'échantillonnage de composés volatils.			
Réalisation de trous de forage à l'aide d'une tarière creuse Utilise une tarière hélicoïdale continue avec un axe central creux. Le retrait du trépan central et du bouchon permet à la tige de descendre pour l'échantillonnage.	Forme un trou totalement tubé, évitant ainsi les éventuels problèmes de pollution croisée qui se produisent avec les techniques par percussion à câble. Les échantillons de sol peuvent être prélevés à travers une tige creuse permettant une estimation exacte de la profondeur. Peut être utilisé pour l'installation de piézairs ou de piézomètres. Habituellement plus rapide qu'un forage par percussion à câble. Bonne capacité de récupération d'échantillons très grossiers (par exemple graves de terrasses fluviales) par rapport au forage par percussion à câble.	Examen visuel des couches moins aisé qu'avec les trous de forage par percussion à câble. Convient moins pour les trous de forage plus profonds que la technique par percussion à câble, sauf en cas d'utilisation de machine de forage. Ne convient pas pour l'échantillonnage de composés volatils. Difficultés pour mesurer les paramètres hydrodynamiques en particulier lorsque de l'eau est utilisée lors du forage.			
Échantillonnage par carottier à tube battu Composé d'un tube métallique creux (éventuellement avec un manchon en plastique) qui est foncé dans le sol au moyen d'un marteau hydraulique ou pneumatique.	Permet de récupérer des échantillons intacts continus du profil du sol complet. Une fois le trou creusé, divers appareils de mesure peuvent être installés. Présente moins de risques d'effets nocifs sur la santé et la sécurité et sur l'environnement en surface que les tranchées de reconnaissance et les trous de forage. Peut être utilisé soit pour un échantillonnage à faible profondeur, soit pour un échantillonnage à des profondeurs pouvant atteindre 10 m avec du matériel correctement dimensionné. Sensiblement plus rapide que le forage par percussion à câble. Portatif, peut donc être utilisé dans des zones d'accès difficile ou limité. Permet de prélever des échantillons d'eaux souterraines, car le sol n'est pas remanié. Permet l'installation de piézomètre en utilisant une crépine à fentes.	Opportunité limitée pour inspecter les couches. Les volumes des échantillons peuvent être relativement réduits, selon le diamètre du tube battu. Ne peut pas traverser les obstacles, par exemple des briques. Peut provoquer un colmatage des parois des trous dans certaines couches. Récupération médiocre des échantillons dans les matériaux granulaires non cohérents. Provoque une compression de certaines couches, par exemple la tourbe. Les trous ne sont pas tubés et pourraient ouvrir des voies de migration. Possibilité limitée d'échantillonnage de composés volatils. Difficultés pour mesurer les paramètres hydrodynamiques, en particulier lorsque de l'eau est utilisée lors du forage.			
Forage sonique / rotosonique Implique l'utilisation d'une énergie de haute fréquence qui cisaille et déplace les particules de sol. Deux types de machines sont en général disponibles : sonique et rotosonique. Le type «rotosonique» combine les fonctions du forage	Permet une récupération d'à peu près 100 % des carottes dans la plupart des conditions de sol. Un déroulement rapide du forage est possible. Permet de récupérer des échantillons intacts. L'injection de fluide n'est pas toujours nécessaire. Contrairement au forage sonique, le forage rotosonique permet de pénétrer dans tous les types de sols et également dans les roches dures, le béton et d'autres obstacles. Pourrait permettre l'échantillonnage pour	Certaines machines n'ont pas la capacité d'insérer un tubage, risquant ainsi de créer des voies de migration. Lors d'un forage à sec (sans injection de fluide), la chaleur produite par la tige de forage peut entraîner la perte de composés volatils. Ce risque peut être réduit en modifiant le procédé de forage. Le forage sonique dans les roches tendres peut provoquer une rupture induite par le forage des échantillons intacts, ce qui pourrait poser problème si une investigation intégrée (voir 7 2) était requise			

l'analyse des composés volatils contenus dans

une carotte.

les fonctions du forage

rotatif et du forage sonique dans la même

machine.

hydrodynamiques, en particulier lorsque de l'eau est utilisée lors du forage. Une injection de fluide durant le forage

Les sols secs peuvent être préjudiciables au

Difficultés pour mesurer les paramètres

(voir 7.2) était requise.

bon déroulement du sondage.

nécessite un confinement et une élimination.



Méthodes	Avantages	Inconvénients
Échantillonnage dynamique, échantillonnage par carottier à fenêtre, échantillonnage par carottier sans fenêtre,	Permet le prélèvement d'échantillons intacts continus. Peut être utilisé pour l'installation de piézairs ou piézomètres. Il existe des machines très compactes qui peuvent être utilisées à l'intérieur de	En règle générale, récupération médiocre dans les sables et les graves denses, les sables meubles sous la nappe d'eau et certains types de matériaux de remblayage. Profondeur de pénétration limitée par rapport aux autres méthodes de forage, notamment
échantillonnage par carottier à piston fermé Les tubes cylindriques en acier sont enfoncés dans le sol par battage à l'aide d'un marteau dans le sol par battage à l'aide d'un marteau à percussion. Les tubes en acier sont souvent munis d'étuis en plastique jetables. (Certaines machines d'échantillonnage par fonçage dynamique sont capables d'effectuer également des opérations	bâtiments ou lorsque l'espace est limité. Ne nécessite pas d'injection de fluide, réduisant ainsi le risque de pollution croisée et de production de déchets. Efficace pour retenir les composés volatils, en particulier dans les sols cohérents parce qu'un étui en plastique est utilisé et qu'un échantillon relativement intact peut être découpé dans une carotte extrudée. L'échantillonnage par carottier sans fenêtre peut être utilisé pour obtenir des échantillons destinés à l'analyse des composés volatils. Le tubage peut être inséré lorsque la machine a une puissance adéquate et d'un système de dépose.	pour les plus petites machines. S'il est utilisé, un marteau à impact est très bruyant. Pourrait s'avérer inadapté dans certains emplacements où le bruit pose problème. Ne peut pas pénétrer dans des roches dures ou des obstacles (sauf si la machine de forage a une double fonction de percussion et de rotation). Le battage ou les vibrations des tiges de forage peuvent entraîner un compactage des sédiments dans l'étui en plastique lors de l'échantillonnage. Difficultés pour mesurer les paramètres hydrodynamiques, en particulier lorsque de l'eau est utilisée lors du forage.
de forage rotatif). Réalisation de trous de forage par machine par percussion à câble Composée d'une tour de forage tripode avec un treuil entraîné par un moteur diesel. L'outil de découpage, qui réalise le trou de forage par percussion par gravité, est fixé au treuil par un câble en acier. Le tubage en acier peut être utilisé pour stabiliser le trou de forage.	Permet une profondeur de prélèvement plus importante que les tranchées de reconnaissance ou les forages à l'aide de tarières manuelles. Permet l'installation de piézomètres permanents. Capable de pénétrer dans la plupart des types de sols. Présente moins de risques d'effets nocifs pour l'environnement en surface que les tranchées de reconnaissance (il convient toutefois de noter qu'il y a des risques potentiels pour les eaux souterraines). Remaniement minimal de la surface. Permet le prélèvement d'échantillons intacts. Permet un échantillonnage intégré pour la pollution, un échantillonnage à des fins géotechniques et un échantillonnage de gaz/d'eau et l'installation piézomètres et de piézairs. Permet l'utilisation de techniques de forage propres pour la protection de l'aquifère. Ne convient pas habituellement pour l'échantillonnage destiné à analyser les composés volatils, mais des carottes de grand diamètre peuvent être scellées sur le terrain puis subdivisées en sous-échantillons au laboratoire dans des conditions contrôlées.	Plus chronophage que la réalisation de tranchées de reconnaissance et les tarières manuelles. Examen visuel moins aisé que pour les tranchées de reconnaissance. Les déchets provenant des trous de forage doivent être éliminés et peuvent provoquer une pollution de surface en cas de pollution des eaux souterraines ou des eaux. Accès limité pour les opérations d'échantillonnage discret. Volumes d'échantillons plus faibles que pour les tranchées de reconnaissance. Peut provoquer le remaniement des échantillons et donc la perte de polluants. Risque de pollution des formations aquifères sous-jacentes et des eaux souterraines s'écoulant sous les couches dans une formation aquifère, à moins qu'elle ne soit convenablement tubée (voir 7.2). Les échantillons d'eau stagnante peuvent subir une pollution croisée et peuvent donc ne pas être représentatifs des eaux souterraines (voir B.2.7, Application). Difficultés pour mesurer les paramètres hydrodynamiques, en particulier lorsque de l'eau est utilisée lors du forage.



Tableau d'applicabilité des techniques d'excavation, de forage et d'échantillonnage

					Antitude nour	le type de sol			Profondeur	
Désignation	Méthode	Méthode d'extraction des échantillons	Diamètre/ zone normale	Détail de profil de sol mm		Adaptée pour le type de sol	Appropriée au-dessous d'une nappe d'eau	Type d'échantill onnage possible	_	Commentaires
					Méthodes m	anuelles				
Tarière manuelle	Par rotation	À l'aide d'une tarière	50 mm à 100 mm	50	Roche dure Gravier non cohérent, pierres, gravats, blocs de matériaux Susceptible d'être difficile dans des matériaux de remblayage	Matériaux-	Non	Remanié	0 à 2,0	Échantillonnage jusqu'à 5,0 m possible dans un sol sableux fin Certains types de tarières peuvent être utilisés sous une nappe d'eau
Excavation manuelle	Par creuseme nt	À l'aide d'un outil de prélèvement	1 m × 1 m	10	Béton plein ou obstacle similaire	Tous types	Non	Remanié ou non remanié	0 à 1,5	Dans un sol instable, les parois latérales peuvent nécessiter un étaiement
				'	Excavations pa	r machines				
Tranchée de reconnaissance	Par creuseme nt	À l'aide d'outils de prélèvement	3 m à 4 m × 1 m	10	Roche dure Obstacles de grande taille	Tous les sols et matériaux de sols, y compris les matériaux de remblayage, sous réserve d'une stabilité du sol	Non	Remanié et non remanié	0 à 6	
					Outils de forag	e motorisés				
Tarière assistée	Par rotation	À l'aide d'une tarière	50 mm	50	Gravier non cohérent, pierres, gravats, blocs de matériaux	Argile, limon, sable cohérent et matériaux similaires	Non	Remanié	0,05 à 2,0	Échantillonnage jusqu'à 5,0 m possible dans un sol sableux fin
Tarière hélicoïdale continue	Forage par rotation à l'aide d'une tarière à tige pleine	Impossible	150 mm à 500 mm	300 à 500	Obstacles massifs et roche dure/ blocs rocheux	Tous les sols	Non	Aucun	0 à 20	Adapté pour passer à travers les couches supérieures étudiées
Tarière creuse	Forage par rotation	Tige du matériel d'échantillonn age	150 mm à 500 mm	50	Obstacles massifs et roche dure/blocs rocheux	Tous les sols	Oui	Remanié et non remanié	0 à 20	Tige centrale avec tarière in situ
Forage par impulsions/ sonde dynamique	Battage	Avec outil d'échantillonn age sur machine	50 mm à 100 mm	25	Roche dure Gravier non cohérent, pierres, gravats, blocs de matériaux Sables et graves très denses	Argile, limon, sable cohérent et matériaux similaires, selon la granularité et la cohérence	Oui	Remanié et non remanié	0,5 à 10	
Câble léger	Percussio n	À l'aide d'outils de forage	150 mm à 300 mm	100	Obstacles, par exemples pneus, bois, béton, obstacles massifs et roche dure/ blocs rocheux	Argile, limon, sable cohérent et matériaux similaires	Oui	Remanié et non remanié	0,5 à 30 (mais peut être plus profond)	
Sondes contrôlées	Pression	Récupération de carotte	30 mm à 150 mm	10	Roche dure Obstacles massifs Sables et graves très denses	Tous les sols, selon la granularité et la cohérence	Oui	Remanié et non remanié	0 à 30	Dans certains cas, carotte obtenue et instruments in situ
Sonique	Énergie de haute fréquenc e (EHF)	Récupération de carotte	Jusqu'à 125 mm	25 à 10	Formations compactes plus denses	Formations géologiques tendres à moyennement dures	Oui	Remanié et non remanié	0 à 40	Certaines machines ne permettent pas l'utilisation d'un tubage
Rotosonique	Énergie de haute fréquenc e avec rotation	Récupération de carotte	Jusqu'à 300 mm	25 à 10	Aucun	Tout terrain de couverture, y compris blocs rocheux, formations	Oui	Remanié et non remanié	0 à 100	



		Méthode		Détail	Aptitude pour	le type de sol	Appropriée	Time	Profondeur	
Désignation	metnoae	d'extraction des échantillons	Diamètre/ zone normale	de profil de sol mm	Inadaptée pour le type de sol	Adaptée pour le type de sol	au-dessous	Type d'échantill onnage possible	type pour l'échantillon nage ^a m	Commentaires
	simultané e					mixtes et assise rocheuse				
Machine de forage multifonctions	Percussio n Par rotation Pression	Divers trépans	30 mm	150 à 2 500	Aucun obstacle naturel	Tous types, y compris alluvions glaciaires et assise rocheuse	Oui	Remanié et non remanié	0 à 100	Particulièrement adaptée pour les terrains glaciaires
Machines de forage par rotation (forage non tubé)	Par rotation	Profil détaillé impossible. En général réservée à la formation de trous de forage	150 mm à 500 mm	300 à 500	Obstacles massifs	Tous les sols	Non	Aucun	1,0 à 40	Adaptée pour le passage à travers des couches supérieures sans intérêt, mais il convient d'éviter la formation de voies de migration pour les polluants.
Machines de forage par rotation (carottage)	Par rotation	Récupération de carotte	150 mm à 500 mm	300 à 500	Obstacles massifs	Tous les sols	Non	Aucun	1,0 à 20	
Fonçage direct Carottiers à piston ouvert et à piston fermé	Par percussio n (battage)	Étui dans un carottier simple ou un carottier à piston fermé	29 mm à 60 mm	5 à 10	Sédiments agglomérés, couches élastiques (par exemple houille brune), obstacles massifs	Sable, argile, grave fine	Oui	Remanié et non remanié	Jusqu'à 20	

NOTE : Le tableau est donné uniquement à titre indicatif.

a Lorsqu'une profondeur minimale est indiquée, une «tranchée de reconnaissance de départ» de la profondeur spécifiée est habituellement requis.

Tableau d'exigences physiques des différentes techniques

	l'ableau à exigences physiques des différentes techniques									
				Mé	thode d'inv	estigatio	n			
Exigences	Engins	Réalisation			Carotti	ers à tube	battu		Forage	
physiques	Delles	manuelle de tranchées de reconnaissance	Tarière manuelle	Carottier par battage	À commande manuelle	Montés sur véhicule	Battage à câble	Par rotation	Sonique	Roto sonique
Emprise au sol	20 m²	3,0 m²	1,0 m²	5 m² à 15 m²	2,0 m²	20 m²	30 m ^{2d}	30 m²	20 m²	
			Fa	cilité de péné	tration de la	surface ^a				
Béton	Oui	Non	Non	Non	Modérée	Oui	Modérée	Oui	Non	Oui
Sol	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Agrégat compact	Oui	Modérée	Modérée	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Limite concernant la profondeur	4,5 m ^b	1,2 m ^c	1,0 m à 5,0 m	30 m	3 m	7 m	30 m ^b	Aucune	30 m	Aucune
Limitée par la hauteur	Oui	Non	Non	Oui	Non	3 m	Oui	Oui	Oui	Oui
Remaniement de surface	Important	Peu important	Minimal	Minimal	Minimal	Modérée	Modérée à important	Modéré à important	Minimal à peu important	Minimal à peu important
Limite concernant la largeur	Oui	1,0 m	1,0 m	Oui	1,5 m	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTE : Valeurs données sous la rubrique «limite concernant la profondeur» sont des valeurs générales basées sur l'expérience et peuvent varier de manière significative.



Evigonos	Méthode d'investigation									
	Engins Réalisation			Carottiers à tube battu			Forage			
Exigences physiques		manuelle de tranchées de reconnaissance		Carottier par battage	À commande manuelle	Montés sur véhicule	Battage à câble	Par rotation	Sonique	Roto sonique

- ^a Différentes techniques sont disponibles pour rompre la couverture rigide ainsi que tout obstacle enterré sur un site. La technique la plus appropriée dépendra de la nature de la couverture rigide/l'obstacle et de la surface qu'il faut rompre pour les besoins de l'investigation. Il convient de procéder à une évaluation soigneuse du risque lié aux réseaux enterrés.
- Il est possible d'utiliser des concasseurs portatifs, mais leur emploi nécessite un opérateur expérimenté et une source d'air comprimé ; en outre, ils ne sont pas adaptés pour la pénétration dans du béton épais (épaisseur supérieure à 250 mm) ou dans des obstacles enfouis. Avec ce type de matériel, il convient que l'impact des effets des vibrations sur les opérateurs soit pris en considération.
- Dans certains cas, le matériel choisi pour l'étude du site peut également servir à la rupture de la couverture rigide et des obstacles enterrés.
- i) Le matériel de battage à câble permet de pénétrer dans le béton (d'épaisseur inférieure à 100 mm) et le tarmac ; Le forage rotatif ou rotosonique peut pénétrer dans le béton armé et les obstacles.
- ii) Les engins mécaniques peuvent être équipés de concasseurs hydrauliques capables de rompre des épaisseurs importantes (jusqu'à 500 mm) de béton.
- Un carottier spécial pourrait être nécessaire pour forer un trou correctement dimensionné, notamment à travers une épaisseur importante de béton. Il peut être utilisé pour les méthodes d'investigation par forage et sondage, mais il ne convient pas pour les excavations. Cette méthode a l'avantage de permettre la réalisation d'un trou net qui peut être remis à l'état d'origine. Avec cette méthode, les risques concernant la présence de réseaux enterrés ne peuvent pas être réduits par excavation manuelle.
- ^b Profondeur encore plus importante avec des machines de grande taille, mais rendant plus difficile l'inspection correcte et les prélèvements dans des tranchées profondes. L'entrée nécessiterait un étaiement et une vérification de l'atmosphère.
- ^c Profondeur plus importante avec étaiement.

Tableau de suggestions de mise en œuvre de types génériques de matériels d'échantillonnage adaptés à l'échantillonnage des matériaux en tas et autres dépôts en surface

Matériel d'échantillonnage générique	Sol sec à grains fins	Sol humide à grains fins	Sol sec à gros grains	Sol humide à gros grains	Sols très granuleux ^a
Tarière	+/-	+	+	+	-
Tarière de forage	-	+	+	+	-
Foreuse mécanique	-	-	-	-	+ ^b
Tube d'échantillonnage ouvert	-	+	-	-	-
Tube d'échantillonnage concentrique	+	+c	-	-	-
Tube d'échantillonnage à piston	+/-	+	-	-	-
Pelle d'échantillonnage	+/- ^d	+	+	+	+
Pelle mécanique (par exemple chargeur monté sur roues, pelle à godet, excavateur)	-	-	-	+	+
Rotosonique	+	+	+	+	+

^a Sols constitués de particules de diamètre supérieur à 50 mm.

- d Adaptation à l'usage en fonction de la vitesse du vent.
- + Applicable.
- Non applicable.

^b Convient au prélèvement d'une partie de la particule individuelle.

^c Convient uniquement aux boues.



STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

Conformément à la norme *NF ISO 18400-104, Qualité du sol – Échantillonnage – Partie 104 : Stratégie*, la stratégie d'échantillonnage a été élaborée à partir du schéma conceptuel englobant toutes les informations relatives aux objectifs des investigations. Elle définit les échantillons qui doivent être prélevés ainsi que les emplacements où ces échantillons doivent être prélevés.

Pour rappel, l'obtention des données analytiques dans le cadre de cette étude est nécessitée par l'appréciation des risques pour la santé humaine et l'environnement et/ou l'évaluation des matériaux pour l'élimination des déchets.

La localisation des prélèvements a été établie principalement en tenant compte de l'état des connaissances sur l'historique et l'aménagement actuel/futur du site, il est ainsi prévu un échantillonnage sur avis d'expert (un ou plusieurs sondages implantés au droit ou à proximité immédiate des zones de contaminations potentielles identifiées et/ou des zones d'aménagements projetés (bâties ou non bâties)), complété par un échantillonnage systématique afin de confirmer qu'il n'y a pas d'autres zones de contamination au droit de la zone d'étude.

En raison de l'absence d'autorisations d'accès en dehors du site et d'informations exhaustives sur le passif historique susceptible d'être à l'origine d'anomalies au voisinage de la zone d'étude, il n'est pas prévu la réalisation d'échantillon témoin dans le cadre de cette campagne d'investigations. Les résultats issus des prélèvements seront mis en perspective avec les données issues des bases nationales et locales, afin de différencier la contribution du site de celle liée à son environnement.

Conformément aux objectifs des investigations, les échantillons remaniés et/ou intacts seront prélevés sous forme d'échantillons ponctuels (unitaires) ou composites, à partir d'un seul ou d'un nombre limité de prélèvements élémentaires de matériau se trouvant au contact direct, à raison d'un échantillon minimum par strate, représentatif d'une hauteur maximale de 2 m de terrain homogène (lithologie, couleur, odeur). Il sera réalisé au besoin, des échantillons sélectifs préparés manuellement en sélectionnant les matériaux en fonction des différentes lithologies rencontrées, des observations sur site et des éventuels indices organoleptiques suspects (couleur, odeur).

Ainsi, un ou plusieurs échantillons par sondage seront confectionnés en fonction des différentes lithologies rencontrées, des observations sur site et des éventuels indices organoleptiques suspects (couleur, odeur). Il sera réalisé une différenciation entre les terrains excavés et les terrains résiduels dans le cadre du projet d'aménagement (0,5 m d'excavation en moyenne pour un bâtiment sans niveau de sous-sol, 3 m d'excavation en moyenne pour un bâtiment sur 1 niveau de sous-sol, 5 m d'excavation en moyenne pour un bâtiment sur 2 niveaux de sous-sol...), afin de répondre également aux objectifs d'évaluation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Conformément à la norme *NF ISO 18400-104, Qualité du sol – Échantillonnage – Partie 104 : Stratégie,* la taille minimale d'un prélèvement élémentaire collecté sur le terrain sera égale à 200 g.



Tableau des types d'échantillon possible

Type d'échantillon	Utilisations	Moyens d'échantillonnage			
Échantillon remanié	Les échantillons remaniés conviennent pour la plupart des objectifs, à l'exception par exemple de la détermination des composés organiques volatils (COV), de certaines mesures physiques, descriptions de profils, et de certains examens biologiques pour lesquels des échantillons non remaniés sont requis.	Les échantillons peuvent être prélevés à l'aide de l'une des grandes variétés de à l'aide de l'une des grandes variétés de techniques d'échantillonnage. Les échantillons remaniés peuvent être prélevés en tant qu'échantillons ponctuels uniques ou en tant qu'échantillons composites lorsque cela est approprié pour les objectifs de l'étude.			
Échantillon non remanié	Les échantillons non remaniés sont intrinsèquement des échantillons ponctuels, c'est-à-dire prélevés dans un matériau spécifique à un endroit et à une profondeur spécifiques.	Les échantillons peuvent être prélevés à l'aide de l'une des nombreuses techniques destinées à préserver la structure du sol et/ou à empêcher la perte de composants volatils. L'échantillon non remanié initial sur le terrain peut être parfois prélevé sur une plage de profondeurs or sur une importante étendue latérale (par exemple lorsqu'une carotte est prélevée pour un examen ultérieur), puis transformé en sous-échantillons au laboratoire.			
Échantillon ponctuel	Convient pour l'identification de la répartition et de la concentration d'éléments ou de composés particuliers lors d'études géologiques ou d'études de pollution.	Les échantillons peuvent être prélevés à l'aide de l'une des grandes variétés de à l'aide de l'une des grandes variétés de techniques d'échantillonnage. Lorsque des échantillons non remaniés sont requis, des méthodes de forage spécifiques ou un matériel spécial sont utilisés pour prélever l'échantillon tout en préservant la structure du sol d'origine.			
Échantillon de zone	Convient pour l'identification de la répartition et de la concentration d'éléments ou de composés particuliers lors d'études géologiques ou d'études de pollution impliquant des échantillons remaniés.	Les échantillons sont habituellement prélevés à l'aide d'outils manuels dans des surfaces exposées, mais ils peuvent être également prélevés dans des endroits dans un godet contenant de la terre excavée.			
Échantillon (composite) spatial	Convient pour l'évaluation de la qualité globale ou de la nature du sol dans une zone prévue, par exemple, pour des activités agricoles. Normalement non recommandé pour les études de terrains potentiellement pollués. Toutefois, certaines autorités compétentes spécifient l'utilisation d'une forme d'échantillonnage composite pour l'évaluation des sols en surface et à faible profondeur.	Échantillons normalement prélevés à l'aide d'une tarière, d'une truelle ou d'un dispositif similaire pour des raisons de rapidité et de répétabilité.			
Voir l' <u>ISO 18400-10</u>	04 pour des lignes directrices détaillées.				

PROGRAMME ET METHODES ANALYTIQUES

Les échantillons de sols sont analysés pour les substances recherchées classiquement sur les terres et sur les remblais et/ou spécifiquement en tenant compte de l'état des connaissances sur l'historique et l'aménagement actuel/futur du site.

Ces substances permettent d'obtenir des indications sur l'existence de sources potentielles de pollution dans le milieu sol, susceptibles d'avoir été générées par les activités passées ou présentes.

Elles nous permettent aussi de définir les filières d'orientation des terres excavées/évacuées d'un site.

Les quantités prévues au programme seront réparties entre les sondages en fonction des observations retranscrites lors de la réalisation de l'échantillonnage.



PROTOCOLE DE PRELEVEMENT, CONSERVATION ET TRANSPORT

Le processus appliqué pour l'emballage, la conservation, le transport et la livraison respecte la norme NF ISO 18400-105, Qualité du sol – Échantillonnage – Partie 105 : Emballage, transport, stockage et conservation des échantillons, de sorte que les échantillons soient encore représentatifs lorsqu'ils sont livrés au laboratoire.

Les échantillons de sols sont conditionnés dans des flacons adaptés aux matériaux prélevés et aux substances recherchées, fournis par le laboratoire. Dans le cadre de cette étude, il est prévu l'utilisation de flacons en verre à large col, munis d'un bouchon à vis, d'une contenance de 250 ml, adaptés aux substances éventuellement présentes dans l'échantillon et aux exigences relatives à l'ensemble des analyses prévisionnelles.

Chaque conteneur est renseigné de manière lisible indiquant le lieu de prélèvement, le numéro de sondage, la profondeur et la date d'échantillonnage. Il est également pourvu d'un code barre unique dont une copie détachable adhésive est apposée systématiquement sur la fiche de terrain afin d'assurer la traçabilité de l'échantillon du prélèvement jusqu'à l'analyse et la restitution des résultats.

Les échantillons sont placés dans des caissons réfrigérés et envoyés au laboratoire dans le respect des conditions normatives de conservation (température comprise entre 2 et 6°C, échantillons maintenus dans l'obscurité, délais d'expédition inférieurs à 24h...) afin de réduire autant que possible l'éventualité d'une modification chimique ou biologique avant l'analyse et permettant ainsi d'assurer la validité des résultats.

GESTION DES DECHETS

Les déblais résiduels et autres rejets (eaux souterraines) sont collectés afin d'être éliminés en toute sécurité conformément à la législation, à la réglementation locale et nationale et au protocole interne SOLPOL « plan assurance environnemental ».

Concernant les déblais issus des forages, dans le respect de la lithologie rencontrée et/ou en fonction des indices organoleptiques identifiés, les terres sont stockées en tas préalablement disposés sur des bâches. Pour le remblaiement des forages de reconnaissance, les déblais résiduels sont remis à leur profondeur initiale. En cas de nécessité, un apport complémentaire de matériau propre peut être réalisé afin de combler chaque forage.

Concernant les eaux souterraines issues des purges, celles-ci sont traitées directement sur site par l'intermédiaire d'un filtre à charbon actif avant d'être réintroduites au milieu naturel. Le charbon actif est régulièrement régénéré par des entreprises spécialisées.

L'ensemble de ces mesures est adopté afin de réduire autant que possible le risque de dispersion de la contamination.



ANNEXE 7:	FICHE'	S DE PREL	FVFMFN	TS – SOL

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -



Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : W. KONÉ Nom du sondage: T1 Préleveur : Date: 19/06/2023 Heure début / fin: 10h00 / 10h45 Condition météo : Ensoleillé Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588802.39 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) Υ: 2430329.10 m Cote sondage: NGF **Z** : 51.24 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Cutting dans l'ordre de prélèvement Couverture du sol : Dalle en béton Etat / Aspect: Bon Rebouchage: Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Α Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre: Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) **AGROLAB** Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 19/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL Tarière hélicoïdale Lieu d'envoi :

> Fiche: Page:

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Profo	ndeur		Géologie	Anthropisn	ne	-	Echantillon
(n		Coupe	Description	Observations	Analyses de	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_	0,0_	schématique	Bosonphon	Obbolivations	terrain	140111	- Allaryoco / Extrapolationo
0,5_	0,02		Dalle en béton Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 3,3 ppm	T1 (0,02 - 1,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
1,0_ 1,5_ 2,0_	1,0 <u> </u>		Marne légèrement argileuse beige	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 7 ppm	T1 (1,0 - 2,0 m)	+ Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
2,5_	3,0		Argile légèrement limoneuse grise- marron clair + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 10,5 ppm	T1 (2,0 - 3,0 m)	+ conv
3,5_ 4,0_	4,0		Argile sableuse grise + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 34 ppm	T1 (3,0 - 4,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
4,5_ 5,0_	5,0		Marne légèrement sableuse marron clair + Graviers	Echantillon humide + Odeur d'hydrocarbure	PID = 13 ppm	T1 (4,0 - 5,0 m)	Analyses standards : HCT, HAP, BTEX, COHV, 8 Métaux lourds
5,5_							
6,0_ 6,5_							
7,0_							
7,5_ 8,0_					Fiche	: 1 /	8 Page 2 / 2

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -SOLPOL Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : W. KONÉ Nom du sondage: T2 Préleveur : Date: 19/06/2023 Heure début / fin: 11h45 / 12h00 Condition météo : Ensoleillé Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588803.43 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) 2430332.88 m Cote sondage: NGF **Z** : 51.24 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Cutting dans l'ordre de prélèvement Couverture du sol : Dalle en béton Etat / Aspect: Bon Rebouchage: Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Α Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre : Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) **AGROLAB** Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 19/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL Tarière hélicoïdale Lieu d'envoi :

Fiche: 2 / 8 Page: 1 / 2

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Duefe				Anthorniages - Se			Conseit ingenierie des sites et sols politués
	ndeur	Coupe	Géologie	Anthropisn	ne Analyses de		Echantillon •
(r		schématique	Description	Observations	terrain	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_	0,0_ 0,02		Dalle en béton				
0,5_ 1,0_ 1,5_	2,0		Marne sableuse légèrement argileuse beige + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 9 ppm	T2 (0,02 - 2,0 m)	Bilan pétrolier
2,5_	3,0		Marne sableuse légèrement argileuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 12 ppm	T2 (2,0 - 3,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
3,5_							
4,0_							
4,5_ 5,0_							
5,5_							
6,0_							
6,5_							
7,0_							
7,5_							
8,0_					Fiche	: 2 /	8 Page 2 / 2

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -SOLPOL Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : Nom du sondage: Т3 Préleveur : W. KONÉ Date: 19/06/2023 Heure début / fin: 12h00 / 12h55 Condition météo : Ensoleillé Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588805.00 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) Υ: 2430334.03 m Cote sondage: NGF **Z** : 51.65 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Cutting dans l'ordre de prélèvement Couverture du sol : Dalle en béton Etat / Aspect: Rebouchage: Bon Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Α Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre: Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) **AGROLAB** Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 19/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL Tarière hélicoïdale Lieu d'envoi :

Fiche: 3 / 8 Page: 1 / 3

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Profo	ndeur		Géologie	Anthropisn	16		Echantillon
(r		Coupe	Description	Observations	Analyses de	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_	0,0_	schématique	Description	Observations	terrain	Nom	Analyses / Extrapolations
IIN_	0,01		Dalle en béton				i
0,5_	1,0		Remblais sablo-marneux marron clair + Graviers	Cailloutis + Odeur d'hydrocarbure	PID = 1 ppm	T3 (0,01 - 1,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
1,5_ 2,0_			Argile limoneuse grise + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 35 ppm	T3 (1,0 - 3,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
2,5_ 3,0_	3,0						Arrêté du 12 décembre 2014 :
3,5_ 4,0_	4,0		Argile grise + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure + Echantillon humide	PID = 13 ppm	T3 (3,0 - 4,0 m)	HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS
4,0_ 4,5_ 5,0_	4,0		Argile marneuse grise + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 28 ppm	T3 (4,0 - 6,0 m)	+ COHV
5,5_ 6,0_	6,0			,			
6,5_	7.0		Marne argileuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Forte odeur d'hydrocarbure	PID = 60 ppm	T3 (6,0 - 7,0 m)	Analyses standards : HCT, HAP, BTEX, COHV, 8 Métaux lourds
7,0_	7,0						
8,0_					Fiche	: 3 /	Page 2 / 3

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -SOLPOL Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : W. KONÉ Nom du sondage: T4 Préleveur : Date: 19/06/2023 Heure début / fin: 13h40 / 15h10 Condition météo : Ensoleillé Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588825.11 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) 2430336.34 m Cote sondage: NGF **Z** : 53.88 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Cutting dans l'ordre de prélèvement Couverture du sol : Dalle en béton Etat / Aspect: Rebouchage: Bon Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Α Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre: Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) **AGROLAB** Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 19/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL Tarière hélicoïdale Lieu d'envoi :

Fiche: 4 / 8 Page: 1 / 3

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Profor	ndeur		Géologie	Anthropisn		-	Conseit, Ingenierie des sites et sols politués Echantillon
(m		Coupe	Description	Observations	Analyses de	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_	0,0_	schématique	'		terrain		
0,5_	0,1		Dalle en béton				Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS,
1,5_			Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers		PID = 2 ppm	T4 (0,1 - 2,0 m)	COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
2,5_	3,0		Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur d'hydrocarbure	PID = 1,9 ppm	T4 (2,0 - 3,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
3,5_ 4,0_	4,0		Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur d'hydrocarbure	PID = 2,1 ppm	T4 (3,0 - 4,0 m)	
4,5_ 5,0_ 5,5_			Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur d'hydrocarbure	PID = 2,5 ppm	T4 (4,0 - 6,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
6,0_	6,0						
6,5_			Marne beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur d'hydrocarbure	PID = 10 ppm	T4 (6,0 - 7,0 m)	Analyses standards : HCT, HAP, BTEX, COHV, 8 Métaux lourds
7,0_ 7,5_	7,0						
8,0_					Fiche	: 4 /	8 Page 2 / 3

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -**SOLPOL** Renseignements généraux concernant le sondage N° dossier : 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) 230384 Adresse: Donneur d'ordre : PERIPHERIQUE Heure début / fin : 12h55 / T5 W. KONÉ Nom du sondage : Préleveur : Date: 19/06/2023 Condition météo : Ensoleillé Coordonnée géographique Précision : 1 m Implantation par rapport à des repères fixes sur site Méthode d'implantation : X : 588829.66 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) Υ: 2430344.59 m Cote sondage: NGF **Z** : 55.06 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant

			Renseignement	sur le sondage			
Couverture du sol : [Dalle en béton	Etat / Aspe	ect: Bon	Rebouchage :	Cutting dans I'd	ordre de prélè	vement
Avant trou:	Non	Dimension:	-	Gestion cutting:	Reb	oouchage	
Niveau de la na	appe dans un ouv	rage proche	Nom ouvrage :	- Niv	veau statique :	-	m/sol
			Méthode d'éch	antillonnage			
C	onfection		Préparation	on	1	Moyen	
X Ponctuel	Moyer	1 X	Aucune	Homogénéisation	Emporte piè	ce (plastique	/ autre)
Composite (pré	ciser les sous-échant	tillons)	Tri (> 0,5 cm / < 2 c	m) / (élimination corps étranç	X Truelle / pelle	e à main / co	uteau / autre
			Autre :		<u>—</u>		
C	onditionnement d	les échantillons		Cor	nservation des échan	tillons	
X Bocaux en v	erre	Sac		Glacière	X	Carton / male	tte
Flacon sol brut	t + flacon méthanol	Autre :		Autre :			
	Analyse de	terrain			Contrôle		
X PID (Photoloni	zation Detector)	Réf:	Α	Blanc de transp	ort		
FID (Flame ion	nization Detector)	Réf:		Blanc de terrain			
Fluorescence 2	X	Réf:		Doublon			
Kit terrain		Réf:					
Autre :		Réf:					
			Sous-tra	itance			
	Forage			Labo	ratoire(s)		
Prestataire :	PER	RSOL	Prestataire(s):		AGROLAB		
Type de Machine :	Sondeuse stand	ard sur chenillard	Conditionnement(s):	Glaçières	Volume / Poid	s: 5	Ka

Envoi le(s):

Lieu d'envoi :

19/06/2023

par

Modèle de machine :

Outil (diamètre):

EMCI - E3.50

Tarière hélicoïdale

Fiche: 5 / 8 Page: 1 / 2

TS TRANSIT

Bureau SOLPOL

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Profondeur		Géologie	Anthropisn	ne		Echantillon
(m)	Coupe schématique	Description	Observations	Analyses de terrain	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_ 0,0	-	Della an hátan		 		
0,1_ 0,5_ 1,0_		Dalle en béton Marne sableuse beige + Moceaux de calcaire + Graviers		PID = 1,7 ppm	T5 (0,1 - 2,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
2,0_ 2,0_						
2,5_ 3,0_ 3,0_		Marne sableuse marron clair- verdâtre + Morceaux de calcaire + Graviers		PID = 8 ppm	T5 (2,0 - 3,0 m)	
0,0_ 0,0_						
3,5_ 4,0_ 4,5_ 5,0_ 5,0_		Argile limoneuse marron-beige + Morceaux de calcaire + Graviers		PID = 1,9 ppm	T5 (3,0 - 5,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
5,5_		Argile grise à verdâtre		PID = 2 ppm	T5 (5,0 - 6,0 m)	
6,0_ 6,0_						
6,5_						
7,0_						
7,5_ 8,0_						
-,				Fiche	. 5 /	8 Page 2 / 2

Fiche:

Page 2 /

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -SOLPOL Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : Nom du sondage: T6 Préleveur : W. KONÉ Date: 20/06/2023 Heure début / fin: 9h00 9h45 Condition météo : Nuageux Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588814.61 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) Υ: 2430322.58 m Cote sondage: NGF **Z** : 52.4 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Etat / Aspect : Cutting dans l'ordre de prélèvement Couverture du sol : Dalle en béton Rebouchage: Bon Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Α Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre: Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) **AGROLAB** Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 20/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL

Lieu d'envoi :

Tarière hélicoïdale

Fiche: Page:

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Profonde	eur		Géologie	Anthropism	ne .	-	Echantillon
(m)	Cui	Coupe schématique	Description	Observations	Analyses de	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_	0,0_	schematique			terrain		i i
0,5_	1,0		Dalle en béton Marne sableuse légèrement argileuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T6 (0,1 - 1,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS
1,5_ 2,0_ 2,5_			Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Echantillon humide à 2,5 mètres + Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T6 (1,0 - 3,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
3,5_	3,0		Marne sableuse légèrement argileuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Echantillon humide + Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T6 (3,0 - 4,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
4,5_ 5,0_ 5,5_	6,0		Marne beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T6 (4,0 - 6,0 m)	
6,5_	7,0		Argile marneuse beige-marron clair + Morceaux de calcaire		PID = 0 ppm	T6 (6,0 - 7,0 m)	Analyses standards : HCT, HAP, BTEX, COHV, 8 Métaux lourds
7,5_ 8,0_					Fiche	: 6 /	8 Page 2 / 3

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -



Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : Nom du sondage: T7 Préleveur : W. KONÉ Date: 20/06/2023 Heure début / fin : 8h30 9h00 Condition météo : Nuageux Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588819.23 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) Υ: 2430318.30 m Cote sondage: NGF **Z** : 52.62 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 5 m Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Cutting dans l'ordre de prélèvement Couverture du sol : Enrobé bitumineux Etat / Aspect: Bon Rebouchage: Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Α Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre: Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) AGROLAB Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 20/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL Tarière hélicoïdale Lieu d'envoi :

> Fiche: Page:

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Profo	ndeur		Géologie	Anthropism			Echantillon
(m		Coupe schématique	Description	Observations	Analyses de terrain	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_	0,0_ 0,01		Enrobé bitumineux				! !
0,5_ 1,0_ 1,5_	1,5		Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T7 (0,01 - 1,5 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS
2,0_ 2,5_ 3,0_	3,0		Marne argilo-sableuse beige à marron clair + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T7 (1,5 - 3,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
3,5_	4,0_		Sable très fin légèrement marneux beige + Morceaux de calcaire + Graviers	Odeur hydrocarbure	PID = 0 ppm	T7 (3,0 - 4,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats
4,5_ 5,0_	5,0		Sable très fin légèrement marneux beige à marron clair + Morceaux de calcaire + Graviers		PID = 0 ppm	T7 (4,0 - 5,0 m)	
5,5_							
6,0_							
6,5_							
7,0_							
7,5_							
8,0_					Fiche	: 7 /	8 Page 2 / 2

Annexe 7 : Fiche de sondage de sol -SOLPOL Renseignements généraux concernant le sondage 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON (92) N° dossier: 230384 Adresse: PERIPHERIQUE Donneur d'ordre : W. KONÉ Nom du sondage: T8 Préleveur : Date: 19/06/2023 Heure début / fin: 9h00 9h45 Condition météo : Ensoleillé Coordonnée géographique Précision: 1 m Méthode d'implantation : Implantation par rapport à des repères fixes sur site X: 588860.30 m Système de référence : Lambert II étendu (mètre) 2430337.09 m Cote sondage: NGF **Z** : 59.67 m Plan d'implantation du sondage Photographie de l'implantation du sondage 303 Plan de l'existant Renseignement sur le sondage Couverture du sol : Terre végétale Cutting dans l'ordre de prélèvement Etat / Aspect: Rebouchage: Bon Avant trou: Non Dimension: Gestion cutting: Rebouchage Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage: Niveau statique: m/sol Méthode d'échantillonnage Confection Préparation Moyen Emporte pièce (plastique / autre) Homogénéisation Ponctuel Aucune Composite (préciser les sous-échantillons) Tri (> 0,5 cm / < 2 cm) / (élimination corps étranç Truelle / pelle à main / couteau / autre Autre: Conditionnement des échantillons Conservation des échantillons X Bocaux en verre X Carton / malette Sac Glacière Flacon sol brut + flacon méthanol Autre: Autre: Analyse de terrain Contrôle X PID (Photolonization Detector) Réf: Blanc de transport FID (Flame ionization Detector) Réf: Blanc de terrain Fluorescence X Réf: Doublon Kit terrain Réf: Autre : Réf: Sous-traitance Forage Laboratoire(s) **AGROLAB** Prestataire: **PERSOL** Prestataire(s): Type de Machine : Sondeuse standard sur chenillard Conditionnement(s): Glaçières Volume / Poids : Kg EMCI - E3.50 19/06/2023 TS TRANSIT Modèle de machine : Envoi le(s): par Outil (diamètre): Bureau SOLPOL Tarière hélicoïdale Lieu d'envoi :

Fiche: 8 / 8 Page: 1 / 2

Annexe 7 : Fiche de prélèvement de sol -Observation - Échantillonnages - Sélections - Analyses



Nom du sono	uaye . 10		chantillonnages - Se			
Profondeur	Coupe	Géologie i	Anthropisn	ne Analyses de		Echantillon :
(m)	schématique	Description	Observations	terrain	Nom	Analyses / Extrapolations
TN_ 0,0_ 0,01		Terre végétale				
0,5_ 1,0_ 1,5_ 2,0_ 2,0		Limon légèrement marno-sableux marron + Graviers		PID = 0 ppm	T8 (0,01 - 2,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS
2,5_ 3,0_		Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire		PID = 0 ppm	T8 (2,0 - 4,0 m)	Arrêté du 12 décembre 2014 : HCT, HAP, BTEX, PCB, COT sur matière brute, 12 Métaux lourds, indice phénol, FS, COT, Fluorures, chlorures, sulfates, pH, cyanures totaux sur éluats + Pack 8 métaux : (As, Cd, Cr,
3,5_						Cu, Ni, Pb, Zn, Hg) - MS + COHV
4,0_ 4,0						
4,5_		Marne sableuse beige + Morceaux de calcaire		PID = 0 ppm	T8 (4,0 - 5,0 m)	Analyses standards : HCT, HAP, BTEX, COHV, 8 Métaux lourds
5,0_ 5,0				i		<u> </u>
5,5_						
6,0_						
6,5_						
7,0_						
7,5_						
8,0_				Fiche	. 8 /	8 Page 2 / 2

Fiche:

8

Page 2 /



ANNEXE 8	Q · CEDTIE	TICATE DI	U LABORATOIRE -	- SOLS
AININLAL	O . CERIII	ILAID	O LADONATOINE -	- JULJ

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl





SOLPOL 22 rue des Carriers Italiens 91350 GRIGNY FRANCE

 Date
 28.06.2023

 N° Client
 35006877

 N° commande
 1286327

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1286327 Solide / Eluat

Client 35006877 SOLPOL

Référence COM2023_0683_RUEIL-MALMAISON_230384_AR

Date de validation 20.06.23 Prélèvement par: Client

Madame, Monsieur

marqués du symbole " *)

EN ISO/IEC 17025:2017

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Respectueusement,

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

DEBRE



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

N° échant.	Prélèvement	Nom de l'échantillon
238695	19.06.2023	T1 (0,02 - 1 m)
238696	19.06.2023	T1 (1 - 2 m)
238697	19.06.2023	T1 (3 - 4 m)
238698	19.06.2023	T1 (4 - 5 m)
238699	19.06.2023	T2 (0,02 - 2 m)

	Unité	238695 T1 (0,02 - 1 m)	238696 T1 (1 - 2 m)	238697 T1 (3 - 4 m)	238698 T1 (4 - 5 m)	23869 9 T2 (0,02 - 2 m
Lixiviation						
Fraction >4mm (EN12457-2)	%	25,0	1,4	<0,1		
Masse brute Mh pour lixiviation	g	100 ^{*)}	100 ^{*)}	110 ^{*)}		
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++		
Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction	ml	900 *)	900 *)	900 *)		
Prétraitement des échantillons						
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	0,77	0,88	0,95		
Prétraitement de l'échantillon		++	++	++	++	++
Broyeur à mâchoires		++				
Matière sèche	%	90,2	87,8	85,5	85,7	85,7
Calcul des Fractions solubles						
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	1300	0 - 1000	1300		
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0,17		
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001	0,002	0 - 0,001		
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	10	17	27		
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	21	0 - 10	13		
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,03	0 - 0,02	0 - 0,02		
Cyanures totaux cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 ^{*)}		
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	2,0	2,0	3,0		
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1		
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003	0 - 0,0003	0 - 0,0003		
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,09	0,24	0,14		
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	370	150	76		
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		
Analyses Physico-chimiques		,	,	,		
		8,7	8,9	9,0		
pH-H2O		-,-	-,-	<1000		

Unité

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

N° échant.	Prélèvement	Nom de l"échantillon
238700	19.06.2023	T2 (2 - 3 m)
238701	19.06.2023	T3 (0,1 - 1 m)
238702	19.06.2023	T3 (1 - 3 m)
238703	19.06.2023	T3 (3 - 4 m)
238704	19.06.2023	T3 (6 - 7 m)

238701

238702

238703

238704

238700

		T2 (2 - 3 m)	T3 (0,1 - 1 m)	T3 (1 - 3 m)	T3 (3 - 4 m)	T3 (6 - 7 n
Lixiviation						
Fraction >4mm (EN12457-2)	%	<0,1	2,8	<0,1	<0,1	
Masse brute Mh pour lixiviation	g	110 *)	100 *)	110 *)	110 *	
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++	++	
Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction	ml	900 *)	900 *)	900 *)	900 *	·)
Prétraitement des échantillons						
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	0,94	0,81	0,92	0,94	
Prétraitement de l'échantillon		++	++	++	++	++
Broyeur à mâchoires						
Matière sèche	%	86,7	89,6	86,0	84,2	84,9
Calcul des Fractions solubles						
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 1000	2200	0 - 1000	0 - 1000	
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0,23	0,15	0,26	
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001	0,002	0,001	0 - 0,001	
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	15	31	17	44	
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0,03	0 - 0,02	0 - 0,02	
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 10	75	17	13	
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0,09	0 - 0,02	0 - 0,02	
Cyanures totaux cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)	0 - 0,01	
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	4,0	4,0	3,0	3,0	
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003	0 - 0,0003	0 - 0,0003	0,0003	
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,07	0,10	0,18	0,07	
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 50	780	120	52	
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	
Analyses Physico-chimiques	-					
pH-H2O		9,1	10,0	8,8	8,8	
pi i i i 20			5100	1800	1600	-

RvA L 005

Unité

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



238708

238707

238709

Cde 1286327 Solide / Eluat

N° échant.	Prélèvement	Nom de l"échantillon
238705	19.06.2023	T4 (0,1 - 2 m)
238706	19.06.2023	T4 (2 - 3 m)
238707	19.06.2023	T4 (4 - 6 m)
238708	19.06.2023	T4 (6 - 7 m)
238709	19.06.2023	T5 (0,1 - 2 m)

238706

238705

	Unite	Z36703 T4 (0,1 - 2 m)	T4 (2 - 3 m)	236707 T4 (4 - 6 m)	230700 T4 (6 - 7 m)	Z367 U
Lixiviation						
Fraction >4mm (EN12457-2)	%	<0,1	20,6	<0,1		<0,1
Masse brute Mh pour lixiviation	g	110 *)	100 *)	100 ^{*)}		110
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++		++
Volume de lixiviant L ajouté pour 'extraction	ml	900 *)	900 *)	900 *)		900
Prétraitement des échantillons						
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	0,77	0,72	0,74		0,81
Prétraitement de l'échantillon		++	++	++	++	++
Broyeur à mâchoires			++			
Matière sèche	%	82,9	89,1	89,0	81,7	86,9
Calcul des Fractions solubles						
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	1800	1200	1200		0 - 1000
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,15	0,15	0,23		0,16
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001		0 - 0,001
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	20	28	21		33
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	22	35	30		23
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02
Cyanures totaux cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)		0 - 0,01
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	6,0	8,0	13		4,0
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1		0 - 0,1
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003	0 - 0,0003	0 - 0,0003		0 - 0,0003
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,07	0,06	0,08		0,05
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	180	200	170		98
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02
Analyses Physico-chimiques						
pH-H2O		9,0	9,0	9,0		9,2
	mg/kg Ms	2800	2100	2000		1300

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

N° échant.	Prélèvement	Nom de l"échantillon
238710	19.06.2023	T5 (3 - 5 m)
238711	19.06.2023	T8 (0,02 - 2 m)
238712	19.06.2023	T8 (2 - 4 m)
238713	19.06.2023	T8 (4 - 5 m)

	Unité	238710 T5 (3 - 5 m)	238711 T8 (0,02 - 2 m)	238712 T8 (2 - 4 m)	23871 : T8 (4 - 5 m
Lixiviation					
Fraction >4mm (EN12457-2)	%	<0,1	5,4	<0,1	
Masse brute Mh pour lixiviation	g	110 *)	100 *)	100 *)	
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++	
Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction	ml	900 *)	900 *)	900 *)	
Prétraitement des échantillons	1				
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	0,87	0,69	0,71	
Prétraitement de l'échantillon		++	++	++	++
Broyeur à mâchoires			++		
Matière sèche	%	81,5	87,9	90,2	90,8
Calcul des Fractions solubles					
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 1000	1100	1700	
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,19	0,13	0,14	
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001	
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	19	21	7,0	
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	12	39	24	
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0,08	0,02	
Cyanures totaux cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,01 ^{*)}	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)	
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	11	3,0	5,0	
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003	0 - 0,0003	0 - 0,0003	
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,09	0,07	0,09	
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	53	130	81	
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	
Analyses Physico-chimiques	0 0	•	•	,	
pH-H2O		9,0	9,0	9,1	
F.	mg/kg Ms	<1000	13000	2300	

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238695 T1 (0,02 - 1 m)	238696 T1 (1 - 2 m)	238697 T1 (3 - 4 m)	238698 T1 (4 - 5 m)	23869 T2 (0,02 - 2 n
Prétraitement pour analyses des	métaux					
Minéralisation à l'eau régale		++	++		++	
Métaux						
Arsenic (As)	mg/kg Ms	2,8	5,2		2,9	
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms	0,2	0,1		<0,1	
Chrome (Cr)	mg/kg Ms	9,7	13		12	
Cuivre (Cu)	mg/kg Ms	5,3	3,3		2,6	
Mercure (Hg)	mg/kg Ms	0,10	<0,05		<0,05	
Nickel (Ni)	mg/kg Ms	3,8	7,0		5,5	
Plomb (Pb)	mg/kg Ms	6,2	3,7		2,9	
Zinc (Zn)	mg/kg Ms	17	13		12	
Hydrocarbures Aromatiques Polycyc	liques (ISO)					
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	0,16	<0,050	<0,050
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	0,160 ^{x)}	n.d.	n.d.
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	0,160 ^{x)}	n.d.	n.d.
Composés aromatiques				-,		
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,05
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,05
Ethylbenzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	0,25	<0,05	<0,05
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	0,29	<0,10	<0,10
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,10 ^{m)}	<0,050	<0,050
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	0,13	<0,10	<0,10
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	0,29 ^{x)}	n.d.	n.d.
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *)	n.d. *)	0,54 *)		

DOC-13-21070520-FR-P6

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238700 T2 (2 - 3 m)	238701 T3 (0,1 - 1 m)	238702 T3 (1 - 3 m)	238703 T3 (3 - 4 m)	23870 T3 (6 - 7 n
Prétraitement pour analyses de	s métaux					
Minéralisation à l'eau régale					++	
Métaux						
Arsenic (As)	mg/kg Ms				2,4	
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms				0,1	
Chrome (Cr)	mg/kg Ms				15	
Cuivre (Cu)	mg/kg Ms				3,0	
Mercure (Hg)	mg/kg Ms				<0,05	
Nickel (Ni)	mg/kg Ms				8,4	
Plomb (Pb)	mg/kg Ms				4,8	
Zinc (Zn)	mg/kg Ms				22	
Hydrocarbures Aromatiques Polycy	cliques (ISO)					
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	0,15	0,12	<0,050
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	0,36	0,30	<0,050
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	0,093	1,9	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	0,12	0,072	<0,050	<0,050
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	0,086	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	0,12	<0,050	<0,050	<0,050
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	0,086	<0,050	<0,050	<0,050
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	0,385 ^{x)}	1,90 ^{x)}	n.d.	n.d.
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	0,299 ^{x)}	2,26 ×)	0,300 ^{×)}	n.d.
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	0,505 ^{x)}	2,48 ×)	0,420 ^{x)}	n.d.
Composés aromatiques						
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05
Ethylbenzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	0,50	<0,10
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	0,50 ^{x)}	n.d.
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	0,50 *)	



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238705 T4 (0,1 - 2 m)	238706 T4 (2 - 3 m)	238707 T4 (4 - 6 m)	238708 T4 (6 - 7 m)	23870 T5 (0,1 - 2 m
Prétraitement pour analyses de	s métaux					
Minéralisation à l'eau régale		++	++			
Métaux						
Arsenic (As)	mg/kg Ms	4,0	3,2			
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms	0,3	0,4			
Chrome (Cr)	mg/kg Ms	18	25			
Cuivre (Cu)	mg/kg Ms	1,7	3,9			
Mercure (Hg)	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
Nickel (Ni)	mg/kg Ms	4,9	4,4			
Plomb (Pb)	mg/kg Ms	3,6	7,8			
Zinc (Zn)	mg/kg Ms	8,7	12			
Hydrocarbures Aromatiques Polycy	cliques (ISO)					
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Composés aromatiques						
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050
Ethylbenzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)		n.d.





e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238710 T5 (3 - 5 m)	238711 T8 (0,02 - 2 m)	238712 T8 (2 - 4 m)	2387 T8 (4 - 5
Prétraitement pour analyses des	métaux				
Minéralisation à l'eau régale		++	++	++	
Métaux					
Arsenic (As)	mg/kg Ms	8,4	5,3	3,2	
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms	0,2	0,3	0,2	
Chrome (Cr)	mg/kg Ms	34	16	17	
Cuivre (Cu)	mg/kg Ms	4,3	24	2,2	
Mercure (Hg)	mg/kg Ms	<0,05	0,72	<0,05	
Nickel (Ni)	mg/kg Ms	11	5,9	4,1	
Plomb (Pb)	mg/kg Ms	7,1	79	4,7	
Zinc (Zn)	mg/kg Ms	38	46	6,8	
Hydrocarbures Aromatiques Polycyc	liques (ISO)				
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	0,42	<0,050	<0,050
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	0,069	<0,050	<0,050
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	0,74	<0,050	0,084
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	0,60	<0,050	<0,050
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	0,32	<0,050	<0,050
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	0,36	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	0,36	<0,050	0,057
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	0,18	<0,050	<0,050
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	0,35	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	0,26	<0,050	<0,050
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	0,28	<0,050	<0,050
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	2,17	n.d.	0,141
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	2,98 ^{x)}	n.d.	0,0840
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	3,94 ×)	n.d.	0,141
Composés aromatiques					
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05
Ethylbenzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	

DOC-13-21070520-FR-P9

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238695 T1 (0,02 - 1 m)	238696 T1 (1 - 2 m)	238697 T1 (3 - 4 m)	238698 T1 (4 - 5 m)	2386 T2 (0,02 - 2
COHV						
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms		<0,02		<0,02	
Dichlorométhane	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
Trichlorométhane	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
Tétrachlorométhane	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
Trichloroéthylène	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
1,1-Dichloroéthane	mg/kg Ms		<0,10		<0,10	
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms		<0,05		<0,05	
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms		<0,025		<0,025	
1,1-Dichloroéthylène	mg/kg Ms		<0,10		<0,10	
Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms		<0,025		<0,025	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	mg/kg Ms		n.d.		n.d.	
Hydrocarbures totaux (ISO)						
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	140	<20,0	91,1	<20,0	<20,0
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4,0 ^{*)}	<4,0 *)	78,1 *)	<4,0 *)	<4,0
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	21,4 *)	<4,0 *)	10,1 ^{*)}	<4,0 *)	<4,0
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	57,8 ^{*)}	6,4 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	2,9
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	40,6 *)	3,3 *)	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	2,8
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	16,9 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	3,9
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	5,9 *)	<2,0 *)	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	3,2
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	3,0 *)	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 ^{*)}	<2,0
Polychlorobiphényles						
Somme 6 PCB	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.		
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.		
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		
Analyses sur éluat après lixiviation	1					
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0		
Conductivité électrique	μS/cm	150	110	150		
рН		9,4	8,9	8,5		
Température	°C	19,8	19,5	19,7		

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238700 T2 (2 - 3 m)	238701 T3 (0,1 - 1 m)	238702 T3 (1 - 3 m)	238703 T3 (3 - 4 m)	23870 T3 (6 - 7 i
сону						
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms				<0,02	
Dichlorométhane	mg/kg Ms				<0,05	
Trichlorométhane	mg/kg Ms				<0,05	
Tétrachlorométhane	mg/kg Ms				<0,05	
Trichloroéthylène	mg/kg Ms				<0,05	
Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms				<0,05	
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms				<0,05	
1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg Ms				<0,05	
1,1-Dichloroéthane	mg/kg Ms				<0,10	
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms				<0,05	
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms				<0,025	
1,1-Dichloroéthylène	mg/kg Ms				<0,10	
Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms				<0,025	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	mg/kg Ms				n.d.	
Hydrocarbures totaux (ISO)						
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	<20,0	260	630	430	34,3
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4,0 *)	<4,0 *)	64,1 *)	52,3 *)	<4,0
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	<4,0 *)	<4,0 *)	130 ^{*)}	89,0 *)	5,1
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	<2,0 *)	10,9 ^{*)}	120 ^{*)}	77,3 ^{*)}	4,1
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	<2,0 *)	30,2 *)	78,4 ^{*)}	51,0 ^{*)}	3,4
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	<2,0 *)	69,5 *)	120 ^{*)}	82,3 *)	9,0
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	<2,0 *)	76 *)	76 *)	53 *)	8,2
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	<2,0 *)	51,8 ^{*)}	34,1 *)	23,0 *)	2,6
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2,0 *)	19,3 *)	6,7 *)	4,3 *)	<2,0
Polychlorobiphényles						
Somme 6 PCB	mg/kg Ms	n.d.	0,019 ^{x)}	n.d.	n.d.	
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	0,022 ^{x)}	n.d.	n.d.	
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	0,001	<0,001	<0,001	
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	0,006	<0,001	<0,001	
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	0,003	<0,001	<0,001	
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	0,006	<0,001	<0,001	
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	0,004	<0,001	<0,001	
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	0,002	<0,001	<0,001	
Analyses sur éluat après lixiviation	ı					
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0	10,0	
Conductivité électrique	μS/cm	67,5	290	150	130	
pH		9,7	10,5	8,5	8,5	
Température	°C	19,1	19,5	19,6	19,6	

page 11 de 18 TESTING RVA L 005

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238705 T4 (0,1 - 2 m)	238706 T4 (2 - 3 m)	238707 T4 (4 - 6 m)	238708 T4 (6 - 7 m)	2387(T5 (0,1 - 2 i
COHV						
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms	<0,02	<0,02			
Dichlorométhane	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
Trichlorométhane	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
Tétrachlorométhane	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
Trichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
1,1-Dichloroéthane	mg/kg Ms	<0,10	<0,10			
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05	<0,05			
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms	<0,025	<0,025			
1,1-Dichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10			
Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,025	<0,025			
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.			
Hydrocarbures totaux (ISO)						
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	<20,0	91,8	51,7	33,7	70,9
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4,0 *)	<4,0 *)	<4,0 *)	<4,0 *)	<4,0
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	<4,0 *)	6,6 *)	<4,0 ^{*)}	<4,0 *)	<4,0
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	3,3 *)	12,5 ^{*)}	8,0 ^{*)}	4,4 *)	10,9
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	2,7 *)	13,5 *)	7,4 *)	4,9 *)	9,8
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	5,2 *)	24,6 *)	14,4 *)	9,7 *)	19,3
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	3,9 *)	20 *)	10 ^{*)}	7,6 *)	15
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	<2,0 *)	10,1 *)	5,5 ^{*)}	4,3 *)	9,6
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2,0 *)	3,5 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	2,5
Polychlorobiphényles						
Somme 6 PCB	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
Analyses sur éluat après lixiviation	1					
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0		10,0
Conductivité électrique	μS/cm	150	140	130		100
рН		9,1	9,2	9,1		10,1
Température	°C	19,6	19,0	19,6		18,8

TESTING RVA L 005

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238710 T5 (3 - 5 m)	238711 T8 (0,02 - 2 m)	238712 T8 (2 - 4 m)	23871 T8 (4 - 5 r
COHV					
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms	<0,02		<0,02	
Dichlorométhane	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
Trichlorométhane	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
Tétrachlorométhane	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
Trichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
1,1-Dichloroéthane	mg/kg Ms	<0,10		<0,10	
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms	<0,025		<0,025	
1,1-Dichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,10		<0,10	
Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,025		<0,025	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	mg/kg Ms	n.d.		n.d.	
Hydrocarbures totaux (ISO)					
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	<20,0	<20,0	<20,0	37,7
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4,0 ^{*)}	<4,0 ^{*)}	<4,0 ^{*)}	<4,0
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	<4,0 *)	<4,0 ^{*)}	<4,0 ^{*)}	<4,0
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	2,7 *)	<2,0 ^{*)}	4,7
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	4,2
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	<2,0 *)	3,6 *)	<2,0 ^{*)}	10,2
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	3,2 *)	<2,0 ^{*)}	9,1
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	5,8
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0 ^{*)}	<2,0
Polychlorobiphényles					
Somme 6 PCB	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001	
Analyses sur éluat après lixiviation	1				
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0	
Conductivité électrique	μS/cm	110	120	92,7	
рН		8,9	8,9	9,3	
Température	°C	19,5	19,6	18,7	







Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238695 T1 (0,02 - 1 m)	238696 T1 (1 - 2 m)	238697 T1 (3 - 4 m)	238698 T1 (4 - 5 m)	238699 T2 (0,02 - 2 m)
Analyses Physico-chimique	s sur éluat					
Résidu à sec	mg/l	127	<100	127		
Fluorures (F)	mg/l	0,2	0,2	0,3		
Cyanures totaux	μg/l	<1,0	<1,0	<1,0		
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010		
Chlorures (CI)	mg/l	1,0	1,7	2,7		
Sulfates (SO4)	mg/l	37	15	7,6		
СОТ	mg/l	2,1	<1,0	1,3		
Métaux sur éluat						
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		
Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		
Baryum (Ba)	μg/l	<10	<10	17		
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	0,2	<0,1		
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		
Cuivre (Cu)	μg/l	3,4	<2,0	<2,0		
Mercure	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03		
Molybdène (Mo)	μg/l	9,3	24	14		
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025;2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " *) ".

DOC-13-21070520-FR-P14







Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238700 T2 (2 - 3 m)	238701 T3 (0,1 - 1 m)	238702 T3 (1 - 3 m)	238703 T3 (3 - 4 m)	23870 4 T3 (6 - 7 m)
Analyses Physico-chimique	s sur éluat					
Résidu à sec	mg/l	<100	224	<100	<100	
Fluorures (F)	mg/l	0,4	0,4	0,3	0,3	
Cyanures totaux	μg/l	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	
Chlorures (CI)	mg/l	1,5	3,1	1,7	4,4	
Sulfates (SO4)	mg/l	<5,0	78	12	5,2	
СОТ	mg/l	<1,0	7,5	1,7	1,3	
Métaux sur éluat						
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	
Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	
Baryum (Ba)	μg/l	<10	23	15	26	
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	0,2	0,1	<0,1	
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	3,4	<2,0	<2,0	
Cuivre (Cu)	μg/l	<2,0	8,7	<2,0	<2,0	
Mercure	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03	0,03	
Molybdène (Mo)	μg/l	7,0	10	18	7,2	
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025;2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " *) ".

DOC-13-21070520-FR-P15







Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238705 T4 (0,1 - 2 m)	238706 T4 (2 - 3 m)	238707 T4 (4 - 6 m)	238708 T4 (6 - 7 m)	238709 T5 (0,1 - 2 m)
Analyses Physico-chimique	es sur éluat					
Résidu à sec	mg/l	179	123	118		<100
Fluorures (F)	mg/l	0,6	0,8	1,3		0,4
Cyanures totaux	μg/l	<1,0	<1,0	<1,0		<1,0
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010		<0,010
Chlorures (CI)	mg/l	2,0	2,8	2,1		3,3
Sulfates (SO4)	mg/l	18	20	17		9,8
COT	mg/l	2,2	3,5	3,0		2,3
Métaux sur éluat						
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Baryum (Ba)	μg/l	15	15	23		16
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	<0,1	<0,1		<0,1
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		<2,0
Cuivre (Cu)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		<2,0
Mercure	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03		<0,03
Molybdène (Mo)	μg/l	6,9	6,2	7,7		5,4
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		<2,0

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025.2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " *) ".



DOC-13-21070520-FR-P16



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

	Unité	238710 T5 (3 - 5 m)	238711 T8 (0,02 - 2 m)	238712 T8 (2 - 4 m)	238713 T8 (4 - 5 m)
Analyses Physico-chimiqu	es sur éluat				
Résidu à sec	mg/l	<100	109	169	
Fluorures (F)	mg/l	1,1	0,3	0,5	
Cyanures totaux	μg/l	<1,0	<1,0	<1,0	
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010	
Chlorures (CI)	mg/l	1,9	2,1	0,7	
Sulfates (SO4)	mg/l	5,3	13	8,1	
COT	mg/l	1,2	3,9	2,4	
Métaux sur éluat					
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	
Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	
Baryum (Ba)	μg/l	19	13	14	
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	<0,1	<0,1	
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0	
Cuivre (Cu)	μg/l	<2,0	8,3	2,1	
Mercure	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03	
Molybdène (Mo)	μg/l	8,5	7,3	8,5	
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0	

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

les incertitudes de mesure analytiques spécifiques aux paramètres ainsi que les informations sur la méthode de calcul sont disponibles sur demande, si les résultats communiqués sont supérieurs à la limite de quantification spécifique au paramètre. Les critères de performance minimaux des méthodes appliquées sont généralement basés selon la Directive 2009/90/CE de la Commission Européenne en ce qui concerne l'incertitude de mesure.

Des différences sont notées par rapport aux lignes directrices si moins de 2 kg d'échantillon ont été livrés

Début des analyses: 20.06.2023 Fin des analyses: 28.06.2023

DEBRE

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle



paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)

ISO/IEC 17025:2017.

H

norme

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la

m) Etant donnée l'influence perturbatrice de l'échantillon, les limites de quantification ont été relevées.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286327 Solide / Eluat

Liste des méthodes

conf. à NEN 6950 (dig. conf. à NEN 6961/NEN-EN-ISO 54321, mes. conf. à NEN 6966/NEN-EN-ISO 11885) : Arsenic (As) Cadmium (Cd)

Chrome (Cr) Cuivre (Cu)
Nickel (Ni) Plomb (Pb)

Zinc (Zn)

Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004): Antimoine (Sb) Arsenic (As) Baryum (Ba) Cadmium (Cd) Chrome (Cr) Cuivre (Cu)

Molybdène (Mo) Nickel (Ni) Plomb (Pb) Sélénium (Se) Zinc (Zn)

Conforme à ISO 10359-1, conforme à EN 16192 : Fluorures (F)

conforme à NEN 6950 (digestion conf. à NEN 6961/NEN-EN-ISO 54321, mesure conforme à NEN-ISO 16772) : Mercure (Hg)

Conforme à NEN-EN 16179 : Prétraitement de l'échantillon

Conforme à NEN-ISO 15923-1, équivalent à NEN-EN 16192 : Chlorures (CI) Sulfates (SO4)

Conforme a NF ISO 10390 (sol et sédiment) : pH-H2O

conforme EN 16192 (2011) : COT

귱

externalisés sont

paramètres

Seuls les

ISO/IEC

H

paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la

conforme ISO 10694 (2008) : COT Carbone Organique Total

conforme NEN-EN 16192 (2011) : Indice phénol
Conforme NEN-EN-ISO 14403-2 : Cyanures totaux
Equivalent à NF EN ISO 15216 : Résidu à sec

équivalent à NF EN 16181 : Naphtalène Acénaphtylène Acénaphtène Fluorène Phénanthrène Anthracène Fluoranthène Pyrène

Benzo(a)anthracène Chrysène Benzo(b)fluoranthène Benzo(k)fluoranthène Benzo(a)pyrène Dibenzo(a,h)anthracène Benzo(g,h,i)pérylène Indéno(1,2,3-cd)pyrène HAP (6 Borneff) - somme

Somme HAP (VROM) HAP (EPA) - somme

ISO 16703 *): Fraction C10-C12 Fraction C12-C16 Fraction C16-C20 Fraction C20-C24 Fraction C24-C28

Fraction C28-C32 Fraction C32-C36 Fraction C36-C40

ISO 16703 : Hydrocarbures totaux C10-C40

ISO 22155 *): BTEX total

ISO 22155 : Benzène Toluène Ethylbenzène m,p-Xylène o-Xylène Naphtalène Somme Xylènes Chlorure de Vinyle

Dichlorométhane Trichlorométhane Tétrachlorométhane Trichloroéthylène Tétrachloroéthylène

1,1,1-Trichloroéthane 1,1,2-Trichloroéthane 1,1-Dichloroéthane 1,2-Dichloroéthane cis-1,2-Dichloroéthène

 $1,1-Dichloro\acute{e}thyl\grave{e}ne \quad Trans-1,2-Dichloro\acute{e}thyl\grave{e}ne \quad Somme\ cis/trans-1,2-Dichloro\acute{e}thyl\grave{e}nes \quad Somme\ cis/trans-1,2-Dichloro\acute{e}thyl\acute{e}nes \quad Somme\$

méthode interne : Masse échantillon total inférieure à 2 kg Broyeur à mâchoires

méthode interne (conforme NEN-EN-ISO 12846) : Mercure

NEN-EN 15934 ; EN12880 : Matière sèche

NEN-EN 16167 : Somme 6 PCB Somme 7 PCB (Ballschmiter) PCB (28) PCB (52) PCB (101) PCB (118) PCB (138)

PCB (153) PCB (180)

NF EN 12457-2 : Lixiviation (EN 12457-2)

NF-EN 16174; NF EN 13657 (déchets) : Minéralisation à l'eau régale

Selon norme lixiviation ': Masse brute Mh pour lixiviation Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction Cyanures totaux cumulé (var. L/S)

Selon norme lixiviation: Fraction >4mm (EN12457-2) L/S cumulé Conductivité électrique pH Température

Fraction soluble cumulé (var. L/S) Antimoine cumulé (var. L/S) Arsenic cumulé (var. L/S)

Baryum cumulé (var. L/S) Cadmium cumulé (var. L/S) Chlorures cumulé (var. L/S) Chrome cumulé (var. L/S) COT cumulé (var. L/S) Cuivre cumulé (var. L/S) Fluorures cumulé (var. L/S) Indice phénol cumulé (var. L/S) Mercure cumulé (var. L/S) Nickel cumulé (var. L/S) Plomb cumulé (var. L/S)

Sélénium cumulé (var. L/S) Sulfates cumulé (var. L/S) Zinc cumulé (var. L/S)



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



SOLPOL 22 rue des Carriers Italiens 91350 GRIGNY FRANCE

 Date
 29.06.2023

 N° Client
 35006877

 N° commande
 1286749

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1286749 Solide / Eluat

Client 35006877 SOLPOL

Référence COM2023_0685_RUEIL-MALMAISON_230384_AR

Date de validation 21.06.23 Prélèvement par: Client

Madame, Monsieur

marqués du symbole " *)

EN ISO/IEC 17025:2017

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Respectueusement,

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

DEBRE



Unité

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

N° échant.	Prélèvement	Nom de l"échantillon
240793	20.06.2023	T6 (0,1 - 1 m)
240794	20.06.2023	T6 (1 - 3 m)
240795	20.06.2023	T6 (3 - 4 m)
240796	20.06.2023	T6 (6 - 7 m)
240797	20.06.2023	T7 (0,01 - 1,5 m)

240794

240795

240796

240797

240793

	Onite	76 (0,1 - 1 m)	76 (1 - 3 m)	76 (3 - 4 m)	240796 T6 (6 - 7 m)	24079 T7 (0,01 - 1,5 m
Lixiviation						
Fraction >4mm (EN12457-2)	%	1,1	<0,1	<0,1		19,7
Masse brute Mh pour lixiviation	g	100 *)	110 *)			100
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++		++
Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction	ml	900 *)	900 *)	900 *)		900
Prétraitement des échantillons						
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	0,84	0,97	0,98		0,88
Prétraitement de l'échantillon		++	++	++	++	++
Broyeur à mâchoires					++	++
Matière sèche	%	87,4	86,6	84,4	84,5	89,1
Calcul des Fractions solubles						
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	1100	0 - 1000	0 - 1000		0 - 1000
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,07	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0,13		0 - 0,1
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001		0 - 0,001
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	22	11	8,0		3,0
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	31	0 - 10	0 - 10		0 - 10
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,06	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02
Cyanures totaux cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)	0 - 0,01 *)		0 - 0,01
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	3,0	3,0	4,0		4,0
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1		0 - 0,1
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003	0 - 0,0003	0 - 0,0003		0 - 0,0003
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,32	0,07	0 - 0,05		0,09
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	130	0 - 50	0 - 50		0 - 50
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0,02
Analyses Physico-chimiques						
111100		9,5	9,3	9,2		9,4
pH-H2O						<1000

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

N° échant. Prélèvement Nom de l"échantillon 240798 20.06.2023 T7 (1,5 - 3 m) 240799 20.06.2023 T7 (3 - 4 m)

	Unité	240798	240799
		T7 (1,5 - 3 m)	T7 (3 - 4 m)
Lixiviation			

Fraction >4mm (EN12457-2)	%	<0,1	<0,1
Masse brute Mh pour lixiviation	g	110 ^{*)}	110 ^{*)}
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++
Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction	ml	900 *)	900 *)

Prétraitement des échantillons

Masse échantillon total inférie	eure à 2 kg kg	0,88	0,95
Prétraitement de l'échantillon		++	++
Broyeur à mâchoires			
Matière sèche	%	82,9	83,9

Calcul des Fractions solubles

Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 1000	0 - 1000
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001	0 - 0,001
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	6,0	11
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 10	0 - 10
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02
Cyanures totaux cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,01	*) 0 - 0,01 *)
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	4,0	3,0
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1	0 - 0,1
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003	0 - 0,0003
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,10	0 - 0,05
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05	0 - 0,05
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 50	0 - 50
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02	0 - 0,02

Analyses Physico-chimiques

<0,1		<0,1	%	Fraction >4mm (EN12457-2)
^{*)} 110	0	110	g	Masse brute Mh pour lixiviation
++		++		Lixiviation (EN 12457-2)
*) 900	00	900	ml	Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction
				Prétraitement des échantillons
0,95	88	0,88	g kg	Masse échantillon total inférieure à 2 kg
++	+	++		Prétraitement de l'échantillon
				Broyeur à mâchoires
83,9	,9	82,9	%	Matière sèche
				Calcul des Fractions solubles
0 - 1000	0	0 - 1000	mg/kg Ms	Fraction soluble cumulé (var. L/S)
0 - 0,05)5	0 - 0,05	mg/kg Ms	Antimoine cumulé (var. L/S)
0 - 0,05)5	0 - 0,05	mg/kg Ms	Arsenic cumulé (var. L/S)
0 - 0,1	,1	0 - 0,1	mg/kg Ms	Baryum cumulé (var. L/S)
0 - 0,001)1	0 - 0,001	mg/kg Ms	Cadmium cumulé (var. L/S)
11	,0	6,0	mg/kg Ms	Chlorures cumulé (var. L/S)
0 - 0,02)2	0 - 0,02	mg/kg Ms	Chrome cumulé (var. L/S)
0 - 10	0	0 - 10	mg/kg Ms	COT cumulé (var. L/S)
0 - 0,02)2	0 - 0,02	mg/kg Ms	Cuivre cumulé (var. L/S)
^{*)} 0 - 0,01)1	0 - 0,01	mg/kg Ms	Cyanures totaux cumulé (var. L/S)
3,0	,0	4,0	mg/kg Ms	Fluorures cumulé (var. L/S)
0 - 0,1	,1	0 - 0,1	mg/kg Ms	Indice phénol cumulé (var. L/S)
0 - 0,0003	03	0 - 0,0003	mg/kg Ms	Mercure cumulé (var. L/S)
0 - 0,05	0	0,10	mg/kg Ms	Molybdène cumulé (var. L/S)
0 - 0,05)5	0 - 0,05	mg/kg Ms	Nickel cumulé (var. L/S)
0 - 0,05)5	0 - 0,05	mg/kg Ms	Plomb cumulé (var. L/S)
0 - 0,05)5	0 - 0,05	mg/kg Ms	Sélénium cumulé (var. L/S)
0 - 50	50	0 - 50	mg/kg Ms	Sulfates cumulé (var. L/S)
0 - 0,02)2	0 - 0,02	mg/kg Ms	Zinc cumulé (var. L/S)
				Analyses Physico-chimiques
9,2	,2	9,2		pH-H2O
<1000	00	1400	mg/kg Ms	COT Carbone Organique Total



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

	Unité	240793 T6 (0,1 - 1 m)	240794 T6 (1 - 3 m)	240795 T6 (3 - 4 m)	240796 T6 (6 - 7 m)	24079 ° T7 (0,01 - 1,5 m
Prétraitement pour analyses des	métaux					
Minéralisation à l'eau régale		++		++	++	++
Métaux						
Arsenic (As)	mg/kg Ms	5,2		2,5	3,0	3,2
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms	0,2		0,1	<0,1	0,1
Chrome (Cr)	mg/kg Ms	15		12	14	13
Cuivre (Cu)	mg/kg Ms	1,9		2,7	2,7	1,2
Mercure (Hg)	mg/kg Ms	<0,05		<0,05	<0,05	<0,05
Nickel (Ni)	mg/kg Ms	4,2		5,9	7,3	3,9
Plomb (Pb)	mg/kg Ms	2,4		3,0	3,7	2,2
Zinc (Zn)	mg/kg Ms	6,9		12	14	11
Hydrocarbures Aromatiques Polycyc	liques (ISO)					
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Composés aromatiques	99					
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050
<i>Ethylbenzène</i>	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)		n.d.



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

	Unité	240798 T7 (1,5 - 3 m)	240 T7 (3 ·
Prétraitement pour analyses des	s métaux		
Minéralisation à l'eau régale		++	
Métaux			
Arsenic (As)	mg/kg Ms	6,9	
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms	0,2	
Chrome (Cr)	mg/kg Ms	20	
Cuivre (Cu)	mg/kg Ms	1,2	
Mercure (Hg)	mg/kg Ms	<0,05	
Nickel (Ni)	mg/kg Ms	6,0	
Plomb (Pb)	mg/kg Ms	3,1	
Zinc (Zn)	mg/kg Ms	11	
Hydrocarbures Aromatiques Polycyc	cliques (ISO)		
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	n.d
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d
Composés aromatiques			
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Ethylbenzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *)	n.d

DOC-13-21082353-FR-P5

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Cde 1286749 Solide / Eluat

	Unité	240793 T6 (0,1 - 1 m)	240794 T6 (1 - 3 m)	240795 T6 (3 - 4 m)	240796 T6 (6 - 7 m)	2407 9 T7 (0,01 - 1,5
COHV						
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms			<0,02	<0,02	
Dichlorométhane	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
Trichlorométhane	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
Tétrachlorométhane	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
Trichloroéthylène	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
1,1-Dichloroéthane	mg/kg Ms			<0,10	<0,10	
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms			<0,05	<0,05	
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms			<0,025	<0,025	
1,1-Dichloroéthylène	mg/kg Ms			<0,10	<0,10	
Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms			<0,025	<0,025	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	mg/kg Ms			n.d.	n.d.	
Hydrocarbures totaux (ISO)						
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	<20,0	<20,0	<20,0	<20,0	<20,0
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4,0 ^{*)}	<4,0 *)	<4,0 *)	<4,0 *)	<4,0
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	<4,0 ^{*)}	<4,0 ^{*)}	<4,0 *)	<4,0 *)	<4,0
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	<2,0 *)	2,5 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0 *)	<2,0
Polychlorobiphényles						
Somme 6 PCB	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001
Analyses sur éluat après lixiviation	1					
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0		10,0
Conductivité électrique	μS/cm	120	65,9	62,9		58,2
рН		10,3	9,5	9,6		9,5
Température	°C	19,0	19,7	19,5		19,5

TESTING RVA L 005

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

	Unité	240798 T7 (1,5 - 3 m)	240 ° T7 (3 -
COHV			
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms	<0,02	
Dichlorométhane	mg/kg Ms	<0,05	
Trichlorométhane	mg/kg Ms	<0,05	
Tétrachlorométhane	mg/kg Ms	<0,05	
Trichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,05	
Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms	<0,05	
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05	
1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05	
1,1-Dichloroéthane	mg/kg Ms	<0,10	
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms	<0,05	
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms	<0,025	
1,1-Dichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,10	
Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms	<0,025	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	mg/kg Ms	n.d.	
Hydrocarbures totaux (ISO)			
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	<20,0	<20,0
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4,0 ^{*)}	<4,0
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	<4,0 ^{*)}	<4,0
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	<2,0 *)	<2,0
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2,0 ^{*)}	<2,0
Polychlorobiphényles			
Somme 6 PCB	mg/kg Ms	n.d.	n.d
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001
Analyses sur éluat après lixiviation			
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0
Conductivité électrique	μS/cm	67,5	73,9
рН		9,3	9,1
Température	°C	19,9	18,7







Cde 1286749 Solide / Eluat

	Unité	240793 T6 (0,1 - 1 m)	240794 T6 (1 - 3 m)	240795 T6 (3 - 4 m)	240796 T6 (6 - 7 m)	240797 T7 (0,01 - 1,5 m)
Analyses Physico-chimique	es sur éluat					
Résidu à sec	mg/l	106	<100	<100		<100
Fluorures (F)	mg/l	0,3	0,3	0,4		0,4
Cyanures totaux	μg/l	<1,0	<1,0	<1,0		<1,0
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010		<0,010
Chlorures (CI)	mg/l	2,2	1,1	0,8		0,3
Sulfates (SO4)	mg/l	13	<5,0	<5,0		<5,0
СОТ	mg/l	3,1	<1,0	<1,0		<1,0
Métaux sur éluat						
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Arsenic (As)	μg/l	6,6	<5,0	<5,0		<5,0
Baryum (Ba)	μg/l	<10	<10	13		<10
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	<0,1	<0,1		<0,1
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		<2,0
Cuivre (Cu)	μg/l	5,7	<2,0	<2,0		<2,0
Mercure	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03		<0,03
Molybdène (Mo)	μg/l	32	7,2	<5,0		8,7
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0		<5,0
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0		2,4

DOC-13-21082353-FR-P8



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

	Unité	240798 T7 (1,5 - 3 m)	240799 T7 (3 - 4 m)
Analyses Physico-chimiques	s sur éluat		
Résidu à sec	mg/l	<100	<100
Fluorures (F)	mg/l	0,4	0,3
Cyanures totaux	μg/l	<1,0	<1,0
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010
Chlorures (CI)	mg/l	0,6	1,1
Sulfates (SO4)	mg/l	<5,0	<5,0
COT	mg/l	<1,0	<1,0
Métaux sur éluat			
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0
Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0
Baryum (Ba)	μg/l	<10	<10
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	<0,1
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	<2,0
Cuivre (Cu)	μg/l	<2,0	<2,0
Mercure	μg/l	<0,03	<0,03
Molybdène (Mo)	μg/l	9,8	<5,0
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. les incertitudes de mesure analytiques spécifiques aux paramètres ainsi que les informations sur la méthode de calcul sont disponibles sur demande, si les résultats communiqués sont supérieurs à la limite de quantification spécifique au paramètre. Les critères de performance minimaux des méthodes appliquées sont généralement basés selon la Directive 2009/90/CE de la Commission Européenne en ce qui concerne l'incertitude de mesure.

Des différences sont notées par rapport aux lignes directrices si moins de 2 kg d'échantillon ont été livrés

Début des analyses: 21.06.2023 Fin des analyses: 29.06.2023

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

DEBLE





paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)

ISO/IEC 17025:2017.

Ä

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1286749 Solide / Eluat

Liste des méthodes

conf. à NEN 6950 (dig. conf. à NEN 6961/NEN-EN-ISO 54321, mes. conf. à NEN 6966/NEN-EN-ISO 11885) : Arsenic (As) Cadmium (Cd)

Chrome (Cr) Cuivre (Cu) Nickel (Ni) Plomb (Pb)

Zinc (Zn)

Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004): Antimoine (Sb) Arsenic (As) Baryum (Ba) Cadmium (Cd) Chrome (Cr) Cuivre (Cu)

Molybdène (Mo) Nickel (Ni) Plomb (Pb) Sélénium (Se) Zinc (Zn)

Conforme à ISO 10359-1, conforme à EN 16192 : Fluorures (F)

conforme à NEN 6950 (digestion conf. à NEN 6961/NEN-EN-ISO 54321, mesure conforme à NEN-ISO 16772) : Mercure (Hg)

Conforme à NEN-EN 16179 : Prétraitement de l'échantillon

Conforme à NEN-ISO 15923-1, équivalent à NEN-EN 16192 : Chlorures (CI) Sulfates (SO4)

Conforme a NF ISO 10390 (sol et sédiment) : pH-H2O

conforme EN 16192 (2011) : COT

귱

externalisés sont

paramètres

Seuls les

ISO/IEC

H

paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la

conforme ISO 10694 (2008) : COT Carbone Organique Total

conforme NEN-EN 16192 (2011) : Indice phénol Conforme NEN-EN-ISO 14403-2 : Cyanures totaux Equivalent à NF EN ISO 15216 : Résidu à sec

équivalent à NF EN 16181 : Naphtalène Acénaphtylène Acénaphtène Fluorène Phénanthrène Anthracène Fluoranthène Pyrène

Benzo(a)anthracène Chrysène Benzo(b)fluoranthène Benzo(k)fluoranthène Benzo(a)pyrène Dibenzo(a,h)anthracène Benzo(g,h,i)pérylène Indéno(1,2,3-cd)pyrène HAP (6 Borneff) - somme

Somme HAP (VROM) HAP (EPA) - somme

ISO 16703 *): Fraction C10-C12 Fraction C12-C16 Fraction C16-C20 Fraction C20-C24 Fraction C24-C28

Fraction C28-C32 Fraction C32-C36 Fraction C36-C40

ISO 16703 : Hydrocarbures totaux C10-C40

ISO 22155 *): BTEX total

ISO 22155 : Benzène Toluène Ethylbenzène m,p-Xylène o-Xylène Naphtalène Somme Xylènes Chlorure de Vinyle

Dichlorométhane Trichlorométhane Tétrachlorométhane Trichloroéthylène Tétrachloroéthylène

1,1,1-Trichloroéthane 1,1,2-Trichloroéthane 1,1-Dichloroéthane 1,2-Dichloroéthane cis-1,2-Dichloroéthène

1,1-Dichloroéthylène Trans-1,2-Dichloroéthylène Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes

méthode interne : Masse échantillon total inférieure à 2 kg Broyeur à mâchoires

méthode interne (conforme NEN-EN-ISO 12846) : Mercure

NEN-EN 15934 ; EN12880 : Matière sèche

NEN-EN 16167

PCB (153) PCB (180)

NF EN 12457-2 : Lixiviation (EN 12457-2)

NF-EN 16174; NF EN 13657 (déchets) : Minéralisation à l'eau régale

Selon norme lixiviation '): Masse brute Mh pour lixiviation Volume de lixiviant L ajouté pour l'extraction Cyanures totaux cumulé (var. L/S)

Selon norme lixiviation: Fraction >4mm (EN12457-2) L/S cumulé Conductivité électrique pH Température

Fraction soluble cumulé (var. L/S) Antimoine cumulé (var. L/S) Arsenic cumulé (var. L/S)

Baryum cumulé (var. L/S) Cadmium cumulé (var. L/S) Chlorures cumulé (var. L/S) Chrome cumulé (var. L/S) COT cumulé (var. L/S) Cuivre cumulé (var. L/S) Fluorures cumulé (var. L/S) Indice phénol cumulé (var. L/S) Mercure cumulé (var. L/S) Molybdène cumulé (var. L/S) Nickel cumulé (var. L/S) Plomb cumulé (var. L/S)

Sélénium cumulé (var. L/S) Sulfates cumulé (var. L/S) Zinc cumulé (var. L/S)





ANNEXE 9 : FICHE TERRAIN - GAZ

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Caractéristiques de l'ouvrage - Observation



Adresse: 25-29 boulevard Richelieu SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR 230384 N° dossier :

Maitre d'ouvrage / Maitre d'œuvre :

Nom de l'ouvrage : Type d'ouvrage : Temporaire

Coordonnée géographique

Méthode d'implantation : Précision : 1 m Système de référence : NGF Lambert II étendu Cote piézair : Est: 588807.39 m 2430329.10 m 51.26 m Précision : Nord : Altitude:

EMCI E3.50

Machine: Machine sur chenillard Modèle:
63 mm Pose à: sec
Profondeur de la crépine entre: 1 et 2 m Diamètre du tubage: 24/ m Diamètre du tubage : 24/33 mm

	ur ouvra	age / sol : 2 m	Prof	ondeur de la crépine	entre: 1	et 2 m	Diamètre du tubage : 24/33 mm Volume d'air : -
		Cou	ne sché	matique de l'ouv	rage		Renseignement sur l'environnement
5	, ,	Terrain travers	sé	I		l 5	Couverture du sol : Dalle béton
Profonde	eur (m)	Lithologie	Coupe	Coupe de	l'ouvrage	Description	Etat / Aspect : Bon
+1,0_							Avant trou: -
							Dimension : -
							Gestion cutting : -
							Niveau de la nappe dans un ouvrage proche
							Nom ouvrage : -
TN_	0,0_						Niveau statique : - m/sol
	0,02	Dalle béton			Coulie de Horite	Bouchon de tête	
					de ile	Tube plein	
					Julis artol.	Ø int.: 24 (mm)	
					C. 46	Øext.: 33 (mm)	Discontinuo de Companyo
1,0_		Marne argileuse marron				` '	Plan d'implantation de l'ouvrage
		clair + Morceaux de calcaire + Graviers				Tuba andmind	303
		Calcalle + Graviers			Galiers	Tube crépiné	
					CKONIC	Ø int.: 24 (mm)	75 ⁽¹⁾
20	2				U	Øext.: 33 (mm)	12 00 00
2,0_	2						
							Pa Pa 1097
							Pad
3,0_							Paz PZ
5,0_							1 1
							1 1
4,0_							1. 1
.,,,							
							Photographie de l'ouvrage et de son environnement
5,0_							
, -							
							FD-775-ES
6,0_							
		l		l		L	Fiche: 1 / 1 Page: 1 / 2

Fiche: 1 / 1 Page: 1 / 2

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Observations - Echantillonnages - Analyses



Préleveur :	W.KONE / Y.K / BS	Date :	28/06/2023	
Ouvrage précéd	ent: -	Ouvrage su	iivant : -	
	Description de l'ouvrage et	de son environne	ment	
Etat de l'ouvrage (margelle,)	:	Bon		
Couverture du sol :		Dalle béton		
Etat / Aspect :		Bon		
Niveau de la nappe	Nom ouvrage :	-		
dans un ouvrage	Niveau statique :	ı statique : - m/sol		
Voie de migration		_		
préférentielle ident				
Gestion des migrat		_		
préférentielle réalis	sée:			
Test d'étanchéité :		=		
Observations visue	elles/olfactives :	-		
			0 100 117 1	



Conditions d'échantillonnage Conditions météorologique : Ensoleillé Conditions du site : Température Et. / Int. : °C °C Pression atmosphérique (Pa) 1019 hPa Activités sur site : Garage automobile Humidité de l'air (%) 46 Vitesse (m/s) et direction du vent : 6 km/h m/s Activités hors site Température dans l'ouvrage Humidité dans l'ouvrage Méthode de purge X 5 fois le volume d'air dans l'ouvrage Volume purgé : 5,409 L 0,5 Volume théorique : Débit : Temps: min Stabilisation du paramètre T1: T2: T3: T4: T5: T6: T7: T8: T9: Débit : L/min C1: C2: C3: C4: C5: C6: C7: C8: C9: Description de la ligne de prélèvement Nombre de ligne de prélèvement : Longueurs: 1- Piège à poussière -Non -Piège à humidité -Non 10 Système régulation débits -Tube échantillonnage sans section arrière - Ligne : Emplacement débimètre sur chaque ligne calculer par la pompe 12 11 Emplacement débimètre contrôle débit total Tube avant (ZM) non Tube arrières (ZC) non 13 Débimètre Contrôler par la pompe 10- Pompe à air - Modèle : ĠILAIR - N° de pompe : 3 11- Section arrière (ZC) oui 12- Section avant (ZM) oui 13- Tube d'échantillonnage avec section arrièrε - Ligne : 1 Tuyaux de raccordement : Verre et/ou PTFE Couche isolante autour du dispositif : non Prélèvement Prélèvement n°1 - Ligne de prélèvement 1 Prélèvement n°1 - Ligne de prélèvement Substances Pack TPH Substances filtres à charbon actifs Nature Support Nombre de support 2 (ZM/ZC) Nature Support Nombre de support Réf Blanc de terrain Réf Blanc de transport ВТ Réf Blanc de terrair Réf Blanc de transport Heure début 15h00 Heure fin 16h00 Heure début Heure fin Mesure T début T intermédiaire T final Mesure T début T intermédiaire T final Débit (L/min) 0,5 0,5 0,5 Débit (L/min) Temps (min) 0 30 minutes 60 minutes Temps (min) Volume (L) 0 15,074 L 30,039 L Volume (L) Variation de débit : 0 Variation de débit : Condensation dans la ligne de prélèvement : Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /nonère, importante Autre remarque : Mesure PID_{avant-purge} = 2,88 ppm Autre remarque : Mesure PID_{après-purge} = 2 ppm

	Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement									
Substance	s			Mercure						
Nature Supp	ort			Nombre de support						
Réf Blanc de te	e terrain			Réf Blanc de transport						
Heure début		13h59		Heure fin	14h59					
Mesure		T début		T intermédiaire	T final					
Débit (L/min)				0,5	0,5					
Temps (min))		30 minutes		60 minutes					
Volume (L)			15,174 L	30,192 L						
Variation de débit : %										

Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /norère, importante

Autre remarque :

	Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement							
Substance	s							
Nature Supp	ort			Nombre de support				
Réf Blanc de te	rrain			Réf Blanc de transport				
Heure début				Heure fin				
Mesure	T début T intermédiaire		T intermédiaire	T final				
Débit (L/min)								
Temps (min)								
Volume (L)								
Variation de débit : %								
Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /norère, importante								

Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /norère, importante Autre remarque :

Conditionnement - Laboratoire
Prestataires : Agrolab Conditionnement : Glacière Température à l'envoie (°C) : 9
Envoie le : 29/06/2023 à 16H par TS TRANSIT Lieu d'envoie : Bureau - Grigny 91

Fiche: 2 / 2 Page: 1 /

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Caractéristiques de l'ouvrage - Observation



Adresse : 25-29 boulevard Richelieu SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR N° dossier : 230384

Maitre d'ouvrage / Maitre d'œuvre :

Nom de l'ouvrage : Type d'ouvrage : Temporaire

Coordonnée géographique Lambert II étendu Méthode d'implantation : Système de référence : NGF Cote piézair : 2430330.10 m 51.26 m Altitude: Précision : 1 m Est: 588807.41 m Nord:

Date de pose : Prestataire : 19/06/2023 SOLPOL

Caractéristiques de l'ouvrage

Heure début / fin : 11h02 / 11h37 Représentant sur site :

Machine : Machine sur chenillard PERSOL Modèle : EMCI E3.50

Prestata		PERSOL		Machine			Modèle : EMCI E3.50
Outils - (e: Tarière age / sol : 3 m		63 mm ondeur de la crépine	Pose à : e entre : 2	sec et 3 m	Diamètre du tubage : 24/33 mm Volume d'air : - L
Tiolonac	Jul Ouvic					0t 0 III	
				matique de l'ouv	rage		Renseignement sur l'environnement
Profond	leur (m)	Terrain travers Lithologie	Coupe	Coupe de	l'ouvrage	Description	Couverture du sol : Dalle béton Etat / Aspect : Bon
+1,0_		Littlologie	Coupe				Avant trou:
,,,,							Dimension :
							Gestion cutting : Benne
							Niveau de la nappe dans un ouvrage proche
TN_	0,0_						Nom ouvrage : - Niveau statique : - m/sol
''\-	0,0_	Dalle béton				Bouchon de tête	Niveau statique : - m/sol
							1
		Marne sablo-argileuse			.01		
1		beige + Graviers			atonite		
1,0_	1				Coulle de Dentonité	Tube plein Ø int.: 24 (mm)	Plan d'implantation de l'ouvrage
					iie de	Ø int.: 24 (mm) Øext.: 33 (mm)	303
					Con	DCXL 00 (IIIII)	
							T # 0 T4
2,0_		Argile grise					12 00
		, g g. 100				F. J	18
					Gravier ⁵	Tube crépiné Ø int.: 24 (mm)	Pa3 1097
					Gran	Øext.: 33 (mm)	Pad
3,0_	3					Dox oo (mm)	Paz
4,0_							('. 1
4,0_							
							Photographie de l'ouvrage et de son environnement
5,0_							0/3
							A STATE OF THE STA
							F .
6,0_							

Fiche: Page :

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Observations - Echantillonnages - Analyses



Préleveur : W.KONE / Y.K / BS Date : Ouvrage précédent : Pa1 Ouvrage suivant : PG3 Description de l'ouvrage et de son environnement Etat de l'ouvrage : Bon (margelle, ...) Couverture du sol : Dalle béton Etat / Aspect : Bon Niveau de la nappe Nom ouvrage : Niveau statique: m/sol dans un ouvrage Voie de migration préférentielle identifiée : . Gestion des migrations préférentielle réalisée: . Test d'étanchéité : Observations visuelles/olfactives



Conditions d'échantillonnage Conditions météorologique : Ensoleillé Conditions du site : Température Et. / Int. : °C °C Pression atmosphérique (Pa) 1019 hPa Activités sur site : Garage automobile Humidité de l'air (%) 46 Vitesse (m/s) et direction du vent : 6 km/h m/s Activités hors site Présence d'eau : Température dans l'ouvrage Méthode de purge X 5 fois le volume d'air dans l'ouvrage Volume théorique : Volume purgé : 6,717 L Débit : 0,5 L/min Temps: 13 min Stabilisation du paramètre T1: T2: T3: T4: T5: T6: T7: T8: T9: Débit : L/min C1: C2: C3: C4: C5: C6: C7: C8: C9: Description de la ligne de prélèvement Nombre de ligne de prélèvement : Longueurs: 1- Piège à poussière -Non -Piège à humidité -Non 10 Système régulation débits -Tube échantillonnage sans section arrière - Ligne : Emplacement débimètre sur chaque ligne calculer par la pompe 12 11 Emplacement débimètre contrôle débit total Tube avant (ZM) non Tube arrières (ZC) non 13 Débimètre Contrôler par la pompe 10- Pompe à air - Modèle : ĠILAIR - N° de pompe : 11- Section arrière (ZC) oui 12- Section avant (ZM) oui 13- Tube d'échantillonnage avec section arrièrε - Ligne : 1 Tuyaux de raccordement Couche isolante autour du dispositif : Verre et/ou PTFE non Prélèvement Prélèvement n°1 - Ligne de prélèvement 1 Prélèvement n°1 - Ligne de prélèvement Substances Pack TPH Substances Nature Support filtres à charbon actifs Nombre de support 2 (ZM/ZC) Nature Support Nombre de support Réf Blanc de terrain Réf Blanc de transport ВТ Réf Blanc de terrair Réf Blanc de transport Heure début 15h04 Heure fin 15h34 Heure début Heure fin Mesure T début Γ intermédiaire T final Mesure T début T intermédiaire T final Débit (L/min) 0,5 0,5 0,5 Débit (L/min) Temps (min) 15 minutes 30 minutes Temps (min) 0 Volume (L) 0 7,713 L 15,275 L Volume (L) Variation de débit : 0 Variation de débit : Condensation dans la ligne de prélèvement : Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /nonère, importante Autre remarque : Mesure PID_{avant-purge} = 90 ppm Autre remarque : Mesure PID_{après-purge} = 88 ppm

	Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement										
Substances Mercure											
Nature Supp	Nature Support			Nombre de support							
Réf Blanc de terrain				Réf Blanc de transport							
Heure débi	ut	13h59		Heure fin	14h59						
Mesure		T début		T intermédiaire	T final						
Débit (L/min)				0,5	0,5						
Temps (min)	Temps (min)			30 minutes	60 minutes						
Volume (L)			15,182 L		30,206 L						
Variation de	e dél	bit: %									

Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /norère, importante

16H

par

Agrolab

29/06/2023

Autre remarque :

Prestataires :

Envoie le

Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement								
Substances								
Nature Support				Nombre de support				
Réf Blanc de ter	rrain			Réf Blanc de transport				
Heure débu	ut			Heure fin				
Mesure		T début		T intermédiaire	T final			
Débit (L/min)								
Temps (min)								
Volume (L)								
Variation de débit : %								
Condensation	n da	ns la ligne de pré	lève	ment: oui /	nonère, importante			
Autre remard	ne .							

Conditionnement - Laboratoire Température à l'envoie (°C) : Conditionnement Glacière TS TRANSIT Lieu d'envoie : Bureau - Grigny 91

> Page : Fiche: 2 / 2

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Caractéristiques de l'ouvrage - Observation



Adresse : 25-29 boulevard Richelieu SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR 230384 N° dossier :

Maitre d'ouvrage / Maitre d'œuvre :

Nom de l'ouvrage : Type d'ouvrage : Temporaire

Coordonnée géographique

Système de référence : Est : 588805.00 m Méthode d'implantation : NGF Lambert II étendu Cote piézair : 51.65 m 2430334.03 m Altitude: Précision : 1 m Est: Nord:

Heure début / fin : 19/06/2023 SOLPOL Date de pose :

Caractéristiques de l'ouvrage
t / fin : 10h15 / 11h00 Représentant sur site :
Machine : Machine sur chenillard
mm Pose à : sec Prestataire : Modèle : **EMCI E3.50** 63

19/05/2 PERSOL Tarière Outils - Ø ouvrage :

				atique de l'ouvrage		Renseignement sur l'environnement
rofonde	eur (m)	Terrain travers Lithologie	Coupe	Coupe de l'ouvrage	Description	Couverture du sol : Dalle béton Etat / Aspect : Bon
+1,0_		Litrologie	Coupe			Avant trou:
1,0_						Dimension :
						Gestion cutting : Benne
						Niveau de la nappe dans un ouvrage proche
						Nom ouvrage :
TN_	0,0_					Niveau statique : - m/sol
	0,0_	Dalle béton			Bouchon de tête	111/001
	0,275			ie de orite	Tube plein	
	-,			Coursen	Ø int.: 24 (mm)	
1,0_	1	Marne sableuse beige +		Coult de Rochite	Øext.: 33 (mm)	Plan d'implantation de l'ouvrage
· -		Morceaux de calcaire +				303
		Graviers	•••	6	Tube crépiné	
				Craves	Ø int.: 24 (mm)	
			•	G(8)	Øext.: 33 (mm)	T (a) (7) T4
2,0_	2		••••		, ,	17 60
	_			•		TR.
- 1						7097
- 1						Pad Pad
3,0_						
						4
- 1						
4,0_						1. 1
.,,,,						
- 1						
- 1						
						Photographie de l'ouvrage et de son environnemen
5,0_						Priotographie de l'ouvrage et de soir environnement
3,0_						
6,0_						
0,0_						
- 1		ı			ı	I

Fiche: Page :

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Observations - Echantillonnages - Analyses



Préleveur :	W.KONE / Y.K / BS	Date :	28/06/2023
Ouvrage précé	edent: Pa2	Ouvrage suiv	vant: -
	Description de l'ouvrage et	de son environnem	ent
Etat de l'ouvrag (margelle,)		Bon	
Couverture du so	ol:	Dalle béton	
Etat / Aspect :		Bon	
Niveau de la nap	pe Nom ouvrage :	-	
dans un ouvrage	Niveau statique :	-	m/sol
Voie de migration préférentielle ide		-	
Gestion des migr préférentielle réa		-	
Test d'étanchéité	1	-	
Observations vis	uelles/olfactives :	-	



Conditions d'échantillonnage Conditions météorologique : Ensoleillé Conditions du site : Température Et. / Int. : °C °C Pression atmosphérique (Pa) 1020 hPa Activités sur site : Garage automobile Humidité de l'air (%) 53 Vitesse (m/s) et direction du vent : 6 km/h O-E m/s Activités hors site Température dans l'ouvrage Présence d'eau : Humidité dans l'ouvrage Méthode de purge X 5 fois le volume d'air dans l'ouvrage Volume purgé : 6,277 L 0,5 Volume théorique : Débit : L/min Temps: min Stabilisation du paramètre T1: T2: T3: T4: T5: T6: T7: T8: T9: Débit : C1: C2: C3: C4: C5: C6: C7: C8: C9: Description de la ligne de prélèvement Nombre de ligne de prélèvement : Longueurs: 1- Piège à poussière -Non -Piège à humidité -Non 10 Système régulation débits -Tube échantillonnage sans section arrière - Ligne : Emplacement débimètre sur chaque ligne calculer par la pompe 11 12 Emplacement débimètre contrôle débit total Tube avant (ZM) non Tube arrières (ZC) non 13 Débimètre Contrôler par la pompe 10- Pompe à air - Modèle : ĠILAIR - N° de pompe : 11- Section arrière (ZC) oui 12- Section avant (ZM) oui 13- Tube d'échantillonnage avec section arrièrε - Ligne : 1 Tuyaux de raccordement : Couche isolante autour du dispositif : Verre et/ou PTFE non Prélèvement Prélèvement n°1 - Ligne de prélèvement 1 Prélèvement n°1 - Ligne de prélèvement Substances Pack TPH Substances filtres à charbon actifs Nature Support Nombre de support 2 (ZM/ZC) Nature Support Nombre de support Réf Blanc de terrain Réf Blanc de transport ВТ Réf Blanc de terrair Réf Blanc de transport Heure début 14h17 Heure fin 14h22 Heure début Heure fin Mesure T début T intermédiaire T final Mesure T début T intermédiaire T final Débit (L/min) 0,5 0,5 0,5 Débit (L/min) Temps (min) 0 30 minutes 60 minutes Temps (min) Volume (L) 0 15,100 L 30,308 L Volume (L) Variation de débit : 0 Variation de débit : Condensation dans la ligne de prélèvement : Condensation dans la ligne de prélèvement : oui /nonère, importante Autre remarque : Mesure PID_{avant-purge} = 18 ppm Autre remarque : Mesure PID_{après-purge} = 2 ppm Prélè Substances Nature Support Réf Blanc de terrain

	Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement				Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement				ent
Substance	es	Mercure			Substance	s			
Nature Supp	port	Nombre de support			Nature Supp	ort		Nombre de support	
Réf Blanc de te	errain	Réf Blanc de transport			Réf Blanc de te	rrain		Réf Blanc de transport	
Heure débi	ut	Heure fin			Heure débi	ut		Heure fin	
Mesure	T début	T intermédiaire	T final		Mesure		T début	T intermédiaire	T final
Débit (L/min)		0,5	0,5		Débit (L/min)				
Temps (min)		30 minutes	60 minutes		Temps (min)				
Volume (L)		15,252 L	30,054 L		Volume (L)				
Variation de	e débit : %				Variation de	débi	t: %		
Condensatio	n dans la ligne de pré	élèvement : oui /	norère, importante	:	Condensatio	n dan	s la ligne de prél	èvement: oui	/norère, importante
Autre remard	que :				Autre remard	ue :			
	•								

	Conditionnement - Laboratoire									
Prestataires :	Agro	olab		Conditionneme	ent :	Glacière	Température à l'e	envoie (°C): 9		
Envoie le :	29/06/2023	à	16H	par	TS TR	ANSIT	Lieu d'envoie :	Bureau - Grigny 91		

Fiche: 2 / 2 Page:

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Caractéristiques de l'ouvrage - Observation



Adresse : 25-29 boulevard Richelieu SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR N° dossier : 230384

Maitre d'ouvrage / Maitre d'œuvre :

Nom de l'ouvrage : Type d'ouvrage : Temporaire

Coordonnée géographique Lambert II étendu Système de référence : Est : 588814.61 m Méthode d'implantation : NGF Cote piézair : 52.4 m 2430322.58 m Altitude : Précision : 1 m Est: Nord:

Caractéristiques de l'ouvrage
Heure début / fin : 9h45 / 10h10 Représentant sur site : 19/06/2023 SOLPOL Date de pose :

PERSOL Prestataire : Machine : Machine sur chenillard Modèle : **EMCI E3.50**

restataıı Jutils - Ø		PERSOL : Tarière	6	Machine : Machine sur 3 mm Pose à :	sec	Modele: EMCI E3.50
		nge / sol : 2 m		ndeur de la crépine entre : 1	et 2 m	Diamètre du tubage : 24/33 mm Volume d'air : -
						-
Profonde	eur (m)	Cou Terrain travers Lithologie	pe schém sé Coupe	atique de l'ouvrage Coupe de l'ouvrage	Description	Renseignement sur l'environnement Couverture du sol : Dalle béton Etat / Aspect : Bon
+1,0_	0.0					Avant trou : Dimension : Gestion cutting : Niveau de la nappe dans un ouvrage proche Nom ouvrage : -
TN_	0,0_ 0,01	Dalle béton		collib de partire	Bouchon de tête Tube plein	Niveau statique : - m/sol
1,0_	1	Marne sableuse- beige + Morceaux de calcaire + Graviers			Ø int.: 24 (mm) Øext.: 33 (mm)	Plan d'implantation de l'ouvrage
2,0_	2		•	Gailers	Ø int.: 24 (mm) Øext.: 33 (mm)	1 60 11 13 6 1 10 7 10 7 10 7 10 7 10 7 10 7 10 7
3,0_						1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
4,0_						
5,0_						Photographie de l'ouvrage et de son environnement
6,0_						
						Fiche : 1 / 1 Page : 1 / 2

Fiche: 1 / 1 Page :

Annexe 9 : Fiche de prélèvement de gaz de sol -Observations - Echantillonnages - Analyses



W.KONE / Y.K / BS Date : Préleveur : 28/06/2023 Ouvrage précédent : Pa3 Ouvrage suivant : Pa2 Description de l'ouvrage et de son environnement Etat de l'ouvrage : Bon (margelle, ...) Couverture du sol : Dalle béton Etat / Aspect : Bon Niveau de la nappe Nom ouvrage : Niveau statique : m/sol dans un ouvrage Voie de migration préférentielle identifiée : . Gestion des migrations

0,5

30 minutes

15,092 L

%

Condensation dans la ligne de prélèvement :

Débit (L/min)

Temps (min)

Volume (L)

Variation de débit :

Autre remarque :



préférentielle réa Test d'étanchéité Observations vis			- - -			GIMERUS				
					nantillonnage					
Conditions météo	• .	Ensoleillé		ns du site :				-		
Température Et.			°C							
Pression atmosp	,	020 hPa	Activités	sur site :		Ga	arage auto	mobile		
Humidité de l'air	٠,	53 %					•			
Vitesse (m/s) et o	direction du vent :	6 km/h m/s C		hors site :		ommerces, garage étab	lissement scolaire	e, pavillons et logements collec	ctifs	
_ ,				onditions dar	•					
Présence d'eau :	non	m Tempér	ature dans l'ouvra			té dans l'ouvr	age: -	%		
Méthode de purç	је :			Purge de l'	ouvrage					
X 5 fois le	e volume d'air dan	s l'ouvrage Vo	lume théorique :	L	Volume purgé :	17,996 L	Débit :	0,5 L/min	Temps:	36 min
Stabilisa	tion du paramètre	T1:	T2:	T3:	T4:	T5:	T6:	T7:	T8:	T9:
_	Débit :	L/min C1:	C2:	C3:	C4:	C5:	C6:	C7:	C8:	C9:
					ne de prélèvemen	t				
	re de ligne de prél		1	Longueurs	i: <= 1 m					
,	ge à poussière -	Non -				3	4	5	6	
,	ge à humidité -	Non -			_	~ ~ 7		~~~		10
	tème régulation dé		Liene .			1	7	C D	Ĩ	10
	•	sans section arrière	•			,/-		i / j>		
		tre sur chaque ligne		mpe		12	11	9,	$\rightarrow \Gamma$	H I I
		tre contrôle débit tota	al Non		2_	1		7	/	, ,
	()	non			1 🕏					
	` '	non			Ţ	1	3			
	imetre ipe à air - Modé	Contrôler par la pom èle : GILAIR	pe - N° de pompe :	4	11/1/2 3/1/	111111	11111	11111111	11111	111111
	tion arrière (ZC)		- N de pompe .	4			1////			
	tion avant (ZM)			,						
		e avec section arrièr	E-Ligne : 1	,	111122				,,,,,	
	aux de raccordem		et/ou PTFE	Couch	e isolante autoi	ır du dispos	itif ·	non		
<u> </u>		70	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Prélève		uu u.opoo				
	Prélèvement n°1	- Ligne de prélèveme	nt 1			Prélèveme	nt n°1 - Liç	gne de prélèveme	nt	
Substances		Pack TPH			Substances					
Nature Support	filtres à charbon act	ifs Nombre de support	2 (ZM/ZC)		Nature Support			Nombre de support		
Réf Blanc de terrain	non	Réf Blanc de transport			Réf Blanc de terrair	า		Réf Blanc de transport		
Heure début	11h19	Heure fin	12h19		Heure début			Heure fin		
Mesure	T début	T intermédiaire	T final		Mesure	T début	T	intermédiaire	T1	final
Débit (L/min)	0,5	0,5	0,5		Débit (L/min)					
Temps (min)	0	30 minutes	60 minutes		Temps (min)					
Volume (L)	0	15,122 L	30,254 L		Volume (L)	1.14	0/			
Variation de dét					Variation de dé		%		/ :.	
	ns la ligne de prél		on . 2 nnm		Condensation d	•	e preiever	nent: Oui /	norere, ii	mportante
Autre remarque :		Mesure PID _{avant-purge} = Mesure PID _{après-purge} =			Autre remarque	:				
		Wesdie i Dapres-purge	- Z ppili							
	Prélèvement n°2	- Ligne de prélèveme	ent			Prélèveme	nt n°2 - I id	gne de prélèveme	nt	
Substances		Mercure			Substances			, p. 0.0.0.10110		
Nature Support		Nombre de support			Nature Support			Nombre de support		
Réf Blanc de terrain		Réf Blanc de transport			Réf Blanc de terrair	1		Réf Blanc de transport		
Heure début	12h27	Heure fin	13h27		Heure début			Heure fin		
Maarina	T 446t	T into ma é di aina	T final		Maarina	T alábora	Т	· intaunat diaina	т.	Sm al

Prélèvement n°2 - Ligne de prélèvement								
Substance	s							
Nature Supp	ort			Nombre de support				
Réf Blanc de te	téf Blanc de terrain		Réf Blanc de transport					
Heure début				Heure fin				
Mesure	e T début			T intermédiaire	T final			
Débit (L/min)								
Temps (min)								
Volume (L)								
Variation de	e dét	oit: %						
Condensatio	n da	ns la ligne de pré	lève	ment: oui /	nonère, importante			
Autre remard	que :				•			
1	•							

Conditionnement - Laboratoire Prestataires : Agrolab Conditionnement : Glacière Température à l'envoie (°C) : 9 Envoie le : 29/06/2023 à 16H par TS TRANSIT Lieu d'envoie : Bureau - Grigny 91

0,5

60 minutes

30,335 L

oui /norère, importante

Fiche: 2 / 2 Page: 1 /

Annexe 3 : Fiche de prélèvement des gaz de sol - Blanc de terrain de transport



Blanc de	Transport	Référence	BTR	- TPH	Date	28/06/2023	Préleveur W.K / Y.K / B.S
ocalisation	•				Ouvrage con		PG1 / PG2 /PG3 / PG4
				Analyses			
Substance	THP, COHV, E		Nature support		oon actif	Nombre de support	
aboratoire	AGROLA	AB	Conditionnement	Gia	acière	Date d'envoi	29/06/2023
Blanc de	Transport	Référence	DTD	t - Hg	Date	28/06/2023	Préleveur W.K/Y.K/B.S
ocalisation	Transport	Reference	DIR	i - ng	Ouvrage con		Préleveur W.K / Y.K / B.S PG1 / PG2 /PG3 / PG4
.oou.iou.ioi				Analyses		551115	
Substance	MERCUI		Nature support		oon actif	Nombre de support	
aboratoire	AGROLA	AB	Conditionnement	Gla	acière	Date d'envoi	29/06/2023
Blanc de	Terrain / Transport	Référence			Date		Préleveur
ocalisation				Analyses	Ouvrage con	cerné	
Substance			Nature support	Allalyses	•	Nombre de support	
aboratoire			Conditionnement	Gla	acière	Date d'envoi	
Blanc de	Terrain / Transport	Référence			Date		Préleveur
ocalisation					Ouvrage con	cerné	
				Analyses	S		
Substance Laboratoire			Nature support Conditionnement	Cla	acière	Nombre de support Date d'envoi	
aboratone			Conditionnement	Gia	iciere	Date d'envoi	
Blanc de ocalisation	Terrain / Transport	Référence			Date Ouvrage con	cornó	Préleveur
Ocalisation				Analyses		ceme	
Substance			Nature support	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-	Nombre de support	
_aboratoire			Conditionnement	Gla	acière	Data diamani	
						Date d'envoi	
						Date d'envoi	
						Date d'envoi	
Blanc de	Terrain / Transport	Référence			Date	Date d envoi	Préleveur
	Terrain / Transport	Référence			Date Ouvrage con-		Préleveur
Localisation	Terrain / Transport	Référence	Notice current	Analyses	Date Ouvrage con-	cerné	
Localisation Substance	Terrain / Transport	Référence	Nature support		Date Ouvrage con	cerné Nombre de support	
ocalisation	Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement		Date Ouvrage con-	cerné	
ocalisation Substance	Terrain / Transport	Référence			Date Ouvrage con	cerné Nombre de support	
ocalisation Substance aboratoire					Date Ouvrage con S acière	cerné Nombre de support	
Substance Laboratoire	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence Référence			Date Ouvrage con s acière Date	Nombre de support Date d'envoi	
Substance Laboratoire				Gla	Date Ouvrage cons s acière Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi	
Substance .aboratoire Blanc de .ocalisation					Date Ouvrage cons s acière Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi	Préleveur
Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance			Conditionnement	Gla Analyses	Date Ouvrage cons s acière Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi	Préleveur
Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance			Conditionnement Nature support	Gla Analyses	Date Ouvrage cons s acière Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi cerné Nombre de support	Préleveur
Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance			Conditionnement Nature support	Gla Analyses	Date Ouvrage cons s acière Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi cerné Nombre de support	Préleveur
Blanc de ocalisation Substance Blanc de ocalisation Substance Bubstance Blanc de ocalisation			Conditionnement Nature support	Gla Analyses	Date Ouvrage cons scière Date Ouvrage cons scière	Nombre de support Date d'envoi cerné Nombre de support Date d'envoi	Préleveur
Blanc de ocalisation Substance Blanc de ocalisation Substance Bubstance Blanc de ocalisation	Terrain / Transport	Référence	Conditionnement Nature support	Analyses Gla	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date	Nombre de support Date d'envoi cerné Nombre de support Date d'envoi	Préleveur
Blanc de	Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement	Gla Analyses	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date	Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Cerné Nombre de support Date d'envoi Cerné	Préleveur Préleveur
Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance aboratoire Blanc de aboratoire Blanc de ocalisation	Terrain / Transport	Référence	Conditionnement Nature support	Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date	Nombre de support Date d'envoi cerné Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur
Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance aboratoire Blanc de aboratoire Blanc de ocalisation	Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement	Analyses Analyses	Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date	Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support	Préleveur Préleveur
Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance aboratoire	Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement	Analyses Analyses	Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date	Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support	Préleveur Préleveur
Blanc de .ocalisation Substance .aboratoire Blanc de .ocalisation Substance .aboratoire Blanc de .ocalisation Substance .aboratoire	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement	Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Date	Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support	Préleveur Préleveur
Substance Laboratoire Blanc de Localisation Substance Laboratoire Blanc de Laboratoire Blanc de Laboratoire Blanc de Localisation	Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement	Analyses Analyses	Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date Ouvrage consister Date	Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur
Blanc de .o.calisation Blanc de .o.calisation Substance .aboratoire Blanc de .o.calisation Substance .aboratoire Blanc de .o.calisation Blanc de .o.calisation	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement	Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Sacière Date Ouvrage cons Sacière Date Ouvrage cons Sacière Date Ouvrage cons Sacière	Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur
Blanc de	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur Préleveur
Blanc de	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Sacière Date Ouvrage cons Sacière Date Ouvrage cons Sacière Date Ouvrage cons Sacière	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Date d'envoi Lecrné	Préleveur Préleveur Préleveur
Blanc de .ocalisation Blanc de .ocalisation Substance .aboratoire Blanc de .ocalisation Blanc de .ocalisation Blanc de .ocalisation Blanc de .ocalisation	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur Préleveur
Blanc de	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur Préleveur
Blanc de .o.calisation Blanc de .o.calisation Substance .aboratoire Blanc de .o.calisation Blanc de .o.calisation Substance .aboratoire Blanc de .o.calisation Substance .aboratoire Blanc de .o.calisation Blanc de .o.calisation	Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Sacière	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur Préleveur
Blanc de ocalisation Substance aboratoire Blanc de ocalisation Blanc de ocalisation Blanc de ocalisation	Terrain / Transport Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence Référence Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Gla Analyses Gla	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur Préleveur
Blanc de ocalisation Substance aboratoire Blanc de ocalisation Substance aboratoire	Terrain / Transport Terrain / Transport Terrain / Transport	Référence Référence Référence	Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement Nature support Conditionnement	Analyses Analyses Analyses	Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons acière Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Couvrage cons Date Ouvrage cons Date Ouvrage cons	Nombre de support Date d'envoi Cerné Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi Nombre de support Date d'envoi	Préleveur Préleveur Préleveur



Λ NINIEVE 10.	CERTIFICATE DILLARORATORE -	-

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



SOLPOL 22 rue des Carriers Italiens 91350 GRIGNY FRANCE

 Date
 06.07.2023

 N° Client
 35006877

 N° commande
 1291084

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1291084 Air

marqués du symbole " *)

ISO/IEC 17025:2017

H

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme

Client 35006877 SOLPOL

Référence COM2023_0715_RUEIL-MALMAISON_230384_AR

Date de validation 03.07.23 Prélèvement par: Client

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Respectueusement,

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

DEBRE



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291084 Air

N° échant.	Nom de l"échantillon	Prélèvement	Site du prélèvement
264805	Pa1 - ZM	28.06.2023	
264806	Pa1 - ZC	28.06.2023	
264807	Pa2 - ZM	28.06.2023	
264808	Pa2 - ZC	28.06.2023	
264809	Pa3 - ZM	28.06.2023	

	Unité	264805 Pa1 - ZM	264806 264807 Pa1 - ZC Pa2 - ZM		264808 Pa2 - ZC	26480 9 Pa3 - ZM	
lesures sur absorbant							
Mercure (Hg)	μg/tube	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	
composés aromatiques							
laphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	<0,20 pg)	<0,40 ^{pg)}	<0,20 ^{pg)}	<0,40	
Benzène (tube)	μg/tube	< 0,20 pg)	<0,10 ^{pg)}	< 0,20 pg)	<0,10 ^{pg)}	<0,20	
oluène (tube)	μg/tube	<0,40 pg)	<0,20 pg)	<0,40 pg)	<0,20 pg)	0,45	
thylbenzène (tube)	μg/tube	<0,40 pg)	<0,20 pg)	<0,40 pg)	<0,20 pg)	<0,40	
n,p-Xylène (tube)	μg/tube	0,42 pg)	<0,20 pg)	0,70	<0,20 pg)	1,5	
-Xylène (tube)	μg/tube	< 0,40 pg)	<0,20 pg)	0,58	<0,20 pg)	0,60	
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	0,42 ^{x)}	n.d.	1,3	n.d.	2,1	
OHV							
,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	<0,20 pg)	<0,40 pg)	<0,20 ^{pg)}	<0,40	
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,20 ^{pg)}	<0,40	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	n.d.	
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<1,0 pg)	< 0,50 pg)	<1,0 ^{pg)}	<0,50 pg)	<1,0	
rans-1,2-Dichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg) *)}	<0,40 ^{pg) *)}	<0,80 ^{pg) *)}	<0,40 ^{pg) *)}	<0,80 ^{pg}	
,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	< 0,40 pg)	<0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80	
is-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80	
richlorométhane (tube)	μg/tube	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80	
,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	< 0,80 pg)	< 0,40 pg)	<0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80	
,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,80	
étrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,80	
richloroéthylène (tube)	μg/tube	0,63	<0,10 ^{pg)}	<0,20 ^{pg)}	<0,10 ^{pg)}	3,3	
,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,80	
étrachloroéthylène (tube)	μg/tube	3,3	<0,40 ^{pg)}	<0,80 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	2,8	
PH							
omme Hydrocarbures liphatiques (tube)	μg/tube	110 ^{*)} x)	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	300	
comme Hydrocarbures romatiques (tube)	μg/tube	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	0,5	
Hydrocarbures aliphatiques >C5- C6 (tube)	μg/tube	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	11	
Hydrocarbures aliphatiques >C6- C8 (tube)	µg/tube	65	<4,0 pg)	<8,0 pg)	<4,0 pg)	66	
Hydrocarbures aliphatiques >C8- C10 (tube)	μg/tube	44	<4,0 pg)	<8,0 pg)	<4,0 pg)	130	

Kamer van Koophandel Nr. 08110898 Directeur ppa. Marc van Gelder VAT/BTW-ID-Nr.: NL 811132559 B01 Dr. Paul Wimmer

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291084 Air

N° échant.	Nom de l"échantillon	Prélèvement	Site du prélèvement
264810	Pa3 - ZC	28.06.2023	
264811	Pa4 - ZM	28.06.2023	
264812	Pa4 - ZC	28.06.2023	
264813	BTR-TPH	28.06.2023	
264814	BTR-Hg	28.06.2023	

	Unité	264810 Pa3 - ZC	264811 264812 Pa4 - ZM Pa4 - ZC		264813 втк-трн	26481 4 BTR-Hg
Mesures sur absorbant						
Mercure (Hg)	μg/tube	<0,004	0,008	<0,004		<0,004
Composés aromatiques				Ver ex		
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	
Benzène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	4,3	<0,10 ^{pg)}	<0,20 ^{pg)}	
Toluène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	3,7	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	1,2	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	5,8	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	2,4	<0,20 ^{pg)}	<0,40 ^{pg)}	
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	n.d.	8,2	n.d.	n.d.	
COHV						
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	< 0,40 pg)	<0,20 pg)	< 0,40 pg)	
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	< 0,40 pg)	< 0,20 pg)	<0,40 ^{pg)}	
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	n.d. *)	
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,50 pg)	<1,0 ^{pg)}	<0,50 pg)	<1,0 ^{pg)}	
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg) *)}	<0,80 ^{pg) *)}	<0,40 ^{pg) *)}	<0,80 ^{pg) *)}	
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 pg)	<0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	< 0,40 pg)	<0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 pg)	<0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	< 0,40 pg)	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	< 0,80 pg)	
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	< 0,40 pg)	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	< 0,20 pg)	<0,10 ^{pg)}	<0,20 pg)	
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 pg)	< 0,80 pg)	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	<0,80 ^{pg)}	<0,40 pg)	<0,80 pg)	
ТРН						
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	n.d. *)	5600 ^{*)}	n.d. *)	n.d. *)	
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d. *)	27 *) x)	n.d. *)	n.d. *)	
Hydrocarbures aliphatiques >C5- C6 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg) *)}	3400 ^{*)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	
Hydrocarbures aliphatiques >C6- C8 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	2100	<4,0 ^{pg)}	< 8,0 pg)	
Hydrocarbures aliphatiques >C8- C10 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	100	<4,0 ^{pg)}	< 8,0 ^{pg)}	



e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291084 Air

	Unité	264805 Pa1 - ZM	264806 Pa1 - ZC	264807 Pa2 - ZM	264808 Pa2 - ZC	264809 Pa3 - ZM
ТРН						
Hydrocarbures aliphatiques >C10- C12 (tube)	μg/tube	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	74 *)
Hydrocarbures aliphatiques >C12- C16 (tube)	μg/tube	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	18
Hydrocarbures aromatiques >C6- C7 (tube)	μg/tube	<0,20 pg)	<0,10 pg)	<0,20 pg)	<0,10 pg)	<0,20 ^{pg)}
Hydrocarbures aromatiques >C7- C8 (tube)	μg/tube	<0,40 pg)	<0,20 pg)	<0,40 ^{pg)}	<0,20 pg)	0,45
Hydrocarbures aromatiques >C8- C10 (tube)	μg/tube	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *}
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}
Hydrocarbures aromatiques >C12- C16 (tube)	μg/tube	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291084 Air

	Unité	264810 Pa3 - ZC	264811 Pa4 - ZM	264812 Pa4 - ZC	264813 BTR-TPH	264814 BTR-Hg
ТРН						
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube)	µg/tube	<4,0 ^{pg) *)}	24 *)	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube)	µg/tube	<4,0 ^{pg) *)}	12 ^{*)}	<4,0 ^{pg) *)}	< 8,0 ^{pg) *)}	
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	4,3	<0,10 pg)	<0,20 pg)	
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube)	µg/tube	<0,20 pg)	3,7	<0,20 pg)	<0,40 pg)	
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg) *)}	19 ^{*)}	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *)}	
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *)}	
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *)}	<4,0 ^{pg) *)}	<8,0 ^{pg) *)}	

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

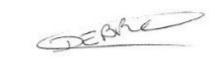
pg) La limite de quantification a été relevée à cause d'une augmentation de la quantité d'échantillon utilisée pour l'extraction et l'analyse.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

les incertitudes de mesure analytiques spécifiques aux paramètres ainsi que les informations sur la méthode de calcul sont disponibles sur demande, si les résultats communiqués sont supérieurs à la limite de quantification spécifique au paramètre. Les critères de performance minimaux des méthodes appliquées sont généralement basés selon la Directive 2009/90/CE de la Commission Européenne en ce qui concerne l'incertitude de mesure.

Début des analyses: 03.07.2023 Fin des analyses: 06.07.2023

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.



AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

marqués du symbole " *)

non accrédités

ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres

H

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291084 Air

Liste des méthodes

conforme NF ISO 17733 : Mercure (Hg)

méthode interne *): Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube) Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)

Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube)

Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube) Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube)

méthode interne : Hydrocarbures aliphatiques > C6-C8 (tube) Hydrocarbures aliphatiques > C8-C10 (tube)

Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) 1,1-Dichloroéthène (tube)

Chlorure de Vinyle (tube) Naphtalène (tube) Benzène (tube) Toluène (tube) Ethylbenzène (tube)

m,p-Xylène (tube) o-Xylène (tube) Somme Xylènes (tube) Dichlorométhane (tube) 1,1-Dichloroéthane (tube) cis-1,2-Dichloroéthène (tube) Trichlorométhane (tube) 1,2-Dichloroéthane (tube) 1,1,1-Trichloroéthane (tube) Tétrachlorométhane (tube) Tichloroéthylène (tube) 1,1,2-Trichloroéthane (tube) Tétrachloroéthylène (tube)



ANNIEVE 11	. FICHE TEDDAIN	- FALLY SOUTERRAINES	
	· FIL DE LEKKAIN -		$\overline{}$

Annexe 11 : Fiche de prélèvement d'eau souterraine -Caractéristiques de l'ouvrage



230384 Adresse : 25-29 boulevard Richelieu, RUEIL-MALMAISON 92 N° dossier : SCI PERIPHERIQUE - M. Alain LETOURNEUR

Maitre d'ouvrage / Maitre d'œuvre :

Nom de l'ouvrage :

Type d'ouvrage : Piézomètre

Coordonnée géographique

NGF Système de référence : Cote piézomètre : Méthode d'implantation : Lambert II étendu 2430329.10 m 588802.39 m Υ: 51.24 m

Caractéristiques de l'ouvrage

10h45 / 11h30 Représentant sur site : W.KONE 20/06/2023 Date de pose : Heure début / fin :

N° BSS :

PERSOL Machine : Machine sur chenillard EMCI E3.50 Modèle: Prestataire: Pose à : Outils - Ø ouvrage : 90 à sec Dévellopement (volume) : Non Profondeur ouvrage / sol : m

Nature du repère : Bouche à clé Hauteur repère / sol : 0 m Diamètre du tubage : 52/60 mm

Hauteur de crépiné : 6 m

Plan d'implantation de l'ouvrage
303
12 60 12
1097



Coupe schématique de l'ouvrage							
	deur (m)	Terrain travers		Schéma l'ouvra		Description	Niveau statique /
+1,0_		Lithologie	Coupe	Touvra	ge	·	Profondeur ouvrage
0,0_	0 0,1	Dalle en béton				Bouche à clé	
1,0_		Marne sablo- argileuse beige + Morceaux de calcaire + Graviers			B e n t	Tube Plein Ø int.: 52 (mm)	
2,0_	2				n i t e	Øext.: 60 (mm)	
3,0_		Argile limono- sableuse grise + Morceaux de calcaire + Graviers			0		
4,0_	4						
5,0_					G		
5,8 6,0_					r a v i e	Tube crépiné Ø int.: 52 (mm) Øext.: 60 (mm)	
7,0_		Marne grise à verdâtre			r		_Niv.Ensablement 5,80 ; (28/06/2023)
8,0_							
	9					Poughor de feed	
9,0_	9					Bouchon de fond	
11,0_							

Page: 1 Fiche:

Annexe 11 : Fiche de prélèvement d'eau souterraine -Prélèvement

28/06/2023

W.K/Y.K/BS

Préleveur :

Date :



Photographie de l'ouvrage

Ouvrage Etat de (margelle Nature du Présence Epaiss As (odeur, o Mode de p Flacc Préser Niveau s Profond Volun	on météo: précédent: l'ouvrage: e, capot,) phase pure: eur (mm): pect: couleur,) prélèvement: connage: tatique / repère deur mesurée: ne d'eau (L): de l'ouvrage:	Mesure et observ Surnageant - - - - - - - 3,7	Ouv E Hauteu ation avant p Non	oleillé rrage suivant on repère / sol : ourge Plonge Oui	ant No			FO-775-E	S.	
Purge Outils Position		Bailers Volume	N° Outil bailer	- 1 L	Protocole o	Outils	dynamique at balayage : iler 1	X L/m	N° Outil NGF Cote fin bala in ou L	ayage : NGF
					Protocole d	échantillonnage				
Type de Profondeu	nantillonnage p pompe : r de prélèveme prélèvement :		N° Po	ompe :	5.05010 U	Echar Type de pre Profondeur	ntillonnage pa éleveur : Bail de prélèveme ression consid	er à usage ent / repèr	e unique e :	
		Pro	otocole de n	ettoyage appli	quée entre le	s 2 ouvrages - en	itre la purge et	le prélèv	ement	
					Changem	ent de bailers				
					Appareil	de mesures				
Sonde	interface Réf:	Х	Sonde pié	zométrique	Réf: 4	X Sonde multipa	aramètres	Réf: 1	Autre :	Réf:
Purge ré	alisée :	Oui X	Suivi p -	aramètres phy Non		es durant la purg aison :	e et les prélèv	ements		
Nombre de	Niveau	Température		nductivité σ à	TDS (ppm)	Potentiel redox		-	Indices orga	
descentes 0	piézo. (m) 3,7	(°C) 17,9	6,89	5°C (μS/cm) 1401	745	Eh (mV)	ou %O2)		(MES, Odeur,	Couleur,)
5	3,2	17,4	7,25	1436	645					
10	3,25	17,7	7	1105	544					
15 20	4,1 4,23	17,2 17	7,03 7,19	959 859	480 430					
23	4,32	16,9	7,22	855	428					
1) T ₀ 2) T _f	óchartilla	e T ₀ 2) Fin d'e	Sobortill	ogo T						
	échantillonnage irrêt purge :		criantillonna	iye I _f	Volur	ne purgé :	L			
		purge : Traitem		Dui X	Non	. 0	F		ux charbons actifs	
		Rejet	: (Dui X	dans	le milieu natur	eı No	on	Stockage en at	tente de traitement
_						rvation après pui	0			
	phase pure : eur (mm) :	Surnageant	non	Plonge	ant no		ence d'eau : atique / repère		Ol 1,32 m /	ıi NGF
	pect:	Odour dil IO	/ Boigs				eur mesurée :		5,8 m /	NGF
(odeur, o	couleur,)	Odeur d'HC	, beige			Volum	e d'eau (L) :		-	
					Echar	tillonnage				
Heure : Ordre de	12h35 prélèvemen	Outils : t - Flacon N° :		ailer 5	Nbr de	descente;	6 Niv. pre	élèveme	nt/repère: 4,32	m / NGF
N°	prototonion	Analyses		Description	on flaconna		n sur site	•	stabilisant sur site /	Autres (préciser)
1		HCT			pe - Volume ambré - 500 m		méthode Ion		dans flacon Non	-
2		HCT		1 - verre a	ambré - 500 n	nl N	lon		Non	-
3 4		HAP BTEX			ambré - 500 n ambré - 500 n		lon lon		s flacon - H2SO2 s flacon - H2SO3	-
5		Métaux			e blanc - 100		lon		s flacon - HNO3	-
										-
						nent - Laborato				
Prestatair		Agrolab		nditionneme		Glacière	Températu			:NV
Envoie le	289/06	6/2023 à	F	ar	TS TRA	NOII	Lieu d'envo	iche :	Bureaux_solpol_GRIG	Page: 2 / 3

Page: 2 / 3



ANNEXE 12 : CERTIFICATS DU LABORATOIRE - EAUX SOUTERRAINES

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



SOLPOL 22 rue des Carriers Italiens 91350 GRIGNY FRANCE

 Date
 05.07.2023

 N° Client
 35006877

 N° commande
 1291143

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1291143 Eau

marqués du symbole " *)

ISO/IEC 17025:2017

H

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme

Client 35006877 SOLPOL

Référence COM2023_0716_RUEIL-MALMAISON_230384_AR

Date de validation 30.06.23 Prélèvement par: Client

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Respectueusement,

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

DEBRE



AL-West B.V.
Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291143 Eau

N° échant.	Nom de l"échantillon	Prélèvement	Site du prélèvement
265051	PZ1	28.06.2023	

Unité 265051 PZ1

Prétraitement pour analyses des métaux

Filtration métaux		++
Métaux		
Arsenic (As)	μg/l	<5,0
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,10
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0
Cuivre (Cu)	μg/l	<2,0
Mercure	μg/l	<0,030
Nickel (Ni)	μg/l	12
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0
HAP		
Naphtalène	μg/l	0,1
Acénaphtylène	μg/l	<0,050
Acénaphtène	μg/l	0,03
Fluorène	μg/l	0,019
Phénanthrène	μg/l	<0,010
Anthracène	μg/l	<0,010
Fluoranthène	μg/l	<0,010
Pyrène	μg/l	<0,010
Benzo(a)anthracène	μg/l	<0,010
Chrysène	μg/l	<0,010
Benzo(b)fluoranthène	μg/l	<0,010
Benzo(k)fluoranthène	μg/l	<0,01
Benzo(a)pyrène	μg/l	<0,010
Dibenzo(ah)anthracène	μg/l	<0,010
Benzo(g,h,i)pérylène	μg/l	<0,010
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	μg/l	<0,010
Somme HAP	μg/l	n.d.
Somme HAP (VROM)	μg/l	0,10
Somme HAP (16 EPA)	μg/l	0,15
Composés aromatiques		
Benzène	μg/l	<0,2
Toluène	μg/l	<0,5
Ethylbenzène	μg/l	9,6

DOC-13-21130294-FR-P2



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291143 Eau

	Unité	265051 PZ1
Composés aromatiques		
m,p-Xylène	μg/l	15
o-Xylène	μg/l	4,8
Somme Xylènes	μg/l	20
сону		
Dichlorométhane	μg/l	<0,5
Tétrachlorométhane	μg/l	<0,1
Trichlorométhane	μg/l	<0,5
1,1-Dichloroéthane	μg/l	<0,5
1,2-Dichloroéthane	μg/l	<0,5
1,1,1-Trichloroéthane	μg/l	<0,5
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<1,0 ^{m)}
1,1- Dichloroéthylène	μg/l	<0,1
Chlorure de Vinyle	μg/l	<0,2
cis-1,2-Dichloroéthène	μg/l	<0,50
Trans-1,2-Dichloroéthylène	μg/l	<0,50
Somme cis/trans-1,2- Dichloroéthylènes	μg/l	n.d.
Trichloroéthylène	μg/l	<0,5
Tétrachloroéthylène	μg/l	0,2
Hydrocarbures totaux		
Hydrocarbures totaux C10-C40	μg/l	326
Fraction C10-C12	μg/l	280 ^{*)}
Fraction C12-C16	μg/l	41 ^{*)}
Fraction C16-C20	μg/l	< 5,0 *)
Fraction C20-C24	μg/l	< 5,0 *)
Fraction C24-C28	μg/l	<5,0 ^{*)}
Fraction C28-C32	μg/l	< 5,0 *)
Fraction C32-C36	μg/l	<5,0 ^{*)}
Fraction C36-C40	μg/l	< 5,0 *)

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. les incertitudes de mesure analytiques spécifiques aux paramètres ainsi que les informations sur la méthode de calcul sont disponibles sur demande, si les résultats communiqués sont supérieurs à la limite de quantification spécifique au paramètre. Les critères de performance minimaux des méthodes appliquées sont généralement basés selon la Directive 2009/90/CE de la Commission Européenne en ce qui concerne l'incertitude de mesure.

Début des analyses: 30.06.2023 Fin des analyses: 04.07.2023

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " *) ".

sont accrédités

es paramètres réalisés par AL-West BV

m) Etant donnée l'influence perturbatrice de l'échantillon, les limites de quantification ont été relevées.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Tel. +31(0)570 788110 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Cde 1291143 Eau

DEBRE

AL-West B.V. Mme Carine De Brito, Tel. +33/380680382 Chargée relation clientèle

Liste des méthodes

symbole " *)

귱

Conforme à EN-ISO 10301 : Dichlorométhane Tétrachlorométhane Trichlorométhane 1,1-Dichloroéthane 1,2-Dichloroéthane

1,1,1-Trichloroéthane 1,1,2-Trichloroéthane 1,1- Dichloroéthylène cis-1,2-Dichloroéthène

Trans-1,2-Dichloroéthylène Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylène Trichloroéthylène Tétrachloroéthylène

Conforme à EN-ISO 11423-1 : Benzène Toluène Ethylbenzène m,p-Xylène o-Xylène Somme Xylènes

Conforme à EN-ISO17294-2 (2004) : Arsenic (As) Cadmium (Cd) Chrome (Cr) Cuivre (Cu) Nickel (Ni) Plomb (Pb) Zinc (Zn)

conforme à NEN-EN-ISO 12846 : Mercure

Équivalent à EN-ISO 9377-2 *): Fraction C10-C12 Fraction C12-C16 Fraction C16-C20 Fraction C20-C24 Fraction C24-C28

Fraction C28-C32 Fraction C32-C36 Fraction C36-C40

Équivalent à EN-ISO 9377-2 : Hydrocarbures totaux C10-C40

méthode interne : Naphtalène Acénaphtylène Acénaphtène Fluorène Phénanthrène Anthracène Fluoranthène Pyrène

Benzo(a)anthracène Chrysène Benzo(b)fluoranthène Benzo(k)fluoranthène Benzo(a)pyrène

Dibenzo(ah)anthracène Benzo(g,h,i)pérylène Indéno(1,2,3-cd)pyrène Somme HAP Somme HAP (VROM)

Somme HAP (16 EPA)

Méthode interne (mesurage conforme à EN-ISO 10301 et conforme à ISO 11423-1) : Chlorure de Vinyle

<Sans objet> : Filtration métaux



	. T A D			A T C	\sim \sim 1.
$A \cap A \cap$			$\nu = \leq m + 1$	\	
ANNEXE 13	:TAB	LLAU DLS	RESULTA		JUL

DOSSIER SOLPOL n° 230384	RUEIL MALMAI	SON (92)	N° Echantillon Nom échantillon date d'échantillonnage	238696 T1 (0,02 - 1 m) 19.06.2023	T1 (1 - 2 m)		T1 (4 - 5 m)	238699 T2 (0,02 - 2 m) 19.06.2023	T2 (2 - 3 m)	T3 (0,1 - 1 m)	238702 T3 (1 - 3 m) 19.06.2023	T3 (3 - 4 m)	T3 (6 - 7 m)	238705 T4 (0,1 - 2 m) 19.06.2023	T4 (2 - 3 m)	T4 (4 - 6 m)	T4 (6 - 7 m)	T5 (0,1 - 2 m)	238710 T5 (3 - 5 m) 19.06.2023	T6 (0,1 - 1 m)	T6 (1 - 3 m)	240795 T6 (3 - 4 m) 20.06.2023	T6 (6 - 7 m)	T7 (0,01 - 1,5 m)	T7 (1,5 - 3 m)	T7 (3 - 4 m)	238711 T8 (0,02 - 2 m) 19.06.2023	T8 (2 - 4 m)	T8 (4 - 5 m)	Risques :	Valeurs guides Sanitaires Note CIRE du	Évacuations
Paramètre	Unité	Limite de quantification	Méthode																											de l'INRA	03 juillet 2006	décembre 2014
MS Matière sèche Arsenic (As)	mg/kg Ms	0,01	ISO11465; EN12880 Conforme à EN-ISO 11885,	90,2	87,8 5,2	85,5	85,7 2,9	85,7	86,7	89,6	86	84,2 2,4	84,9	82,9	89,1 3,2	89	81,7	86,9	81,5	87,4 5,2	86,6	84,4 2,5	84,5	89,1 3,2	82,9 6,9	83,9	87,9 5,3	90,2	90,8	1 à 25		
Cadmium (Cd)	mg/kg Ms	0,1	EN 16174 Conforme à EN-ISO 11885, EN 16175 Conforme à EN-ISO 11885,	0,2	0,1		<0,1					0,1		0,3	0,4				0,2	0,2		0,1	<0,1	0,1	0,2		0,3	0,2		0,05 à 0,45	0,51	
M Chrome (Cr)	mg/kg Ms	0,2	Conforme à EN-ISO 11885, EN 16176 Conforme à EN-ISO 11885.	9,7	13		12					15		18	25				34	15		12	14	13	20		16	17		10 à 90	65,2	
T Cuivre (Cu) A Mercure (Hg)	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,2	EN 16177 Conforme à ISO 16772 et	5,3	3,3 <0,05		2,6 <0,05					<0,05		1,7 <0,05	3,9 <0,05				4,3 <0,05	1,9 <0,05		<0,05	2,7 <0,05	1,2 <0.05	1,2 <0,05		0,72	2,2 <0.05		2 à 20 0,02 à 0,1	0,32	
U X Nickel (Ni)	mg/kg Ms	0,05	EN 16174 Conforme à EN-ISO 11885.	3,8	7		5,5					8,4		4,9	4,4				11	4,2		5,9	7,3	3,9	6		5,9	4,1		2 à 60	31,2	
Plomb (Pb)	mg/kg Ms	0,5	EN 16177 Conforme à EN-ISO 11885, EN 16177	6,2	3,7		2,9					4,8		3,6	7,8				7,1	2,4		3	3,7	2,2	3,1		79	4,7		9 à 50	53,7	
Zinc (Zn)	mg/kg Ms	1	Conforme à EN-ISO 11885, EN 16177	17	13		12					22		8,7	12				38	6,9		12	14	11	11		46	6,8		10 à 100	88	
COT COT Carbone Organique Total BTEX total	mg/kg Ms mg/kg Ms	1000	conforme ISO 10694 ISO 22155	2600	1000	<1000 0,54	nd	n d	<1000	5100	1800 n.d.	1600 0,5	nd	2800	2100	2000	nd	1300	<1000	1400	<1000	1100	n d	<1000	1400	<1000	13000	2300	n d			30 000 6
Benzène	mg/kg Ms	0,05	ISO 22155	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05			
B Toluène	mg/kg Ms	0,05	ISO 22155	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05			
E Ethylbenzène X m,p-Xylène	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	ISO 22155 ISO 22155	<0,050	<0,050	0,25	<0,05 <0,10	<0,05	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050 0,5	<0,05	<0,050	<0,050	<0.050	<0,05 <0,10	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,05	<0,050 <0,10	<0,050	<0,050	<0.050	<0,050	<0,05			
o-Xylène	mg/kg Ms	0,05	ISO 22155	<0,050	<0,050	<0,10	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050			
Somme Xylènes	mg/kg Ms	0	ISO 22155	n.d.	n.d.	0,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Somme 6 PCB Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms mg/kg Ms	0	NEN-EN 16167	n.d.	n.d.	n.d.			n.d.	0,019	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
PCB (28)	mg/kg Ms	0,001	NEN-EN 16167 NEN-EN 16167	n.d. <0,001	n.d. <0,001	n.d. <0,001			n.d. <0,001	<0.001	n.d. <0,001	n.d. <0,001		n.d. <0,001	n.d. <0,001	n.d. <0,001		n.d. <0,001	n.d. <0,001	n.d. <0.001	n.d. <0.001	n.d. <0,001		n.d. <0,001	n.d. <0,001	n.d. <0,001	n.d. <0.001	n.d. <0,001				
P PCB (52)	mg/kg Ms	0,001	NEN-EN 16167	<0,001	<0,001	<0,001			<0,001	0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001				
C PCB (101)	mg/kg Ms	0,001	NEN-EN 16167	<0,001	<0,001	<0,001			<0,001	0,006	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001				
PCB (118) PCB (138)	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,001	NEN-EN 16167 NEN-EN 16167	<0,001	<0,001	<0,001			<0,001	0,003	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001				
PCB (153)	mg/kg Ms	0,001	NEN-EN 16167	<0,001	<0,001	<0,001			<0,001	0,004	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001				
PCB (180)	mg/kg Ms	0,001	NEN-EN 16167	<0,001	<0,001	<0,001			<0,001	0,002	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001				
Naphtalène Acénaphtylène	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181 équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0.050	0,16 <0.050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0.050	<0.050	<0,050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0,050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0,050	<0,050	<0.050	<0,050	<0.050	<0.050	<0,050 <0.050			
Acénaphtène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050			
Fluorène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,15	0,12	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050			
Phénanthrène Anthracène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	<0,050	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	0,36 <0.050	0,3	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	<0,050	<0,050 <0.050	<0,050	<0,050	<0,050 <0.050	<0,050	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	<0,050	<0,050	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050	0,42	<0,050 <0.050	<0,050 <0.050			
Anthracène Fluoranthène	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181 équivalent à CEN/TS 16181	<0,050 <0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050 0,093	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050 <0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050 <0,050	<0,050 <0,050	<0,050	<0,050	0,069	<0,050 <0,050	<0,050			
Pyrène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,12	0,072	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,6	<0,050	<0,050			
H Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,32	<0,050	<0,050			
A Chrysène P Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181 équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0.050	<0,050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0.050	<0,050 <0.050	<0.050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0,050	<0,050	<0.050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,36	<0.050	<0,050			
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,18	<0,050	<0,050			
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,35	<0,050	<0,050			
Dibenzo(a,h)anthracène Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181 équivalent à CEN/TS 16181	<0.050	<0.050	<0,050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050 0,12	<0,050	<0.050	<0.050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0,050	<0.050	<0.050	<0,050	<0.050	<0,050	<0.050	<0.050	<0.050	<0,050	<0.050	<0,050 <0,050			
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	0,05	équivalent à CEN/TS 16181	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,086	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	0,28	<0,050	<0,050			
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	0	équivalent à CEN/TS 16181	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,385	1,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,17	n.d.	0,141			
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	0	équivalent à CEN/TS 16181	n.d.	n.d.	0,16	n.d.	n.d.	n.d.	0,299	2,26	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,98	n.d.	0,084			-
HAP (EPA) - somme Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms mg/kg Ms	20	équivalent à CEN/TS 16181 ISO 16703	n.d. 140	n.d. <20,0	0,16 91,1	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	0,505	2,48	0,42 430	n.d. 34,3	n.d. <20,0	91,8	51,7	n.d. 33,7	70,9	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	n.d. <20,0	3,94 <20,0	n.d. <20,0	0,141		$\overline{}$	50
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	4	ISO 16703	<4,0	<4,0	78,1	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	64,1	52,3	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0			
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	4	ISO 16703	21,4	<4,0	10,1	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	130	89	5,1	<4,0	6,6	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0	<4,0			
H Fraction C16-C20 C Fraction C20-C24	mg/kg Ms mg/kg Ms	2	ISO 16703	57,8 40,6	6,4	<2,0	<2,0	2,9	<2,0	10,9	120 78,4	77,3 51	4,1 3,4	3,3	12,5	7,4	4,4	10,9	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	2,7	<2,0	4,7			
T Fraction C24-C28	mg/kg Ms	2	ISO 16703	16,9	<2,0	<2,0	<2,0	3,9	<2,0	69,5	120	82,3	9	5,2	24,6	14,4	9,7	19,3	<2,0	<2,0	2,5	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	3,6	<2,0	10,2			
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	2	ISO 16703	5,9	<2,0	<2,0	<2,0	3,2	<2,0	76	76	53	8,2	3,9	20	10	7,6	15	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	3,2	<2,0	9,1			
Fraction C32-C36 Fraction C36-C40	mg/kg Ms mg/kg Ms	2	ISO 16703	<2.0	<2,0	<2,0	<2.0	<2,0	<2,0	51,8 19,3	34,1 6,7	23 4,3	2,6	<2,0	10,1	5,5	4,3	9,6	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	5,8			
Chlorure de Vinyle	mg/kg Ms	0,02	Conforme à ISO 22155	-2,0	<0,02	-2,0	<0,02	-2,0	-2,0	15,5	0,7	<0,02		<0,02	<0,02	-2,0	-2,0	1,5	<0,02			<0,02	<0,02	-2,0	<0,02	-2,0	-2,0	<0,02	-2,0		$\overline{}$	
Dichlorométhane	mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155		<0,05		<0,05					<0,05		<0,05	<0,05				<0,05			<0,05	<0,05		<0,05			<0,05				
Trichlorométhane Tétrachlorométhane	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155 Conforme à ISO 22155		<0,05		<0,05 <0,05					<0,05 <0,05		<0,05	<0.05				<0,05			<0.05	<0,05 <0,05		<0,05			<0.05				
Trichloroéthylène	mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155		<0,05		<0,05					<0,05		<0,05	<0,05				<0,05			<0,05	<0,05		<0,05			<0,05				
C Tétrachloroéthylène	mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155		<0,05		<0,05					<0,05		<0,05	<0,05				<0,05			<0,05	<0,05		<0,05			<0,05				
O 1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155 Conforme à ISO 22155		<0.05		<0.05					<0.05 <0.05	-	<0.05	<0.05		-	-	<0.05			<0.05	<0.05		<0.05			<0.05				
V 1,1,2-Inchloroéthane	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155 Conforme à ISO 22155		<0,05		<0,05					<0,05		<0,05	<0,05				<0,05			<0,05	<0,05		<0,05			<0,05				
1,2-Dichloroéthane	mg/kg Ms	0,05	Conforme à ISO 22155		<0,05		<0,05					<0,05		<0,05	<0,05				<0,05			<0,05	<0,05		<0,05			<0,05				
cis-1,2-Dichloroéthène	mg/kg Ms	0,025	Conforme à ISO 22155		<0,025		<0,025					<0,025		<0,025	<0,025			-	<0,025			<0,025 <0,10	<0,025		<0,025		-	<0,025 <0,10				
1,1-Dichloroéthylène Trans-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,1	ISO 22155 Conforme à ISO 22155		<0,10 <0,025		<0,10 <0,025					<0,10 <0,025		<0,10	<0,10 <0,025				<0,10			<0,10	<0,10 <0,025		<0,10 <0,025			<0,10				
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes	mg/kg Ms	0	Conforme à ISO 22155		n.d.		n.d.					n.d.		n.d.	n.d.				n.d.			n.d.	n.d.		n.d.			n.d.				
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,05	Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05			0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05				0,06
Arsenic cumulé (var. L/S) Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	(2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05 0,17			0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05 0,15	0 - 0,05 0,26		0 - 0,05 0,15	0 - 0,05 0,15	0 - 0,05 0,23		0 - 0,05 0,16	0 - 0,05	0,07	0 - 0,05	0 - 0,05 0,13		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05 0,14				0,5
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,001	(2004) Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,001	0,002	0 - 0,001			0 - 0,001	0,002	0,001	0 - 0,001		0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001		0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001		0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001	0 - 0,001				0,04
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,02	Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02			0 - 0,02	0,03	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02				0,5
Cuivre cumulé (var. L/S) Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,02	(2004) NEN-EN 1483 (2007)	0,03	0 - 0,02	0 - 0,02			0 - 0,02	0,09	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02	0 - 0,02	0,06	0 - 0,02	0 - 0,02		0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,02	0,08	0,02				0,01
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,05	Conforme à EN-ISO 17294-2	0,09	0,24	0,14			0,07	0,1	0,18	0,07		0,07	0,06	0,08		0,05	0,09	0,32	0,07	0 - 0,05		0,09	0,1	0 - 0,05	0,07	0,09				0,5
E Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,05	(2004) Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05			0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05				
U Plomb cumulé (var. L/S) A Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms mg/kg Ms	0,05	(2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05			0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05		0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05				0,5
T S Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,05	(2004) Conforme à EN-ISO 17294-2	0 - 0,02	0 - 0,05	0 - 0,05			0 - 0,02	0 - 0,02	0 - 0,05	0 - 0,03		0 - 0,05	0 - 0,02	0 - 0,03		0 - 0,03	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,05	0 - 0,02		0,02	0 - 0,05	0 - 0,02	0 - 0,05	0 - 0,05				4
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	1	(2004) Conforme à ISO 10359-1, conforme à EN 16192	2	2	3			4	4	3	3		6	8	13		4	11	3	3	4		4	4	3	3	5				10
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,1	EN-ISO 16192	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1			0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1		0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1		0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1		0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,1				1 500
COT cumulé (var. L/S) Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms mg/kg Ms	10	conforme EN 16192 Conforme à ISO 15923-1	21	0 - 10	13			0 - 10	75	17	13		22	35 28	30		23	12	31	0 - 10 11	0 - 10		0 - 10	0 - 10	0 - 10	39	24 7				500 800
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	50	Conforme à ISO 15923-1	370	150	76			0 - 50	780	120	52		180	200	170		98	53	130	0 - 50	0 - 50		0 - 50	0 - 50	0 - 50	130	81				1 000
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	1000	Equivalent à NF EN ISO 15216 Conforme NEN-EN-ISO 14403-		0 - 1000	1300			0 - 1000	2200	0 - 1000	0 - 1000		1800	1200	1200		0 - 1000	0 - 1000	1100	0 - 1000	0 - 1000		0 - 1000	0 - 1000	0 - 1000	1100	1700				4 000
Cyanures totaux cumulé (var. L/S) pH-H2O	mg/kg Ms	0,01	2 Cf. NEN-ISO 10390 (sol	0 - 0,01	0 - 0,01 8,9	0 - 0,01			0 - 0,01 9,1	0 - 0,01	0 - 0,01	0 - 0,01 8,8		0 - 0,01	0 - 0,01	0 - 0,01		0 - 0,01 9,2	0 - 0,01	0 - 0,01 9,5	0 - 0,01 9,3	0 - 0,01 9,2		0 - 0,01 9,4	0 - 0,01 9,2	0 - 0,01 9,2	0 - 0,01	0 - 0,01 9,1				
Indices organoleptiques (coul	leurs, odeurs su		uniquement)		8,9 Odeur suspectes		Odeur suspectes	Odeur suspectes					Odeur suspectes			Odeur suspectes	Odeur suspectar	9,2	-				Odeur suspector	9,4 Odeur suspectes			-	5,1				Pratique des ISD
	orientation o													ISDI				ISDI	ISDI-SA								ISDI	ISDI				
LEGENDE - Résultats d'analyse		_		LECT	ENDE - Filières d'ori	antation des torres				1																						

LECENDE - Résultats d'analyses ;

LECENDE - Filières d'orientation des terres

n.d. non détecté

d. concentration inférieure à la limite de quardification

1800 prisence

1800 prisence

1800 concentration notable (sanitaire)

1810 concentration notable (sanitaire)

1821 anomaile vie de-vie des valeurs de référence (panitaire)

1822 installation de Stockage de Déchets Inertes aucc Seuilla Augmentés

CC Installation de Stockage de Nyen**

1824 comment vie de-vie des valeurs de référence (panitaire)

1825 installation de Stockage de Déchets Inories aucc Seuilla Augmentés

1826 installation de Stockage de Déchets Inories aucc Seuilla Augmentés

1826 installation de Stockage de Déchets Inories pour terres sulfables*

1826 installation de Stockage de Déchets Inories

1827 installation de Stockage de Déchets Inories

1827 installation de Stockage de Déchets Inories

1827 installation de Stockage de Déchets Inories

1828 installation de Sto



ANNEXE 14:	: TABLEAU	DES RESU		\sim $^{\prime}$
$\Delta MMEXE IA$	I ABI EALI	1)FS RFSU	$ \Delta - $	$-\Delta$
AININEAE 14.		DED NEDU		

			Ouvrage	T		 Pa1				Pa2		Τ		Pa3		Τ		Pa4		T	BTR	T	BTR
	DOSSIER SOLPOL n° 230284		N° Echantillon	26	64805		1806	2	64807		4808	26	64809		1810	20	64811		1812		64813		64814
	RUEIL MALMAISON (92)		Nom échantillon	Pa	1 - ZM	Pa1	- ZC	Pa	2 - ZM	Pa2	2 - ZC	Pa	3 - ZM	¦ Pa3	- ZC	Pa	4 - ZM	Pa4	- ZC	ВТ	R-TPH	ВТ	TR-Hg
			Date d'échantillonnage	28.0	06.2023	28.06	5.2023	28.	06.2023	28.00	6.2023	28.0	06.2023	28.06	5.2023	28.0	06.2023	28.06	5.2023	28.	06.2023	28.0	06.2023
	Paramètre	Unité	Méthode	LQ (ZM)	l · ZM	LQ (ZC)	ZC ZC	LQ (ZM)	I · ZM	LQ (ZC)	ZC	LQ (ZM)	l · ZM	LQ (ZC)	ZC	LQ (ZM)	I · ZM	LQ (ZC)	ZC	LQ (µg/tube)	I ZM (μg/tube)	LQ (µg/tube)	ZM (μg/tube)
	Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	<0,27	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	0,363	0,13	<0,13	0,26	112,382	0,13	<0,13	8	<8	1 7	. ""
	Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	2,164	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	2,178	0,13	<0,13	0,26	69,412	0,13	<0,13	8	<8		
	Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	1,465	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	4,289	0,13	<0,13	0,26	3,305	0,13	<0,13	8	<8		
	Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	<0,27	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	2,442	0,13	<0,13	0,26	0,793	0,13	<0,13	8	<8		
	Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	<0,27	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	0,594	0,13	<0,13	0,26	0,397	0,13	<0,13	8	<8		
T	Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,0067	<0,0067	0,00335	<0,00335	0,0131	<0,0131	0,00655	<0,00655	0,0066	<0,0066	0,0033	<0,0033	0,0066	0,142	0,0033	<0,0033	0,2	<0,2		
н	Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,01	<0,01	0,005	<0,005	0,03	<0,03	0,015	<0,015	0,01	0,015	0,005	<0,005	0,01	0,122	0,005	<0,005	0,4	<0,4		
	Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	<0,27	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	<0,26	0,13	<0,13	0,26	0,628	0,13	<0,13	8	<8	<u> </u>	
	Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	<0,27	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	<0,26	0,13	<0,13	0,26	<0,26	0,13	<0,13	8	<8		
	Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,27	<0,27	0,135	<0,135	0,52	<0,52	0,26	<0,26	0,26	<0,26	0,13	<0,13	0,26	<0,26	0,13	<0,13	8	<8	!	
	Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	mg/m ³	méthode interne		3,662		n.d.		n.d.	 	n.d.		9,898		n.d.		185,099		n.d.		n.d.		
	Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	mg/m ³	méthode interne		n.d.		n.d.		n.d.		n.d.		0,016		n.d.		0,892		n.d.		n.d.		
	Naphtalène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1		!
	Benzène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,007	<0,007	0,0035	<0,0035	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,007	<0,007	0,0035	<0,0035	0,007	0,142	0,0035	<0,0035	0,05	<0,05		!
L	Toluène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,013	0,015	0,0065	<0,0065	0,013	0,122	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1		!
E	Ethylbenzène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,013	0,040	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1		
N	m,p-Xylène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,013	0,014	0,0065	<0,0065	0,026	0,046	0,013	<0,013	0,013	0,049	0,0065	<0,0065	0,013	0,192	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1	<u> </u>	! !
	o-Xylène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,026	0,038	0,013	<0,013	0,013	0,020	0,0065	<0,0065	0,013	0,079	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1	<u> </u>	<u> </u>
	Somme Xylènes (tube)	mg/m ³	méthode interne		0,014		n.d.		0,085	<u> </u>	n.d.		0,069		n.d.		0,271		n.d.		n.d.	'	<u> </u>
	Chlorure de Vinyle (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1	<u> </u>	<u> </u>
	Dichlorométhane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,033	<0,033	0,0165	<0,0165	0,065	<0,065	0,0325	<0,0325	0,033	<0,033	0,0165	<0,0165	0,033	<0,033	0,0165	<0,0165	0,3	<0,3	<u> </u>	
	Trichlorométhane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	!	
	Tétrachlorométhane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	<u> </u>	
	Trichloroéthylène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,007	0,021	0,0035	<0,0035	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,007	0,109	0,0035	<0,0035	0,007	<0,007	0,0035	<0,0035	0,05	<0,05	<u> </u>	
C	Tétrachloroéthylène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	0,110	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	0,092	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	<u> </u>	
0	1,1,1-Trichloroéthane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2		
H	1,1,2-Trichloroéthane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	<u> </u>	
	1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	méthode interne	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,013	<0,013	0,0065	<0,0065	0,1	<0,1		<u> </u>
	1,1-Dichloroéthane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	<u> </u>	<u> </u>
	1,2-Dichloroéthane (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	<u> </u>	<u>į </u>
	cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2	<u> </u>	į į
	Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube)	mg/m ³	méthode interne	0,027	<0,027	0,0135	<0,0135	0,052	<0,052	0,026	<0,026	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,026	<0,026	0,013	<0,013	0,2	<0,2		انـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ
	Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	mg/m ³	méthode interne		n.d.	<u>i </u>	n.d.		n.d.		أللليا												
Hg	Mercure (Hg)	mg/m ³	méthode interne	0,00013	<0,00013	0,00013	<0,00013	0,00013	<0,00013	0,00013	<0,00013	0,00013	<0,00013	0,00013	<0,00013	0,00013	0,00026	0,00013	<0,00013		İ	0,004	<0,004

LEGENDE :

n.d. non détecté

< 4 concentration inférieure à la limite de quantification

150 présence notable

18 ZC > 5% ZM : Echantillon saturé en composé analysé



ANNEXE 1!	5 · TARI FAL	U DES RESULTATS -	EAUX SOUTERRAINES
/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	-		

	DOSSIER SOLPOL n° 230384 RUE	II MAI MAI	2ON (92)	N° Echantillon Nom échantillon	265051 PZ1		Valeurs guides	
	DOSSIER SOLFOL II 230304 RUE	IL WALWA	JON (92)	date d'échantillonnage	06.05.2013	^(A) EAUX DE	(B) EAUX BRUTES	^(C) Lignes
	Paramètre	Unité	Limite de quantification	Méthode		CONSOMMATION Limites de qualité Annexe I de l'Arrêté du 30 décembre 2022 (µg/L)	Limites de qualité Annexe II de l'Arrêté du 30 décembre 2022 (ug/L)	directrices fixées par l'OMS sur l'eau potable de 2006 (µg/L)
	Arsenic (As)	μg/l	5	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	<5,0	10	100	10
	Cadmium (Cd)	μg/l	0,1	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	<0,10	5	5	3
M E	Chrome (Cr)	μg/l	2	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	<2,0	50 ⁽¹⁾	50	50
Т	Cuivre (Cu)	μg/l	2	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	<2,0	2 000		2 000
A U	Mercure (Hg)	μg/l	0,03	EN 1483 (2007)	<0,03	1	1	6
X	Nickel (Ni)	μg/l	5	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	<5,0	20		70
	Plomb (Pb)	μg/l	5	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	<5,0	10 ⁽²⁾	50	10
	Zinc (Zn)	μg/l	2	Conforme à EN-ISO17294-2 (2004)	18			3000
	BTX total	μg/l	0.0	méthode interne	n.d.	4		40
В	Benzène Toluène	µg/l	0,2 0,5	Conforme à EN-ISO 11423-1	<0,2	1		10 700
Т	Ethylbenzène	μg/l μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 11423-1 Conforme à EN-ISO 11423-1	<0,5 <0,5			300
E	m,p-Xylène	μg/l	0,3	Conforme à EN-ISO 11423-1	<0,3			300
	o-Xylène	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 11423-1	<0,50			
	Somme Xylènes	μg/l	0,0	Conforme à EN-ISO 11423-1	n.d.			500
	Naphtalène	μg/l	0,01	EN ISO 17993 (F18)	0,09			
	Acénaphtylène	μg/l	0,05	méthode interne	0,15			
	Acénaphtène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	1,2			
	Fluorène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,68			
	Phénanthrène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	<0,010			
	Anthracène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,12			
	Fluoranthène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,43			
	Pyrène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,3			
н	Benzo(a)anthracène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,034			
A	Chrysène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,042			
Р	Benzo(b)fluoranthène	μg/l 0,		EN ISO 17993 (F18)	0,014			
	Benzo(k)fluoranthène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	<0,01			
	Benzo(a)pyrène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	0,02	0,01		
	Dibenzo(ah)anthracène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	<0,010			
	Benzo(g,h,i)pérylène	μg/l	0,005	EN ISO 17993 (F18)	<0,010			
	Indéno(1,2,3-cd)pyrène	μg/l 	0,005	EN ISO 17993 (F18)	<0,010			
	Somme 4 HAP*	μg/l			0,014	0,1		
	Somme 6 HAP**	μg/l		EN ISO 17993 (F18)	0,464		1	
	Somme HAP (16 EPA) Hydrocarbures totaux C10-C40	μg/l	50	Équivalent à EN-ISO 9377-2	#N/A 514		1 000	
	Fraction C10-C12	μg/l μg/l	10	Équivalent à EN-ISO 9377-2	92		1 000	
	Fraction C12-C16	μg/l	10	Équivalent à EN-ISO 9377-2	242			
	Fraction C16-C20	μg/l	5	Équivalent à EN-ISO 9377-2	105			
H	Fraction C20-C24	μg/l	5	Équivalent à EN-ISO 9377-2	48			
Т	Fraction C24-C28	μg/l	5	Équivalent à EN-ISO 9377-2	18			
	Fraction C28-C32	μg/l	5	Équivalent à EN-ISO 9377-2	5,9			
	Fraction C32-C36	μg/l	5	Équivalent à EN-ISO 9377-2	<5,0			
	Fraction C36-C40	μg/l	5	Équivalent à EN-ISO 9377-2	<5,0			
	Dichlorométhane	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5			20
	Tétrachlorométhane	μg/l	0,1	Conforme à EN-ISO 10301	<0,1			4
	Trichlorométhane	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5			
	1,1-Dichloroéthane	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5			
	1,2-Dichloroéthane	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5	3		30
С	1,1,1-Trichloroéthane	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5			
0	1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5			
H V	1,1- Dichloroéthylène	μg/l 	0,1	Conforme à EN-ISO 10301 Méthode interne (mesurage conforme à EN-	<0,1			
	Chlorure de Vinyle	μg/l	0,2	ISO 10304 et conforme à ISO 11423-1)	<0,2	0,5		
	cis-1,2-Dichloroéthène	µg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,50			
	Trans-1,2-Dichloroéthylène	μg/l	0,5	Conforme à EN ISO 10301	<0,50			50
	Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes Trichloroéthylène	μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301 Conforme à EN-ISO 10301	n.d. <0,5			50 20
	Tétrachloroéthylène	μg/l μg/l	0,5	Conforme à EN-ISO 10301	<0,5	10 ⁽⁴⁾		40
	r cu aci ilor ce il yielle	L μg/i	0,1	Comornie a EN-ISO 10301	~0,1			40

n.d : non détecté

* HAP (somme des 4) : benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, benzo(g,h,i)pérylène et indéno(1,2,3-cd)pyrène

** HAP (somme des 6) : fluoranthène, benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, benzo(a)pyrène, indéno(1,2,3-cd)pyrène et benzo(g,h,i)pérylène

A) Limites et références de qualité, valeurs indicatives et valeurs de vigilance des eaux destinées à la consommation

B) Limites de qualité des eaux brutes de toutes origines utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux de source conditionnées, fixées pour l'application des dispositions prévues aux articles r. 1321-7 (ii), r. 1321-17 et r. 1321-38 à r. 1321-42

C) Les lignes directrices de l'OMS en ce qui concerne la qualité de l'eau potable, mises à jour en 2006 sont la référence en ce qui concerne la sécutité en matière d'eau potable.

1) La limite de qualité est fixée à 50 μg/L jusqu'au 31 décembre 2035. En cas de valeur supérieure à 6 μg/L, il est procédé à l'analyse du chrome VI.

2) La limite de qualité est fixée à 10 μ g/L jusqu'au 31 décembre 2035. Cette limite de qualité s'applique en amont des installations privées. La limite de qualité au robinet du consommateur reste fixée à 10 µg/L bien qu'une valeur inférieure à

5 μg/L doit être visée d'ici au 1er janvier 2036.

3) La limite de qualité est fixée à 30 µg/L dans les zones géographiques où les conditions géologiques pourraient occasionner des niveaux élevés de sélénium dans les eaux souterraines.

4) Somme des concentrations des paramètres spécifiés.

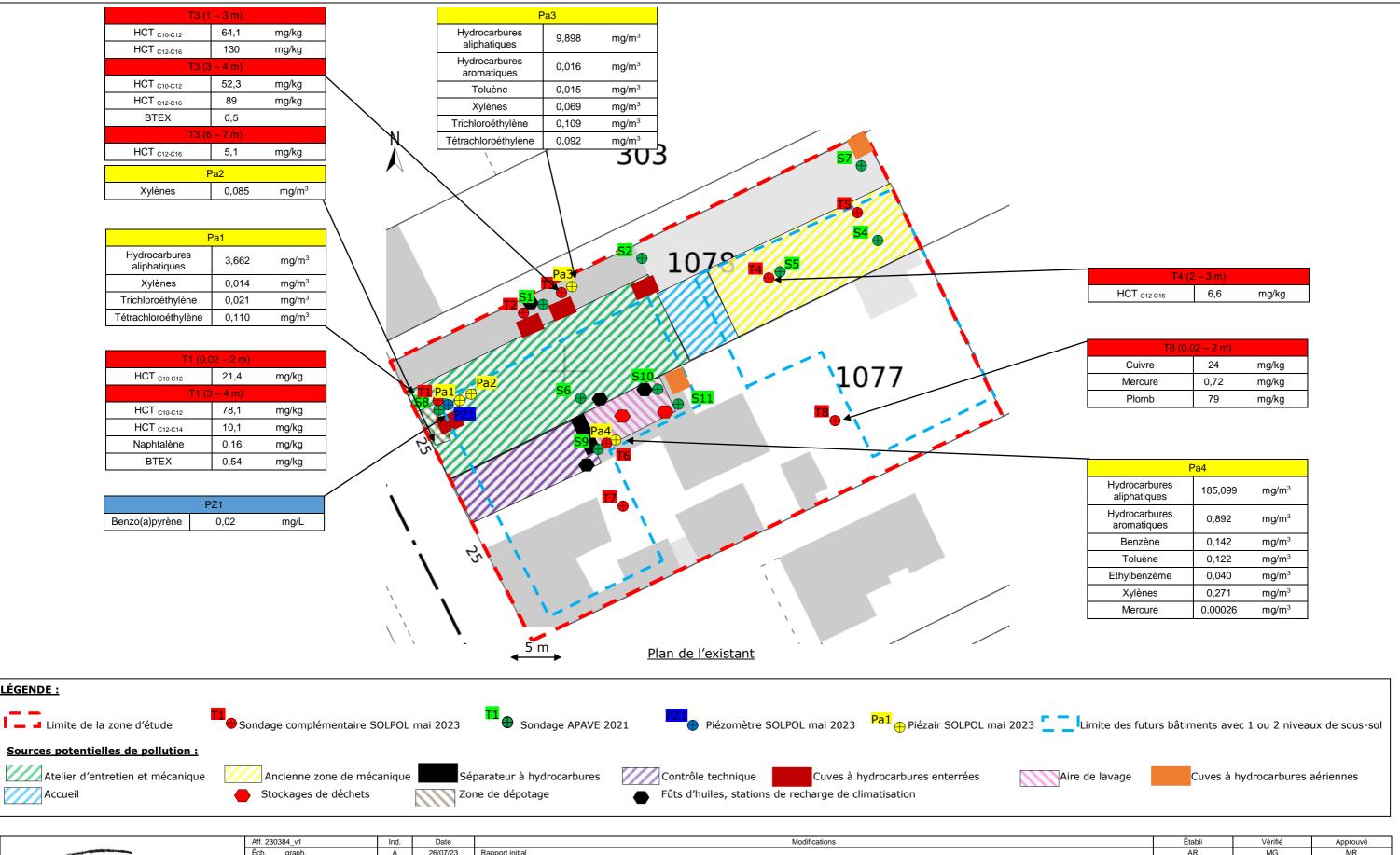


ANNEXE 16: SYNTHESE CARTOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS ET
CONCENTRATIONS MESUREES DANS LES SOLS, EAUX SOUTERRAINES ET GAZ DE
SOL

ANNEXE 16: SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET CONCENTRATIONS DETECTEES DANS LES SOLS, EAUX SOUTERRAINES ET GAZ DE SOL

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS

25 - 29 boulevard Richelieu - RUEIL MALMAISON (92)





LÉGENDE :

ATT. 230384_V1	ina.	Date	Modifications	Etabli	verifie	Approuve
Éch. graph.	Α	26/07/23	Rapport initial	AR	MG	MR
Folio 1/1						
Format Word-A3						
	•					

Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

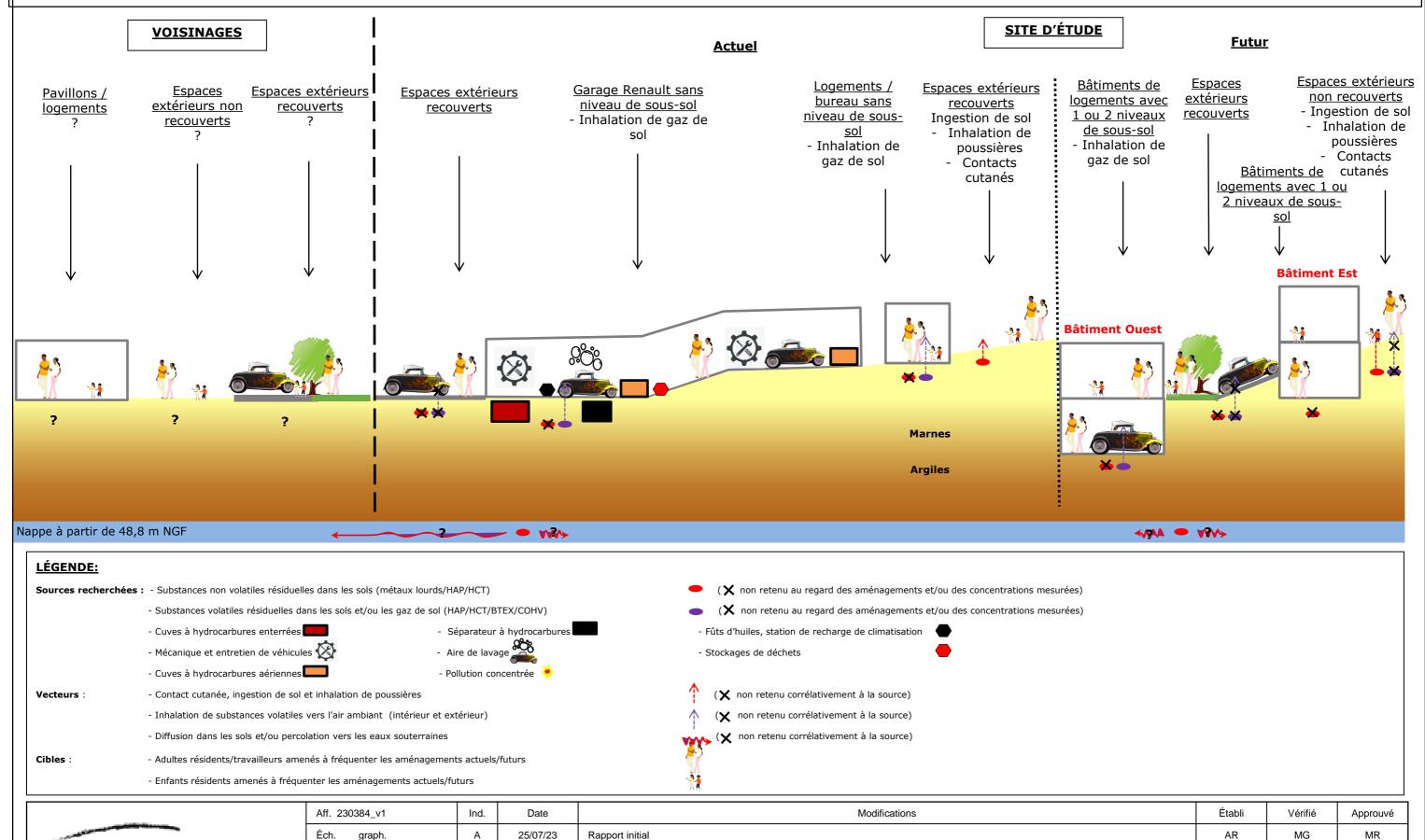


A 1		COLLENA	CONCEDENCE	
	NNEXE 17:		CONCEPTUEL -	- PRESTATION DIAG
				FRISIALION DIAG

ANNEXE 17: SCHÉMA CONCEPTUEL - DIAG

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS

25 - 29 boulevard Richelieu - RUEIL MALMAISON (92)



Folio

1/1 Format PowerPoint A3

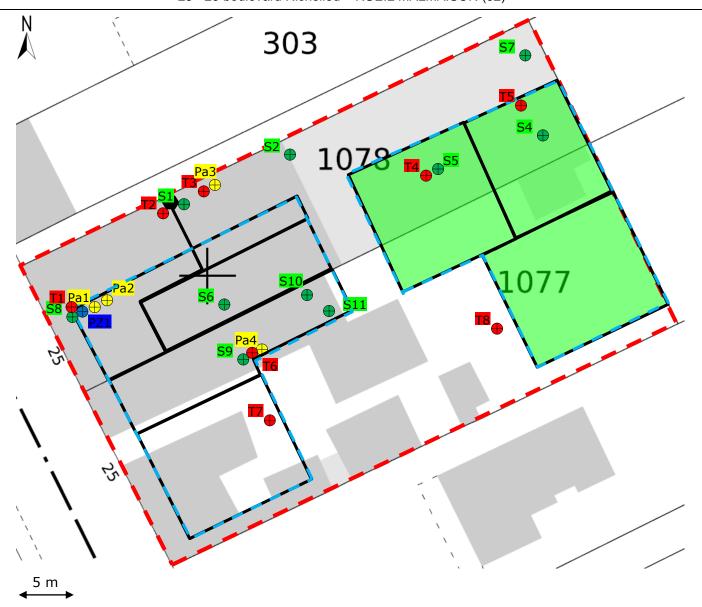
Donneur d'ordre: SCI PERIPHERIQUE - M. ALAIN LETOURNEUR



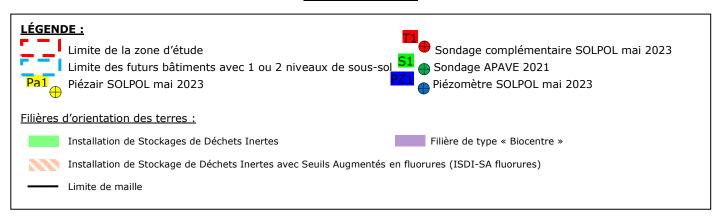
ANNEXE 18:	: CARTOGRAPHIE	D'ORIENTATION I	PREVISIONNELLE	DES TERRES

ANNEXE 18.1 : CARTOGRAPHIE PRÉVISIONNELLE D'ORIENTATION DES TERRES EN FILIÈRE SPÉCIALISÉE – TRANCHE + 58,5 m NGF à + 55 m NGF

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu – RUEIL MALMAISON (92)



Plan de l'existant



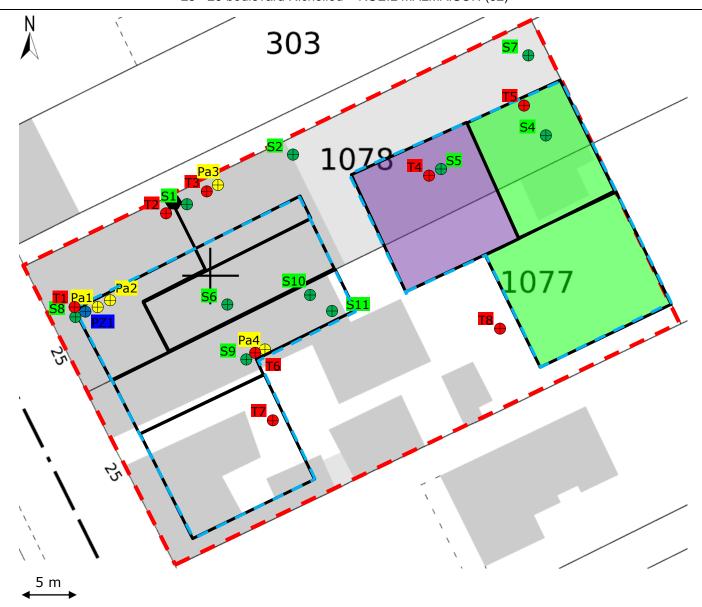
- Augustus	Carried Street, Street, or other Street,	_
	CO	
	30	LPOL
Conse	il, Ingenierie de	es sites et sols pollué

Aff. 230384_v1		Ind.	Date	Modifications	Etabli	Vérifié	Approuvé	
Éch.	graph.	Α	25/07/23	Rapport initial	AR	MG	MR	
Folio	1/1							
Format	Word-A4							

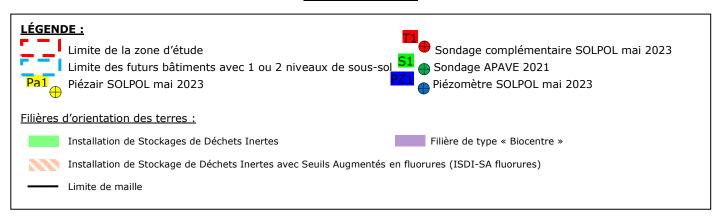
Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR

ANNEXE 18.2 : CARTOGRAPHIE PRÉVISIONNELLE D'ORIENTATION DES TERRES EN FILIÈRE SPÉCIALISÉE – TRANCHE + 55 m NGF à + 53 m NGF

PROJET DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS 25 - 29 boulevard Richelieu – RUEIL MALMAISON (92)



Plan de l'existant



	Optimización de la composition della composition	-
	20	
	30	LPUL
Conse	eil, Ingenierie de	es sites et sols pollué

Aff. 230384_v1		Ind.	Date	Modifications	Etabli	Vérifié	Approuvé	
Éch.	graph.	Α	25/07/23	Rapport initial	AR	MG	MR	
Folio	1/1							
Format	Word-A4							

Donneur d'ordre : SCI PERIPHERIQUE – M. ALAIN LETOURNEUR